

STYLES ARCHITECTS

CAMPUS
DE DROIT
ET LETTRES

AIX-

EN-

PRO-

VEN-

INVENTAIRE DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

CE

9 CAMPUS • VOLUME 1

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - septembre 2011

AIX-EN-PROVENCE

CAMPUS DE DROIT ET LETTRES

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Cette étude a été coordonnée par
Maurice Culot et Jean-Paul Midant

Fiches d'inventaire - **Émilie Marre**

Documentation - **Emmanuelle Gallo**

Graphisme - **La Page**

Assistante de rédaction - **Angèle Denoyelle**

*Commande du ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche
Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle -
Direction générale pour la recherche et l'innovation
Pilotage de l'étude : service des grands projets immobiliers,
Alain Neveü, chef de service ;
Florence Kohler, conseillère campus*

*Ce rapport est le 1^{er} volume d'un ensemble de 9,
correspondant au rendu de la seconde prestation.
En annexe, on trouvera un CDrom rassemblant la version PDF de cette étude,
l'ensemble des photographies des fiches d'inventaire, ainsi que des séquences
filmées issues des collections de l'INA. Les conditions d'utilisation de celles-ci
sont précisées sur le site www.ina.fr*

PRÉSENTATION DU PROJET

Lancée à l'initiative du Président de la République, l'Opération Campus est un plan exceptionnel de l'ordre de 2,5 milliards d'euros d'investissement en faveur de l'immobilier universitaire dont l'objectif est de faire émerger des campus d'excellence qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université.

L'Opération Campus vise à requalifier et à dynamiser des campus existants pour créer et fédérer les campus de demain et leur donner une forte visibilité internationale. Elle s'inscrit dans la logique de l'autonomie des universités, puisque ce sont celles-ci qui élaborent leurs projets dans le cadre de leurs besoins et de leurs ambitions scientifiques.

Dix sites, sélectionnés par un jury international, se sont vus attribuer une part d'une dotation non consommable de 5 milliards d'euros, dont les revenus de placement - de l'ordre de 200 millions annuels - seront utilisés pour financer la réalisation de leurs projets immobiliers. Deux sites campus supplémentaires, et neuf autres sites qualifiés de campus innovants ou prometteurs bénéficient d'investissements qui seront supportés par le budget du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un montant global atteignant 400 millions d'euros.

Les sites campus se situent dans les secteurs géographiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulouse, Valenciennes, et dans les régions de Bretagne et d'Île-de-France.

Le contrat de partenariat public-privé régi par l'ordonnance du 17 juin 2004 modifiée a vocation d'être l'instrument privilégié de la mise en œuvre de l'Opération Campus. Il s'adapte au système de dotation assortie d'un revenu annuel régulier. Il permet de prendre en charge la construction de la rénovation d'immeubles ainsi que leur maintenance. Il procure aux universités progressivement autonomes une visibilité budgétaire de long terme et leur permet de se concentrer sur leur cœur de métier.

Les opérations Campus seront initiées et conduites essentiellement au plan local, soit par le Pôle Régional de l'Enseignement Supérieur (PRES) créé par les Universités concernées, soit par tout autre établissement soit d'enseignement supérieur ou de recherche. Le ministère entend déployer des actions de soutien et d'accompagnement des équipes chargées localement de la direction des opérations.

Fortement orientée vers les campus existants, l'opération se traduira par un volume élevé d'opérations de réhabilitation et/ou restructuration immobilière à côté d'un nombre plus limité de constructions nouvelles. En outre, ces rénovations porteront de manière importante sur des campus datant des années 1960-1970 qui correspondent à une forte croissance des effectifs d'étudiants. Pour autant, les caractéristiques de ces installations, qui ont pu faire l'objet de maintes interventions depuis leur construction, ne sont pas toujours bien connues et répertoriées.

Un des objectifs premiers de chaque Opération Campus est la réhabilitation du patrimoine existant. Or, les qualités architecturales de ce patrimoine, surtout quand il s'agit de constructions des années 1960-1970 et du fait de sa dégradation, échappent à leurs utilisateurs. Afin d'éviter des réhabilitations qui dénatureraient complètement les bâtiments d'origine, il importe de repérer ce patrimoine et de le resituer dans le contexte de production architecturale de l'époque. Dans un souci d'efficacité quant aux suites opérationnelles à venir, 9 campus objets d'une Opération Campus seront étudiés d'un point de vue patrimonial. Il s'agit des sites d'Aix-en-Provence, Marseille Luminy, Bordeaux Talence-Pessac-Gradignan, Grenoble Saint-Martin-d'Hères, Cité scientifique de Villeneuve-d'Ascq, Lyon la Doua, Montpellier Triolet, Strasbourg campus de l'Esplanade et Toulouse-Rangueil.

Le pilotage et la coordination des études sont assurés par le service des grands projets immobiliers du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

*« Extrait du Cahier des Clauses Particulières du marché n° 2010-1000026214
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche »*

L'équipe de STYLES ARCHITECTS remercie

Michel-Edouard Bellet - Directeur des Musées et du Patrimoine, Services Municipaux d'Aix-en-Provence

Philippe Bereni - Directeur, Division du Patrimoine et de la politique Immobilière, Université de Provence

Christophe Bienvenu - *Chef de Projet Opération Campus*

Jean-François Brochier - Chargé de mission, Direction Patrimoine, Logistique & Prévention, Université Paul Cézanne

Rémy Burget - Conservateur, Bibliothèque universitaire U3, Université Paul Cézanne

Joel Chazal - Association « Les amis de Christiane et Ram Rischmann »

Marie-Bénédicte Chuffart - Programmiste, (réalise le diagnostic et projet de rénovation des façades du bât. Egger)

Thierry Crouvisier - Directeur, Direction de l'enseignement supérieur et de la recherche, Rectorat

Sylvie Denante - *Chargée d'études, Drac PACA*

Stéphanie Deprez - Directrice adjointe, Direction Patrimoine, Logistique & Prévention, Université Paul Cézanne

Renée Gioanni - Responsable, Bibliothèque universitaire U1, Université de Provence

Cédric Grangeon - Chargé de mission, Division du Patrimoine et de la politique Immobilière, Université de Provence

Cécile Grignard - Responsable du secteur Aide à la recherche, Département des publics,

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

Stéphane Hernandez - *Conducteur d'opérations, Opération Campus*

Nelly Kuntzmann - Conservateur en chef, Bibliothèque universitaire U1, Université de Provence

Mathieu Lalanne - *Architecte dplg*

Joëlle Menant - Service Commun de la Documentation de l'Université de Provence

Fabrice Meunier - Architecte chargé de mission, Direction de l'enseignement supérieur et de la recherche, Rectorat

My Nguyen - Chargé de mission, Division du Patrimoine et de la politique Immobilière, Université de Provence

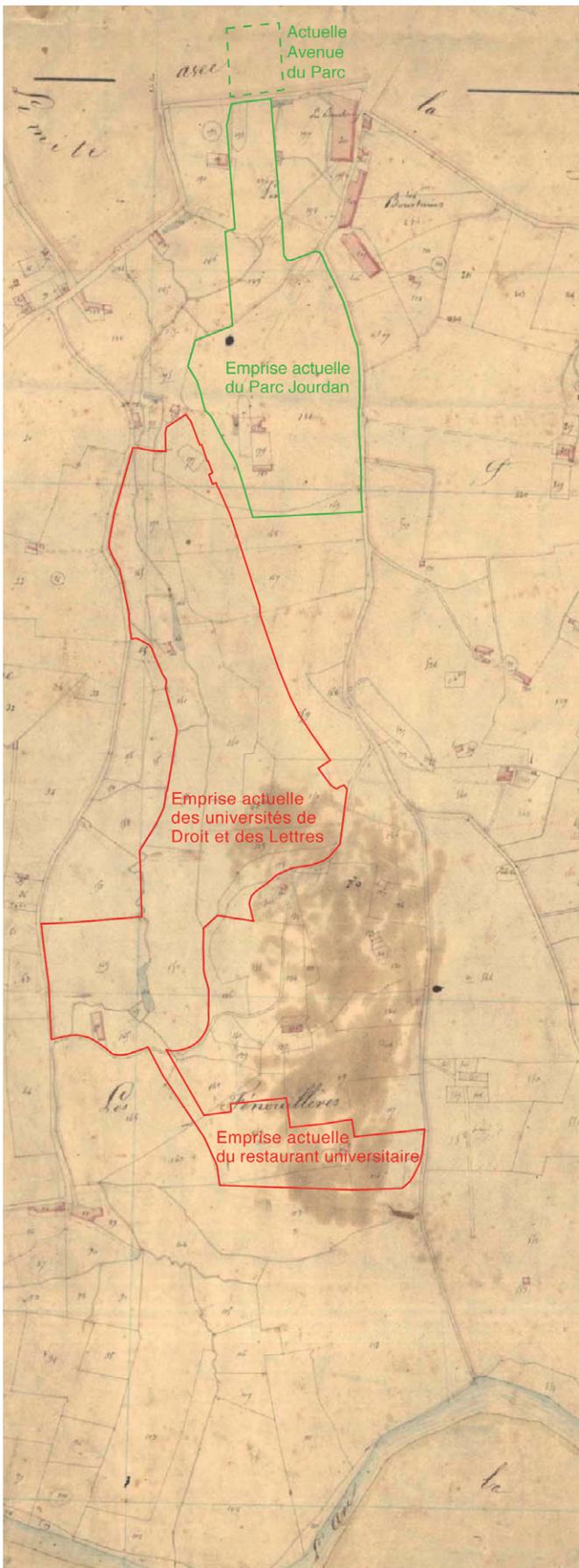
et Christine Ochs - *Assistante de projet, Opération Campus*

TABLE DES MATIÈRES

CHRONOLOGIE	7
LE SITE ET SON OCCUPATION DANS LE TEMPS	8
BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES	20
SÉLECTION DOCUMENTAIRE	25
ŒUVRES D'ART	26
INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER	31
_ CARTE DES SECTEURS	
_ CARTE DE DATATION DES IMMEUBLES	
_ CARTE DES ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS	
_ CARTE DE LOCALISATION DES ŒUVRES D'ART	
_ FICHES PAR ENSEMBLE ET PAR BÂTIMENT	

- 1409** _ Création de l'université d'Aix-en-Provence par René D'Anjou.
- 1933** _ Inauguration de la cité universitaire Abram de Gaston Castel, qui jouxte le parc Jourdan.
- 1933** _ Jean Boët travaille au projet des nouvelles facultés qui devaient encore être situées en centre-ville, Bd du Roi René.
- 1936** _ La municipalité d'Aix-en-Provence décide de construire les nouvelles facultés à leur emplacement actuel et c'est Jean Boët qui continue de travailler sur le projet.
- 1940** _ Jean Boët et Pierre Sardou travaillent ensemble au projet des nouvelles facultés (actuel bâtiment principal de la faculté de Droit.)
- 1942** _ Inscription sur l'Inventaire des Sites de l'ensemble formé par la cité universitaire et ses abords, les nouvelles facultés, le parc public Joseph Jourdan et la propriété de la société Les Gazelles.
- 1947** _ Le projet des nouvelles facultés est confié à René Egger, architecte conseil du Ministère de l'Education Nationale, suite au décès de Jean Boët. Il demande à son jeune associé qui habite Aix-en-Provence, Fernand Pouillon, de s'en charger.
- 1950** _ Fernand Pouillon (toujours associé à René Egger) commence le projet de la Bibliothèque des nouvelles universités.
- 1954** _ Achèvement de la bibliothèque de F.Pouillon et R.Egger.
- 1955** _ Achèvement du bâtiment des nouvelles facultés de J.Boët, par F.Pouillon.
_Fernand Pouillon entame le projet pour la cité universitaire des Gazelles et son restaurant universitaire.
- 1959** _ Achèvement de la cité universitaire des Gazelles.
- 1960** _ René Egger commence à travailler sur le projet de la faculté des Lettres.
- 1964** _ René Egger entame le projet de cité universitaire de Cuques.
- 1965** _ Parution d'un numéro spécial de *L'Architecture Française* sur les constructions scolaires de l'enseignement supérieur dont Aix-en-Provence, en page 7 (*L'Architecture Française* n°275/276, juillet Août 1965).
- 1966** _ Inauguration de la nouvelle faculté des Lettres et déménagement de l'université de Provence dans ses nouveaux locaux.
- 1967** _ Déménagement de la bibliothèque de l'université des Lettres dans ses nouveaux locaux.
- 1967** _ Egger entame le travail sur la cité universitaire de l'Arc de Meyran.
- 1969** _ Achèvement de la cité universitaire de Cuques.
- 1984** _ Les architectes marseillais Cerrito, Chabrol et Daniel sont chargés du nouveau bâtiment de l'Université de la Méditerranée (Sciences Economiques et Informatique), avenue Jules Ferry.
- 1988** _ Achèvement du bâtiment de la faculté de Sciences Economiques et Informatique.
- 1991** _ L'architecte Roland Carta construit plusieurs extensions pour les universités de Droit et des Lettres avec des associés différents suivant les projets : l'amphithéâtre Boulan et le pavillon d'accueil à l'entrée de la faculté de Droit ; le bâtiment d'accueil des étudiants et le pavillon des publications dans le patio central de la faculté des Lettres.
- 2006** _ Création du PRES d'Aix-Marseille.
- 2009** _ Inauguration du bâtiment René Cassin de l'Université Paul Cézanne, construit par C+T Architectures (Roland Carta et Patrick Triacca).

CAMPUS DE DROIT ET LETTRES



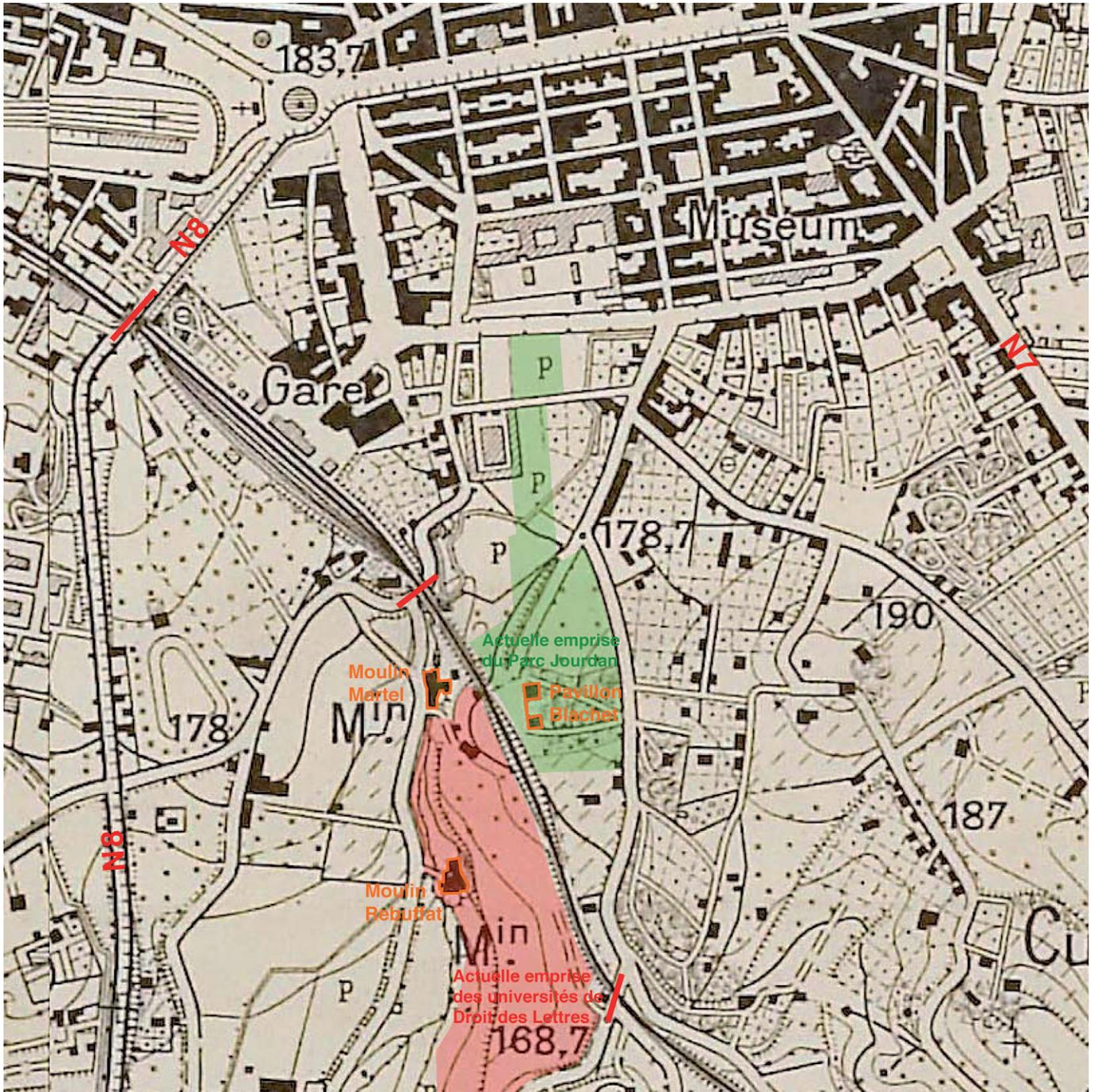
UN CAMPUS À PROXIMITÉ DU CENTRE ANCIEN

Aix-en-Provence est à l'origine une ville de garnison romaine fondée en 122 avant Jésus-Christ. La cité se développe à l'intérieur d'une première ligne de remparts avant de s'étendre au sud et à l'est au XVII^e siècle. Le fameux cours Mirabeau visible sur la page de droite est à l'emplacement de l'ancienne fortification abattue (1649-1651). La «Route impériale n°7 de Paris à Antibes» (future nationale 7) emprunte le rond-point puis le cours Mirabeau pour se prolonger au sud-est à l'extérieur de la ville par une avenue plantée. Au nord, à proximité de l'église Saint-Sauveur, a été fondée la première université d'Aix-en-Provence, sous l'administration de René d'Anjou, aujourd'hui le siège de Sciences-Po Aix. Au sud, un boulevard apparaît sur le cadastre napoléonien (relevé en 1830 pour le centre ville), c'est actuellement le boulevard du Roi René. Sur le plan de droite, est repérée en pointillé l'actuelle avenue du Parc qui donne accès au parc Jourdan, lui même signalé sur la feuille cadastrale (ci-contre) en vert. Le site des nouvelles universités de Droit et Lettres le prolonge. Plus bas, se trouve la rivière l'Arc. Le terrain est traversé par le ruisseau des Pinchinats qui s'élargit en mares sur le site des Fenouillères. À l'est, on trouve le lieu-dit de Saint-Jérôme, et à l'ouest, La Fourane. À l'intérieur du périmètre des actuelles facultés de Droit, de Lettres et du Restaurant Universitaire, on remarque qu'il y a très peu de constructions importantes en 1830. L'actuelle avenue Robert Schumann n'est alors qu'un petit chemin de terre (chemin rural n°2 des Fenouillères).

Le site du campus repéré sur le cadastre napoléonien (1829, éch. d'origine 1/2500^e)



Plan cadastral parcellaire d'Aix, dit cadastre napoléonien, 1830. Le campus se développera plus au sud, au-delà du parc Jourdan, situé dans le prolongement de l'actuelle avenue du pP



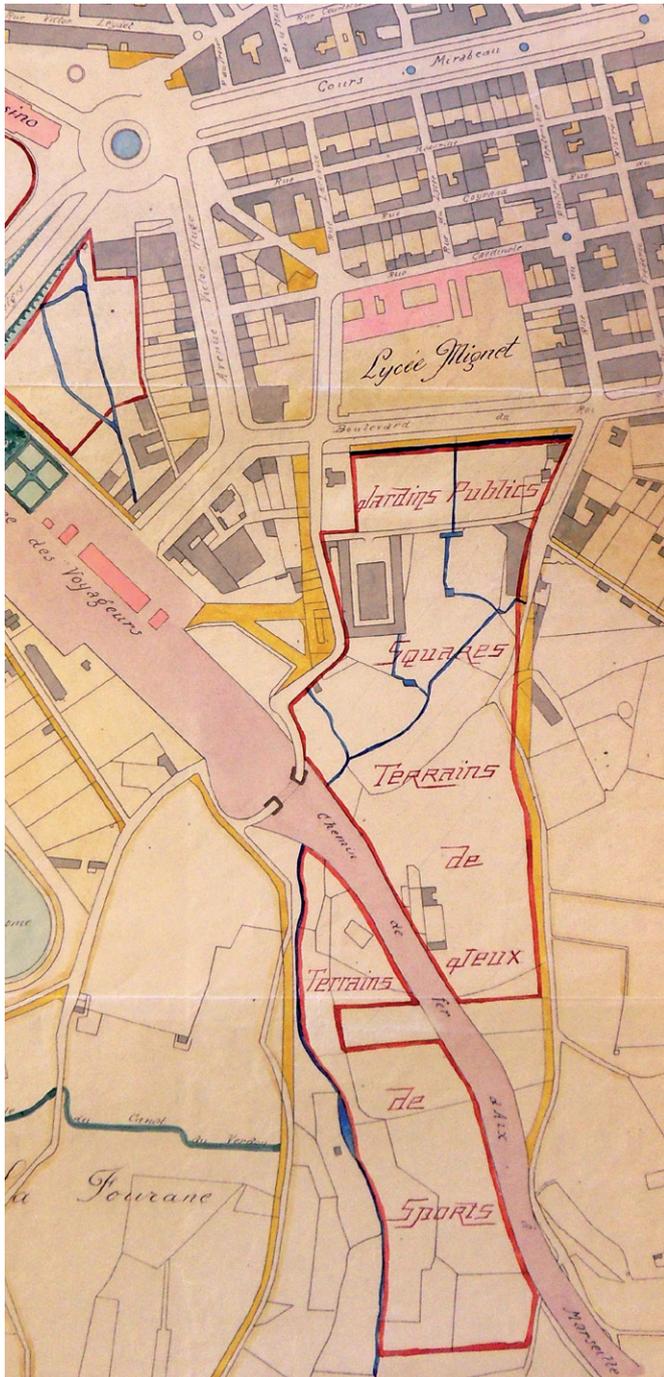
Carte du service géographique de l'armée, 1911.

LE SITE EN 1911

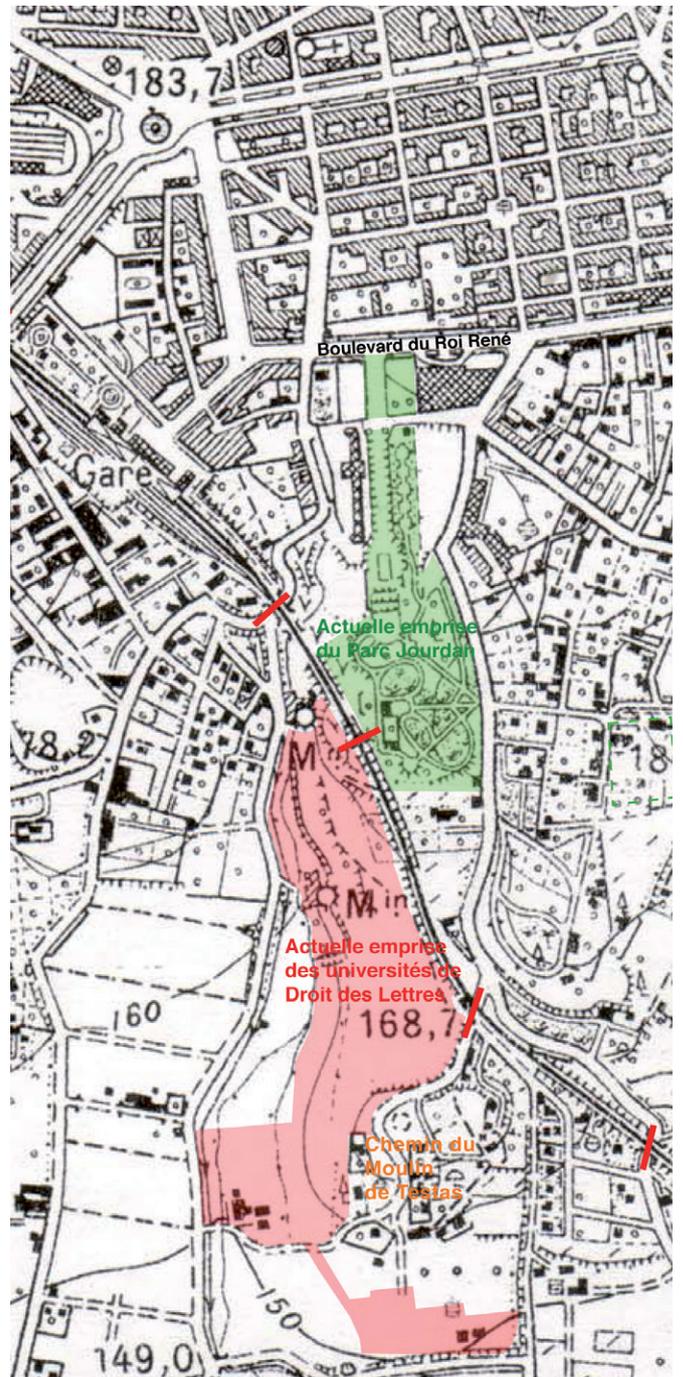
En 1856, la ligne de chemin de fer Aix-en-Provence-Rognac est réalisée. Puis la ligne directe entre Aix et Marseille est créée en 1875 par la société PLM. A cette occasion, une nouvelle gare de voyageurs s'installe au sud de l'ancien embarcadère. La ligne vient définir une nouvelle limite méridionale pour la ville ancienne qui n'a pas encore entamé son extension. On trouve à l'emplacement de l'actuel parc Jourdan les abattoirs au nord et le pavillon Blachet, actuel musée Frédéric Mistral, au sud, et sur le site des universités, deux moulins : le moulin Martel et le moulin Rebuffat (ce dernier démoli en 2003 en vue de la construction du nouveau bâtiment René Cassin de la faculté de Droit, inauguré en décembre 2009).

A l'ouest, menant au rond-point du cours Mirabeau, on trouve la «route de Marseille», ancienne route nationale 8 qui relie Aix-en-Provence à Toulon.

Aux Fenouillères, est construite une usine de traitement des eaux usées. Les égouts du quartier Mazarin (au sud du cours Mirabeau) sont alors partiellement couverts jusque là. On remarque le relief sur la carte IGN qui sera terrassé en partie par la suite. Les constructions neuves sont encore peu nombreuses et très dispersées.



Extrait du plan d'extension et d'aménagement de la ville d'Aix, 1922.

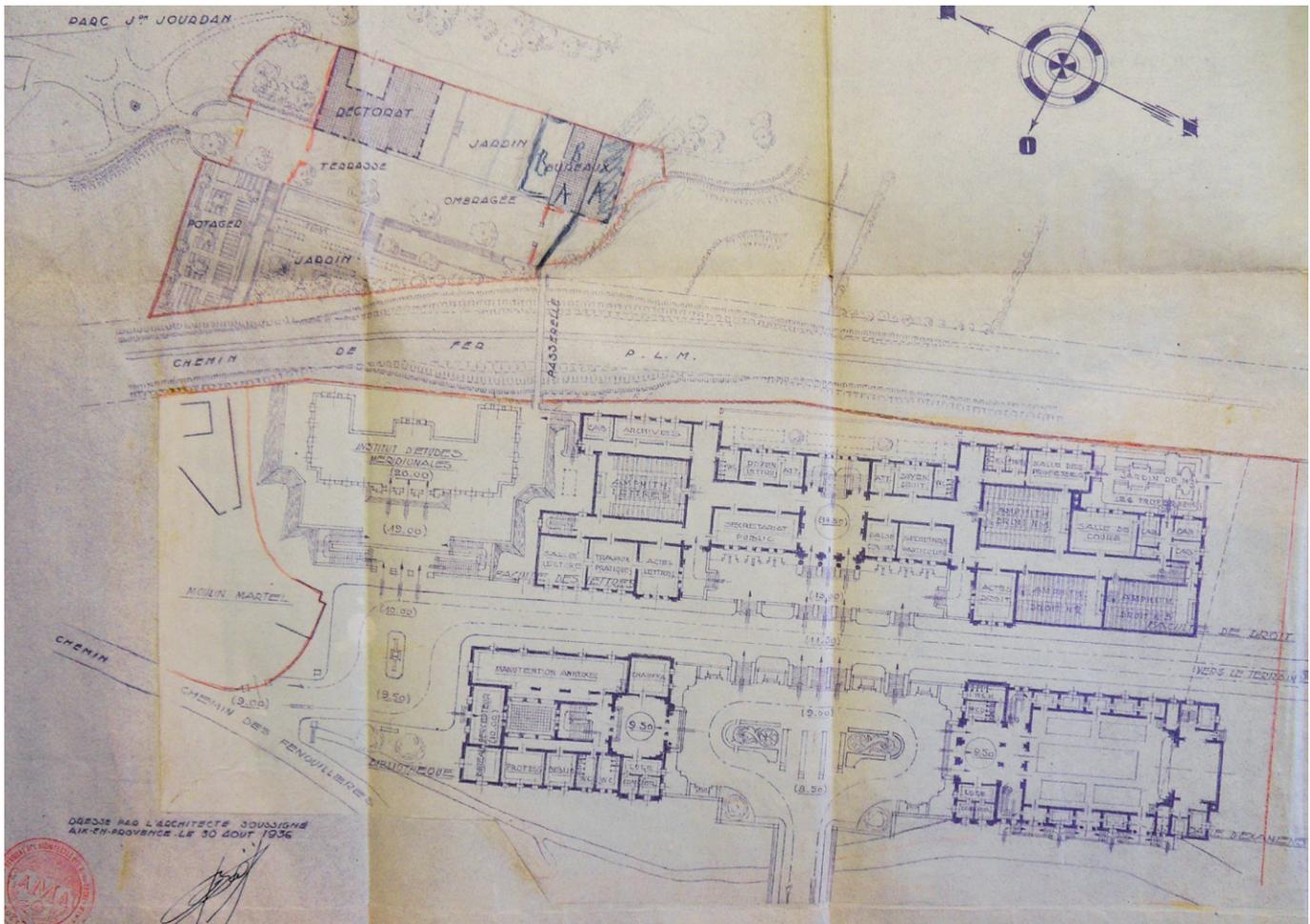


Carte IGN, 1935.

LES PROJETS D'EXTENSION URBAINE VERS LE SUD DANS LES ANNÉES 1920

L'extension urbaine au sud du quartier Mazarin fondé au XVII^e siècle prend corps dans les années 1920. On y projette l'installation de jardins publics, de squares, de terrains de jeux et de terrains de sports. Le tout deviendra avant la Deuxième Guerre mondiale le parc Jourdan, dessiné par Jacques Couëlle, inauguré en 1935. Le parc est bordé par la cité universitaire Abram inaugurée en 1933, construite par Gaston Castel, Grand-Prix de Rome. Au sud, de l'autre côté de la ligne de chemin de fer, le parc Jourdan s'interrompt pour laisser la place à des terrains de sports, là où s'installeront plus tard les nouvelles universités. La ligne de chemin de fer n'est aujourd'hui franchissable qu'en deux endroits,

par une passerelle à l'arrière de la faculté de Droit et par un passage inférieur à l'arrière de la faculté de Lettres. Autour de l'actuel chemin du moulin de Testas, on remarque les prémices d'un lotissement résidentiel, enclavé aujourd'hui dans le campus.



Facultés de Droit et Lettres, plan du 30/08/1936 (projet non réalisé), Jean Boët architecte.

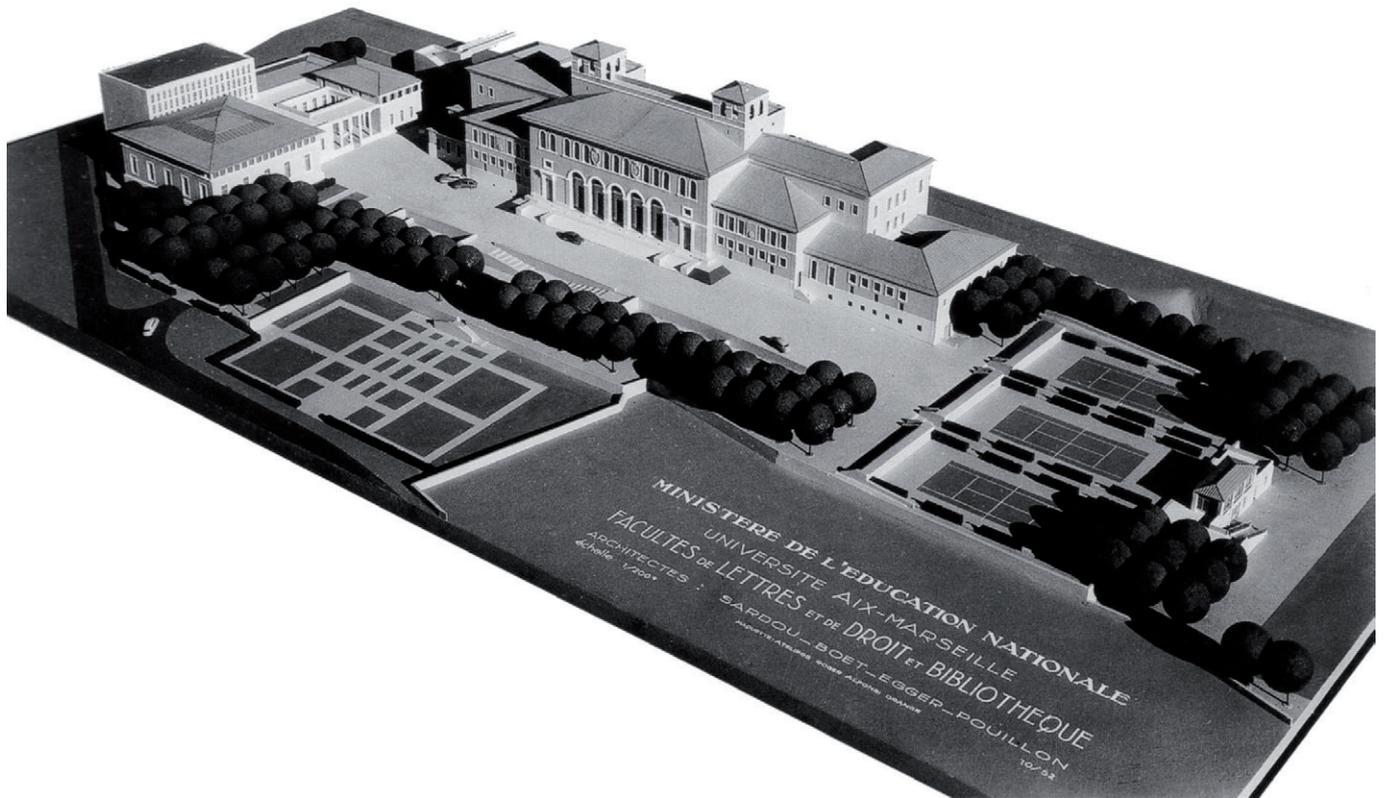
PREMIERS PROJETS POUR LES NOUVELLES FACULTÉS DE DROIT ET LETTRES

Un premier projet signé Jean Boët, le 30 août 1936, conservé aux Archives Municipales d'Aix-en-Provence, concerne les nouvelles universités et l'aménagement du rectorat dans le pavillon Blachet à l'extrémité sud du parc Jourdan. De l'autre côté de la passerelle, on trouve l'Institut d'études méridionales, puis vers le sud une grande composition axée, de trois bâtiments autour d'une terrasse et d'un parterre : la bibliothèque, le bâtiment d'enseignement et le bâtiment d'administration des deux facultés. La symétrie n'est pas tout à fait juste, le bâtiment de la faculté de Droit étant plus important en surface, proportionnellement au nombre d'étudiants inscrits. Le projet s'inscrit dans la lignée académique et reflète les formules dispensées par l'École des beaux-arts de Paris. La référence est la Villa italienne, profitant de la dénivellation du terrain pour jouir de la vue et de l'orientation plein ouest.

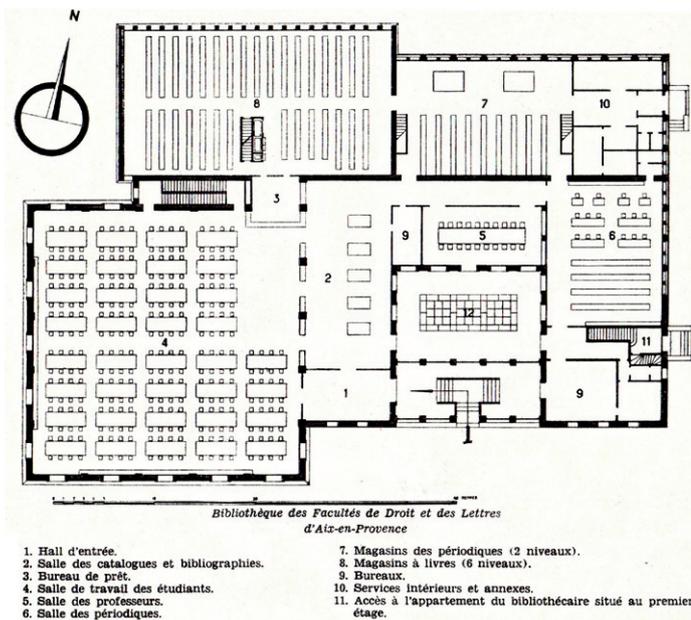
Dans un projet ultérieur, repris en 1940 par l'architecte Pierre Sardou, connu pour avoir construit plusieurs pavillons à la Cité Universitaire Internationale de Paris, la référence apparaît plus clairement : c'est la villa Médicis, où séjournent les boursiers du gouvernement français ayant reçu le Grand-Prix de Rome. Le grand hall du rez-de-chaussée du bâtiment d'enseignement s'ouvre par un portique posé au-dessus d'un emmarchement monumental et distribue deux amphithéâtres. C'est un espace commun aux deux facultés. Deux campaniles dans le style ro-

main encadrent le corps central. Les détails comme les encadrements de baies renvoient à l'architecture de la Renaissance italienne.

La réalisation de ce bâtiment est confiée à Fernand Pouillon à partir de 1947 (après le décès de l'architecte Jean Boët, la reprise du projet avait primitivement été confiée à son associé marseillais, l'architecte conseil du Ministère de l'Éducation Nationale, René Egger) dont il redessine les espaces intérieurs. L'ensemble est complété par une bibliothèque dont la forme et l'ornement sont d'un classicisme plus rigoureux. L'entrée de l'ensemble universitaire plantée d'une allée et d'une contre-allée de platanes est déportée sur le côté, permettant d'aménager un jardin clos en contrebas, traité aujourd'hui en roseraie. Celle-ci est surplombée d'une terrasse depuis laquelle un escalier monumental à double volée donne accès au terre plein supérieur, où se trouve le bâtiment principal. Cet aménagement est dû en partie à la non-constructibilité du terrain du fait du passage du ruisseau des Pinchinats qui reçoit toujours les eaux usées du quartier Mazarin, aujourd'hui encore source de problèmes. Au sud, Pouillon construit un ensemble de terrains de tennis, complétés d'un club-house dessiné à la manière d'un casino à l'italienne, le tout prolongé par un terrain de football pour lequel il construira les gradins du « stade des Fenouillères ». L'ensemble sera démoli vers 1962 pour faire place à la nouvelle faculté des Lettres.



Maquette des facultés de Droit et Lettres, aujourd'hui visible dans le hall de la bibliothèque construite par F. Pouillon.



Plan de la bibliothèque de Droit, F. Pouillon architecte, 1950-54.



Edifice des terrains de tennis de la faculté de Droit construit par F. Pouillon et démolé en 1962.

LES INTERVENTIONS DE FERNAND POUILLON

C'est René Egger, architecte des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, qui reçoit en 1947 la commande de la Bibliothèque de la faculté de Droit. Fernand Pouillon, son associé habitant alors Aix-en-Provence, reprend les travaux à son compte.

Le plan de la bibliothèque articule des volumes simples autour d'un patio. Un portique donne accès à la fois à la salle de lecture et aux

bureaux de la direction. Les magasins des livres et des périodiques se trouvent isolées à l'arrière.

Le style adopté mélange les références à l'antiquité et à l'architecture méridionale pour assurer une transition avec la faculté de Droit et Lettres. Cet édifice remarquable par son plan, sa fonctionnalité et son style a été labellisé « Patrimoine du XX^e siècle » en 2006.

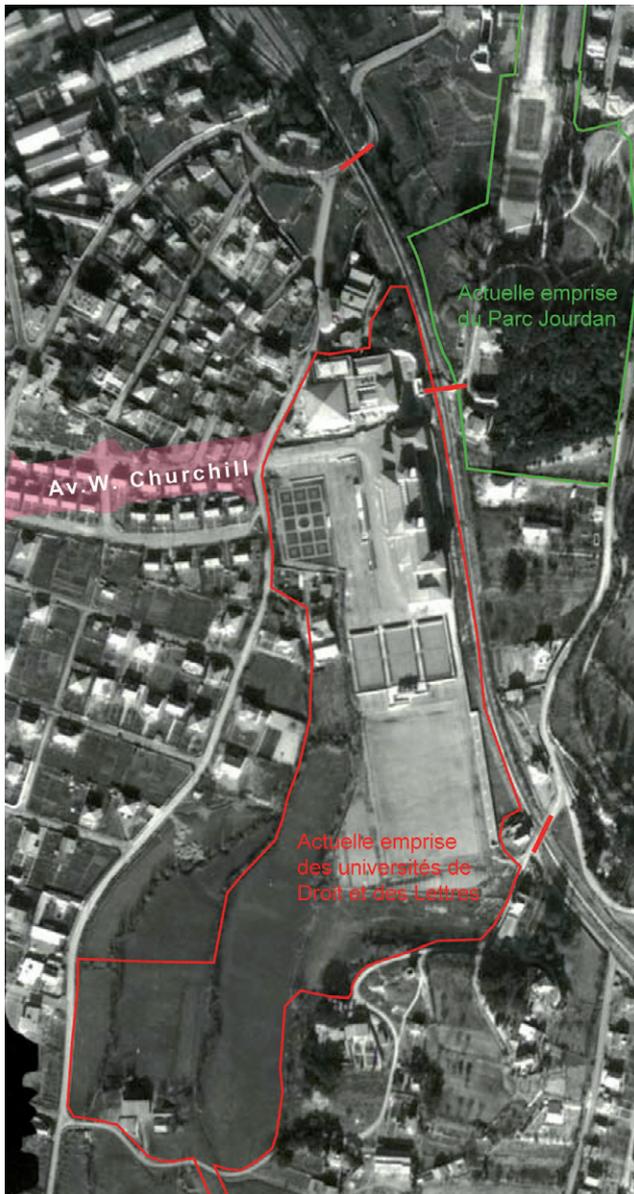
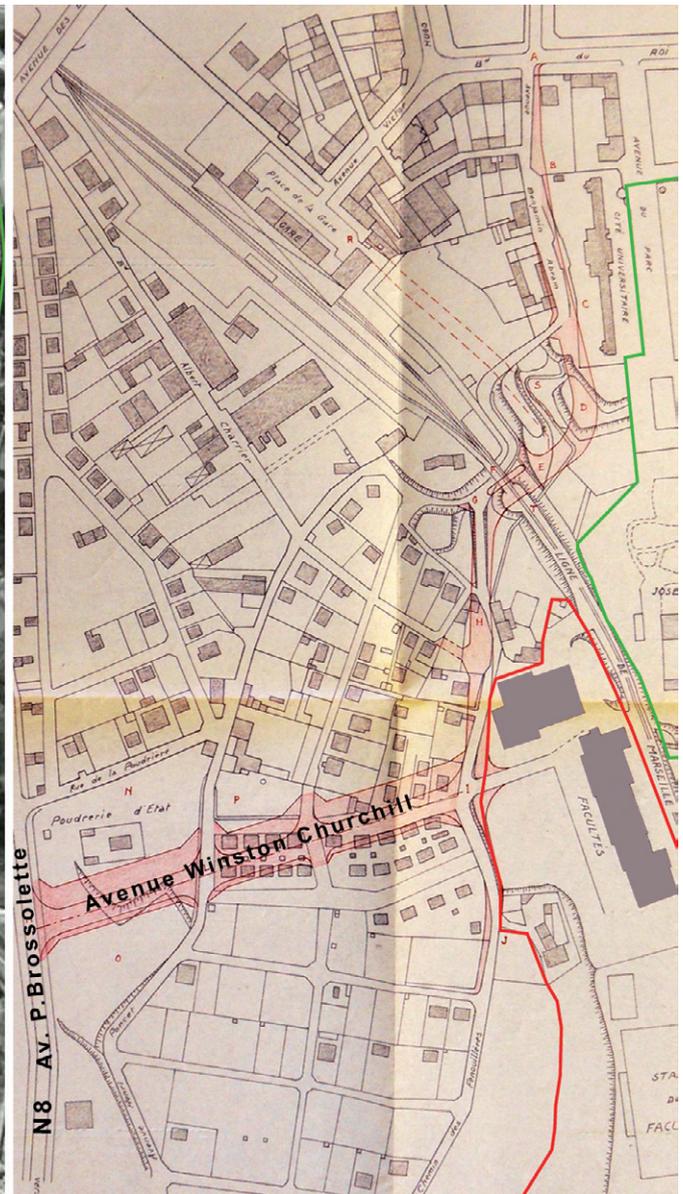


Photo aérienne IGN, 1955.



Plan d'accès dressé en 1955, archives municipales.

UN PROJET POUR DÉSENCLAVER LES NOUVELLES FACULTÉS DE DROIT ET LETTRES

En 1955, la construction du projet Boët et Sardou est achevée sous la direction de Fernand Pouillon, mais le nouveau campus reste isolé à l'extérieur de la ville et souffre de son éloignement du centre ancien à cause de la coupure matérialisée par la ligne de chemin de fer au sud du parc Jourdan. La même année, est dressé un projet de liaison directe avec la Nationale 8, route nationale qui rejoint le rond-point de la Rotonde à l'extrémité du cours Mirabeau. La nouvelle avenue ainsi créée passe sans ménagement au travers d'un lotissement résidentiel établi dans le prolongement de la nouvelle entrée de l'ensemble universitaire. Cette disposition rend la composition d'ensemble plus dynamique en cassant la stricte symétrie prévue à l'origine et l'avenue reste aujourd'hui la voie principale d'accès au nord d'un site universitaire qui s'est considérablement développé, plus au sud, dans un tissu périurbain qui l'enserme.

En 1968, l'avenue Winston Churchill et les nouvelles barres de logements modernes sur ses abords sont achevées, ainsi que la nouvelle faculté de Lettres (depuis 1966) construite par René Egger, architecte chargé de la coordination des universités dans le midi de la France par le Ministère de l'Éducation. On remarque que l'amphithéâtre Portalis de la faculté de Droit, également réalisé par Egger et par son architecte d'opération, José Levasseur, est déjà là alors qu'il ne figurait pas dans le projet initial. En effet, le programme évolue aussi rapidement que les effectifs augmentent. On aperçoit à l'est le bâtiment du CROUS, le Restaurant Universitaire et la cité universitaire des Gazelles réalisés par Pouillon sôtôt la faculté de Droit achevée. L'habitat pavillonnaire a continué sa progression.

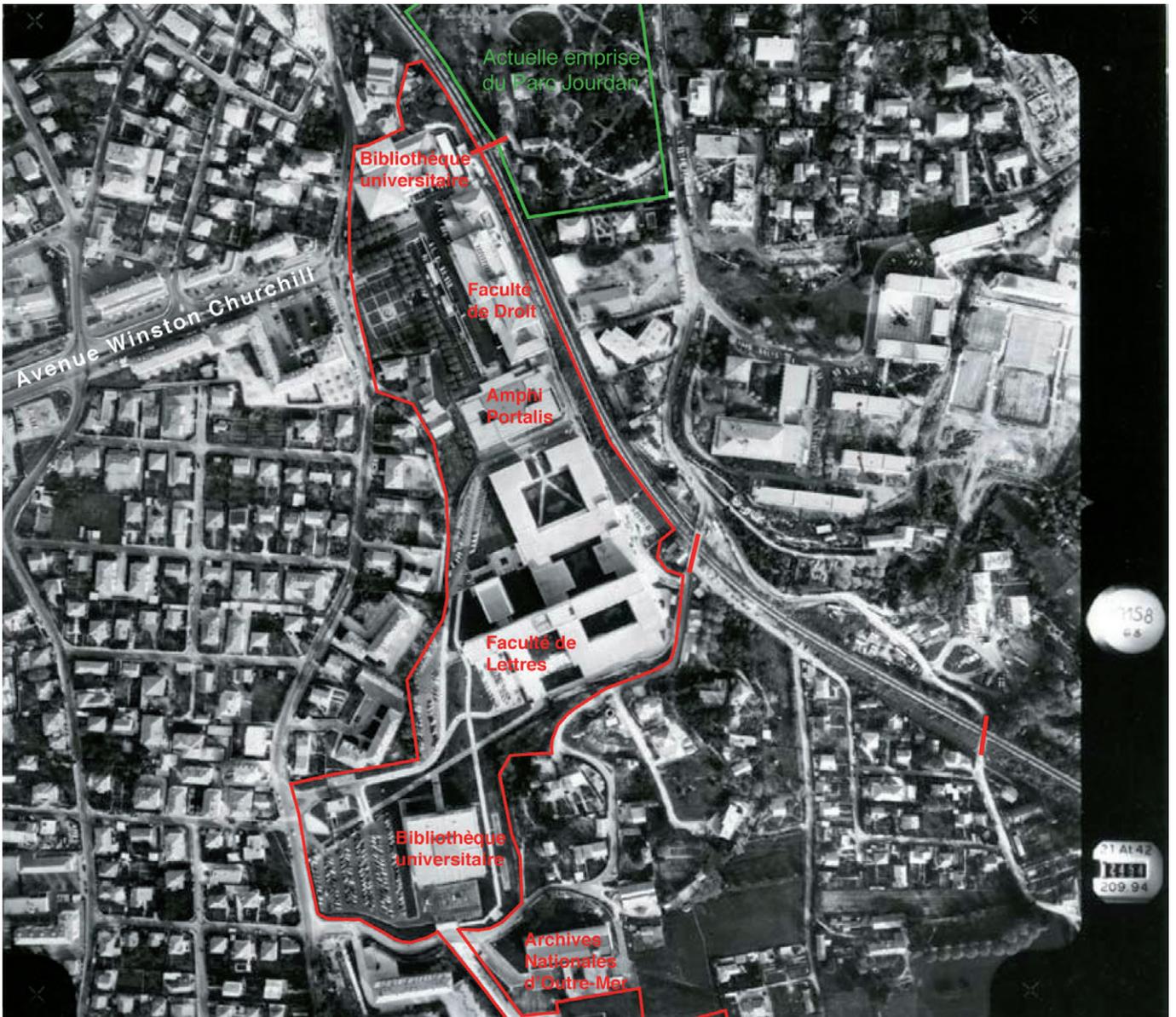
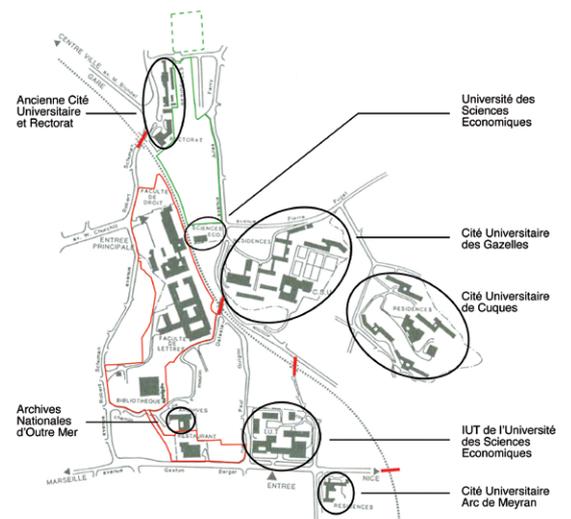


Photo aérienne IGN, 1968.

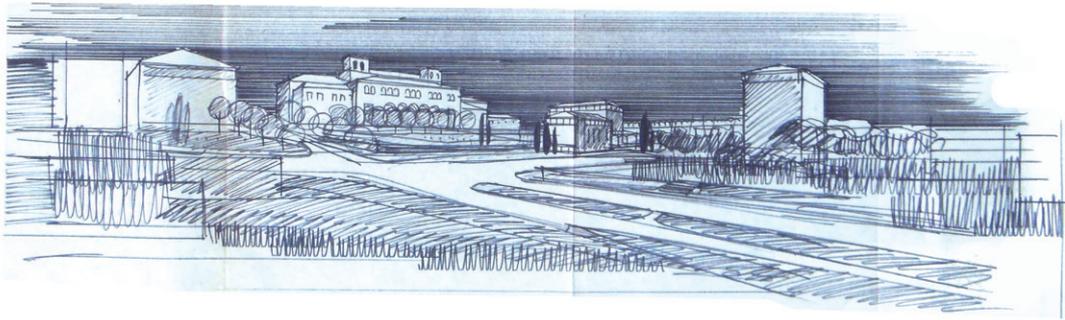
UN CAMPUS TOUJOURS SÉPARÉ DE LA VILLE ANCIENNE PAR LA VOIE FERRÉE

À l'est de la voie ferrée, la cité universitaire Abram a été réaménagée en bureaux du rectorat dont le bâtiment principal a été construit par Egger peu après la faculté des Lettres. L'université des Sciences économiques, construite récemment par une équipe d'architectes marseillais, Cerrito, Chabrol et Daniel (1984-1988) au sud du parc Jourdan, est complètement isolée des universités de Droit et Lettres toutes proches car de l'autre côté de la voie ferrée. Il en est de même pour les deux cités universitaires plus anciennes, les Gazelles (Pouillon, 1955-1959) et Cuques (Egger, 1964-1967).

Plus au sud et à l'ouest de la voie ferrée, on trouve l'IUT et la cité universitaire Arc de Meyran (Egger, 1967-1969). Plus proches, et pourtant non comprises dans notre secteur d'étude, on trouve les Archives nationales d'Outre-Mer. Implanté à Aix à l'occasion de la construction du pôle universitaire (période où s'achevaient la décolonisation), le bâtiment a été agrandi en 1996 par l'Agence Robain-Guieysse.



Les équipements universitaires, «mission campus», 1991.



Croquis de l'agence Egger sur lequel on aperçoit le projet de la faculté des Lettres dans le prolongement de celle de Droit.



Avant-projet, Plan Directeur, Étude schématique de principe, Egger, architecte en chef, 1961.

LE PROJET DE LA FACULTÉ DES LETTRES, DU RESTAURANT UNIVERSITAIRE ET DES ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER

Le projet de la faculté de Droit et de Sciences humaines est confié à René Egger en 1960 (l'ensemble sera construit entre 1962 et 1967), qui en tant qu'architecte chargé de la coordination des universités dans le sud-est de la France par le Ministère de l'Éducation, a également réalisé les facultés de Médecine et de Pharmacie à Aix-en-Provence, l'ensemble universitaire de Luminy et de Saint-Jérôme à Marseille, l'ensemble universitaire de Montpellier II et celui de Rangueil à Toulouse. L'architecte d'opération est José Levasseur, excepté pour le Restaurant Universitaire sous le contrôle de Louis Regeste.

Le croquis ci-dessus, conservé aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône de Marseille montre que l'architecte a pensé la

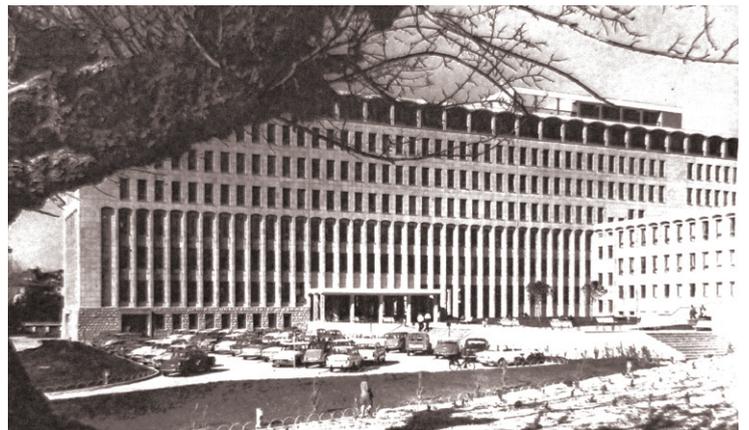
nouvelle faculté de Lettres dans le prolongement des constructions préexistantes de Fernand Pouillon. Dans un premier projet René Egger dessine un ensemble de bâtiments reliés par des cheminements piétonniers couverts (système qu'il réutilisera également dans ses autres projets d'universités) où le rôle du bâtiment de la faculté de Lettres, qui apparaît déjà dans sa forme définitive, semble être d'assurer la transition entre la faculté de Droit et les autres bâtiments de facture beaucoup plus moderne. Il souhaitait par ailleurs que cet ensemble puisse s'étendre autour d'un parc dédié aux étudiants à l'emplacement même du lotissement autour du chemin du Moulin de Testas, pourtant déjà partiellement construit.



Plan-masse, 1962. Avant-projet qui prévoit une liaison piétonne plantée directe vers le restaurant universitaire.



Vue depuis la faculté vers la bibliothèque universitaire.



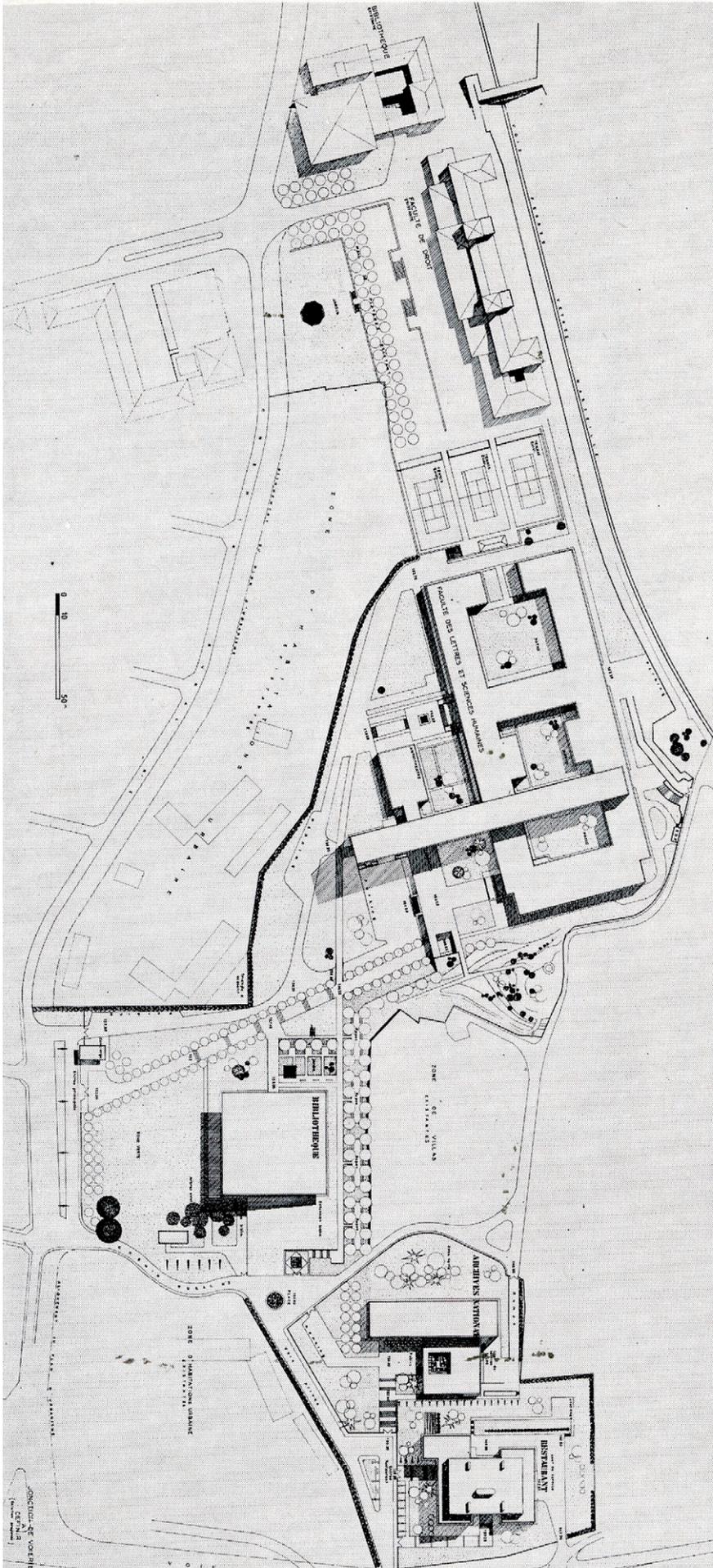
Vue de la façade de la faculté des Lettres, 1967.

On note sur le même plan que la roseraie n'existe pas encore puisqu'il prévoit également de faire des jardins à la française sur la deuxième terrasse, à l'emplacement du parking dessiné par Pouillon.

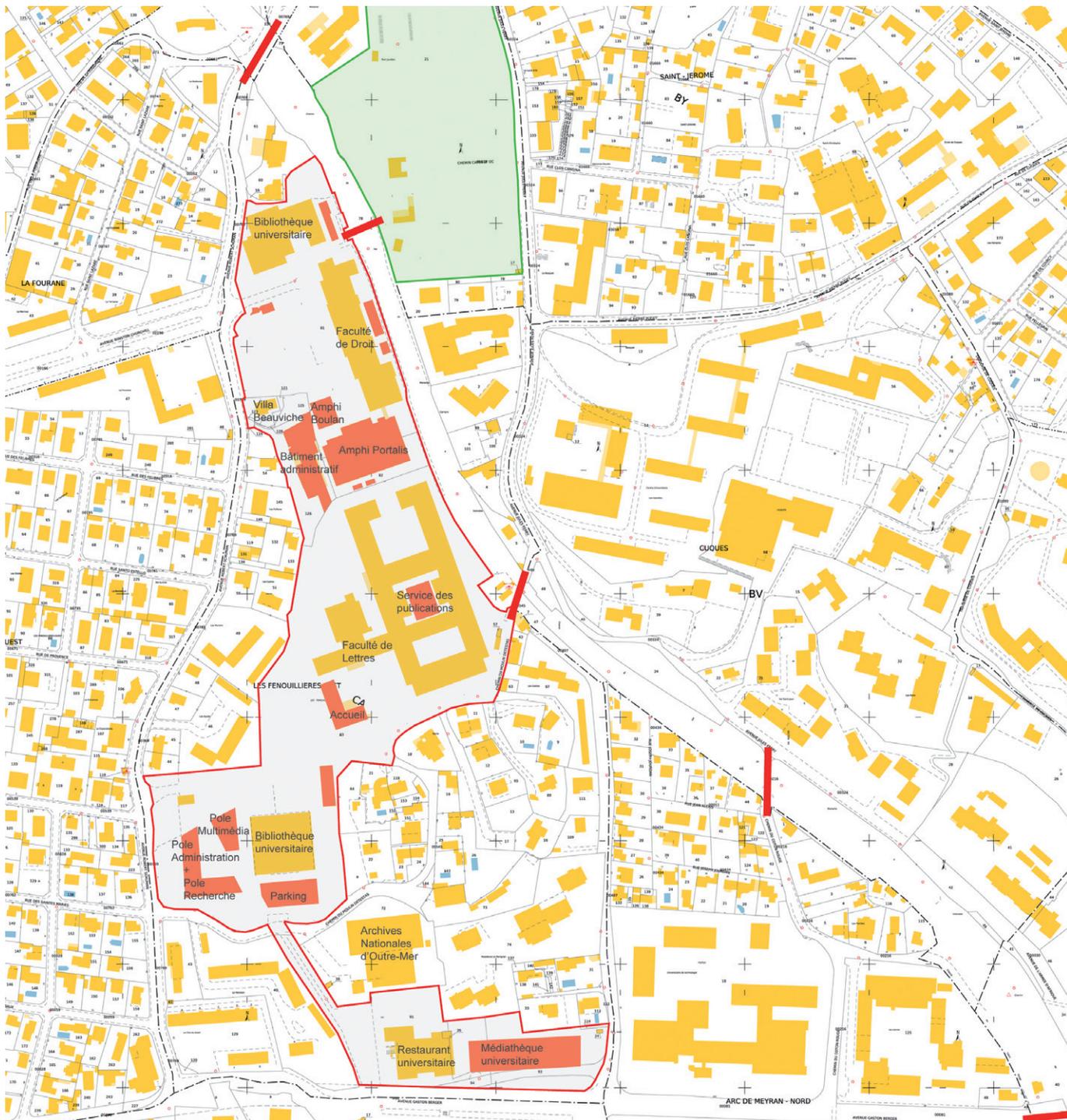
Par ailleurs, il choisit d'organiser son plan général de manière à ce que la séquence de découverte progressive de la façade de la bibliothèque par une approche d'abord oblique puis plus frontale et monumentale du bâtiment de la faculté de Lettres soit similaire à celle de la faculté de Droit.

Egger, au début de son projet, se place dans la continuité de la faculté de Droit. Il opère néanmoins un réajustement par la suite en optant pour des typologies de bâtiments de type barre ou plot et pour le mode constructif en utilisant un revêtement de pierre agrafée. La barre prin-

cipale qui s'élançe pour être vue de loin et notamment depuis la faculté de Droit, est là pour affirmer la place de la faculté des Lettres.



Plan d'ensemble du site des universités de Droit et Lettres réalisé par R. Egger, publié dans la revue *L'Architecture Française*, n°275-276, juillet-août 1965.



Plan d'ensemble du site des universités de Droit et Lettres, état actuel et projets en cours.

UNE STRATÉGIE D'HYPER-DENSIFICATION AU FIL DU TEMPS

Les sites des universités de Droit et des Lettres ne font respectivement que 2,1 et 5,5 hectares.

Sur les plans-masse de 1961, René Egger inscrit déjà sur les terrains alentour la mention « terrain à acquérir, urgence » ou « à ne pas construire, urgence ». Mais ça n'aura pas suffi à arrêter l'avancée pavillonnaire.

Ce manque de foncier disponible à proximité a pour conséquence que toute nouvelle construction (repérée en rouge sur le plan ci-dessus) est directement en rapport avec les bâtiments du projet initial. Le pavillon à l'entrée, l'amphithéâtre Boulan, le récent bâtiment René Cassin de la faculté de Droit, le bâtiment d'accueil et le pavillon du service des pu-

blications dans le patio central de la faculté des Lettres sont l'œuvre de l'architecte Roland Carta, associé à Patrick Triacca pour la faculté de Droit ou Michel Gomez pour celle des Lettres. Dietmar Feichtinger est l'auteur du parking et de l'extension près de la bibliothèque des Lettres dont le chantier est en cours. Quant à la médiathèque à l'extrémité sud du campus, les appels à candidature sont en passe d'être lancés.

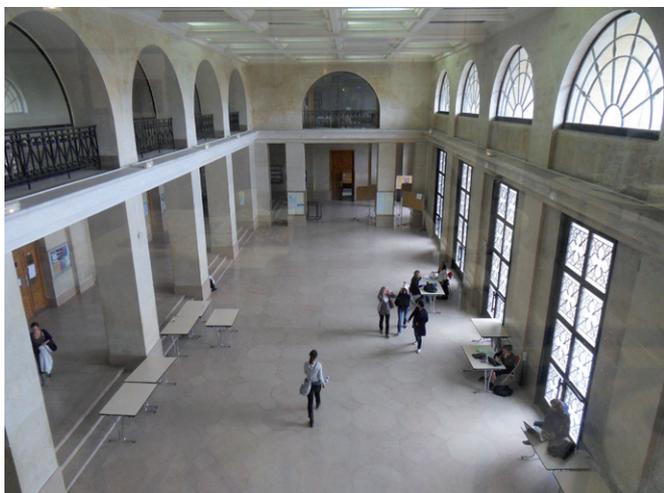
Ce phénomène est accentué par l'étrécissement du site qui se développe selon un axe nord-sud.

Il en découle un phénomène d'hyper-densification.

BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES

JEAN BOËT

Né à la fin du XIXe siècle dans les Bouches-du-Rhône, il exerce comme architecte du gouvernement. En 1910, architecte à Marseille, il obtient le titre d'officier d'Académie. En 1923, tandis qu'il construit un théâtre de verdure capable d'accueillir 5000 spectateurs à Marseille, il s'implique dans les associations professionnelles et devient secrétaire adjoint de la Société départementale des architectes, dont il est l'archiviste en 1924. En 1926, il est l'auteur du plan du sous-lotissement Baudin, issu du démembrement de la propriété Farriene, quartier de la Fontaine-des-Tuiles, dans le 16e arrondissement de Marseille.



Jean Boët (avec Pierre Sardou et Fernand Pouillon), salle des pas perdus de l'ancienne faculté de Droit et Lettres.

En 1927, il devient secrétaire général de la Société des Architectes des Bouches-du-Rhône. Avant même Pierre Sardou, Jean Boët est à l'origine du nouveau bâtiment de la faculté de Droit et Lettres d'Aix-en-Provence dont il signe un premier projet conservé aux Archives Municipales dès 1936. Il est alors installé dans cette ville, 4 place Jeanne d'Arc. Son décès interrompt le chantier entamé en 1940, qui est confié en 1947 par le Ministère de l'Education nationale à René Egger. Celui-ci délèguera l'affaire à son associé aixois Fernand Pouillon.

BIBLIOGRAPHIE :

La Construction Moderne (21 mai 1910, 14 octobre 1923, 11 juillet 1926, 9 octobre 1927)

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Annuaire de la S.A.D.G. avant 1940, base Mérimée du ministère de la culture et du patrimoine ; courrier, Archives Municipales d'Aix-en-Provence ; <http://www.marseilleforum.com/77-marseille-theatre-silvain.htm>

RENE EGGER (né en 1915)

CABINET EGGER ET POUILLON (1944 à 1953)

Né à Marseille, il est diplômé de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts en 1941, où il accomplit ses études dans l'atelier Expert repris par Eugène Beaudouin. Après une première mission au Niger, de retour en France, il est nommé architecte conseiller technique du Ministère de l'Education Nationale en 1942 (jusqu'en 1968). A l'école nationale des Beaux-Arts, il a rencontré Fernand Pouillon, et tous deux deviennent architectes de l'US Army, chargés de l'installation des affaires civiles, puis des travaux pour le Ministère des Anciens Combattants. Ils s'associent, et Egger participe ainsi à la reconstruction des immeubles du Vieux-Port (groupes 4 et 8) dont l'ensemble de 260 logements dit de la Tourette, au nord du site, encadré par le Fort Saint-Jean et l'église Saint-Laurent (1948-1953). Les deux architectes construisent l'usine Nestlé avenue de la gare Saint-Menet à La Millière (dont le projet est conçu entre 1947 et 1948 et réalisé jusqu'en 1955). En 1947, l'agence Egger-Pouillon se voit confier la poursuite du chantier de la faculté de Droit et Lettres d'Aix-en-Provence (projet mené par Pouillon jusqu'en 1955). En 1952, l'agence Egger-Pouillon s'installe 73-75 la Canebière à Marseille dans un immeuble de bureaux et de logements édifié à l'emplacement de l'ancien magasin des Nouvelles Galeries, incendié, tandis qu'elle entame la construction du Lycée d'Enseignement Professionnel Colbert, 13 rue Capitaine Dessemond à Marseille (terminé en 1954). En 1953, René Egger est nommé Architecte des Bâtiments civils et Palais nationaux, et le premier bâtiment qui lui est confié est l'Hôtel de Police de Marseille, place de la Major, qu'il reconstruit et auquel il ajoute une aile nouvelle. Toujours en collaboration avec Pouillon, il projette d'y utiliser la pierre blanche de Bourgogne en parement agrafé. Mais quelques temps après, la collaboration entre les deux architectes s'interrompt. Chacun reprend son indépendance et Pouillon, qui reste à Marseille et Aix-en-Provence, ouvre des agences à Alger, à Paris et en Iran. En 1955, commence pour René Egger le chantier de la faculté de Médecine et Pharmacie de Marseille, 27 bd Jean Moulin (terminé en 1958, en collaboration avec Yannic Boudard), ce qui détermine une grande part de son activité future tournée vers l'architecture scolaire et l'architecture hospitalière.

En 1956, René Egger est nommé président du groupe de travail « techniques et procédures de construction » pour l'Education Nationale au Commissariat général au Plan (préparation du IIIème Plan de modernisation et d'équipement). La même année, il entreprend la construction de 150 écoles standardisées à Marseille, dans son agglomération et en Avignon (jusqu'en 1976). En 1960-1961, il conçoit les plans masses des universités scientifiques de Toulouse Ranguel (avec Georges Massé), Montpellier Le Triolet, Marseille-Luminy, Marseille Saint-Jérôme, Nice-Valrose (avec René Séassal) et de la nouvelle faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, dont les chantiers sont terminés en 1966, à l'exception



René Egger, nouvelle Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence

de Luminy qui sera mené en plusieurs phases jusqu'à son interruption en 1972. En 1962, il projette la nouvelle faculté de Lettres et Sciences Humaines de Montpellier (inaugurée en 1966). Parallèlement René Egger conçoit et construit à Marseille l'hôpital Nord et le centre hospitalo-universitaire de la Timone. Citons encore au titre de l'architecture scolaire, son école nationale d'enseignement technique à Saint Tronc (1962), l'école de la Marine marchande à la Pointe Rouge (1967-1968) et les écoles des beaux Arts et d'Architecture de Luminy (1968). En 1967, René Egger devient architecte conseil pour la construction des lignes de métro de Marseille (jusqu'en 1993) avec l'Atelier 9, avec qui il collabore pour le plan d'aménagement de la plage du Pharo. En 1968, il devient membre associé de l'atelier Delta, groupement d'architectes avec lequel il conçoit et construit notamment la faculté de médecine nord. L'architecte exerce à Marseille avec Pouillon 38 rue Longue des Capucins, puis au 73 rue de la Cannebière à partir de 1952, jusqu'en 1968. René Egger est toujours inscrit à l'ordre des architectes (A 2591 - 401 corniche Kennedy, Marseille 7e). A Aix-en-Provence, pour la nouvelle faculté des Lettres et Sciences Humaines qui partageait auparavant le bâtiment de la Faculté de Droit, Egger décide d'abord de continuer la composition et d'élaborer un plan masse en deux ailes autour de la nouvelle bibliothèque et d'un vaste jardin, en prenant soin d'intégrer les bâtiments construits précédemment. L'emprise de terrain nécessaire n'ayant pas été acquise par l'Etat, il dessine un bâtiment autour de deux patios intérieurs, dominant le site de sa hauteur, positionne la bibliothèque séparément plus au sud. Pour ses deux ensembles ainsi que pour le pavillon d'entrée, il décide d'employer la pierre sous forme de plaquettes de revêtement, mises en œuvre en fond de coffrage, tenues à la structure béton par des agrafes. Son architecte d'opération est l'architecte José Levasseur, installé à Aix-en-Provence.

BIBLIOGRAPHIE :

Egger René, Avec Gaston Defferre, éd. européenne de Marseille-Provence, 2001, 257 p.
 « Centre régional d'éducation physique et sportive à Aix-en-Provence – R. Egger et F. Pouillon », *Techniques et Architecture*, constructions scolaires 3, 1957, p. 100-101.
 « Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence – René Egger, architecte coordonnateur, José Levasseur, architecte d'opération », n°275-276, 1965, p. 7.
 « Faculté des Sciences de Marseille-Luminy – René Egger, architecte », n°275-276, 1965, p. 9.
 « Bibliothèque de l'ensemble universitaire de Marseille-Luminy – René Egger, architecte-en-chef, Didier Chaussat, Attila Caloust, architectes », *L'Architecture Française*, n°319-320, 1969, p. 51-54.

« Montpellier. Faculté des lettres et sciences humaines. R. Egger, architecte-en-chef, P. Jaulmes, J.-C. Deshors, architectes », *Techniques et Architecture*, Constructions scolaires et universitaires, n°3, 1967, p. 70-73.

« Faculté des sciences de Toulouse – R. Egger, architecture en chef – E. F. Chabanne, Y. Boudard, architectes d'opération », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 115.

« Toulouse ; Institut National des Science Appliquées, R. Egger, architecte coordonnateur, C. Montagné, G. Massé, J. Montier, architectes d'opération », *Techniques et Architecture*, Constructions scolaires et universitaires, n°3, 1967, p. 74-77.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; archives départementales des Bouches-du-Rhône, Fond Egger 65 J. *Tableau de l'Ordre national des architectes*.

Sbriglio, Jacques, *Guides d'Architecture*, Marseille, 1943-1993, éditions Parenthèses, 1993.

JOSE LEVASSEUR (né en 1916)

Né à Vatan dans l'Oise, il est ancien élève de l'atelier Expert repris par Eugène Beaudouin à l'Ecole nationale des Beaux-Arts (comme Pouillon et Egger), il obtient la 2^e médaille concours américain, ainsi que le 1^{er} prix Rougevin (1941), ainsi que le 1^{er} prix Godeboeuf (1942) réputés pour échoir à des architectes très bons dessinateurs et sensibles au décor. Diplômé en 1942, il reçoit la croix de guerre à la Libération pour sa participation au conflit armé. Il est membre de la S.A.D.G en 1955. Il collabore à la construction des bâtiments du campus de Droit et Lettres d'Aix-en-Provence avec l'architecte René Egger, dont il est l'architecte d'opération. Il exerce ensuite dans la région. Il est installé au 4, avenue Victor Hugo (1962) et 12 bis avenue Paul Cézanne à Aix-en-Provence (1968).

BIBLIOGRAPHIE :

« Faculté des lettres et sciences humaines d'Aix-en-Provence – René Egger, architecte coordonnateur, José Levasseur, architecte d'opération », n°275-276, 1965, p. 7.
 Egger René, avec Gaston Defferre, éd. européenne de Marseille-Provence, Marseille, 2001, pp.95-96.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Annuaire des architectes français, 1968 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962, Liste des architectes honoraires, ordre national des architectes.

FERNAND POUILLON (1912-1986)

CABINET EGGER ET POUILLON (1944 à 1953)

Né à Cancon (Lot-et-Garonne), fils d'un entrepreneur de travaux publics, Fernand Pouillon est inscrit comme élève de 2^{ème} classe à l'école régionale d'architecture de Marseille en 1927. En 1931, il rejoint l'atelier Paul Bigot à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris. Il est régulièrement inscrit à Paris jusqu'en 1939, tandis qu'il vit et travaille à Marseille puis à Aix-en-Provence où il s'installe. Il s'associe avec son condisciple Henri Enjouvin et commence à traiter en parallèle ses propres affaires.

Il construit sur un terrain qui lui appartient un premier immeuble de rapport en 1934, avenue des Belges, le groupe Albert 1^{er}, et un peu plus loin à deux pas de la gare un deuxième l'année suivante, le groupe Victor Hugo.

Il ouvre ensuite avec Enjouvin une agence à Marseille et construit d'autres immeubles de rapport, rue de la Corderie, rue Louis-Maurel et rue Mondovi. A partir de 1938 et jusqu'en 1943, en plein mouvement régionaliste, Pouillon

et Enjouvin construisent vingt caves coopératives, en Ardèche, dans le Vaucluse et dans les Bouches-du-Rhône. En 1936, Fernand Pouillon fait la connaissance d'Eugène Beaudouin, professeur à l'ENSBA qui reprend l'atelier libre de Roger Henri Expert.



Fernand Pouillon, bibliothèque de Droit et Lettres aujourd'hui bibliothèque de Droit
C'est vraisemblablement grâce à son soutien, qu'après sa démobilisation Fernand Pouillon passe son diplôme d'architecte et qu'il s'inscrit à l'Ordre en 1942. En 1944, Fernand Pouillon s'associe à René Egger et leurs travaux se confondent jusqu'en 1953, date où Pouillon part développer son activité en Algérie, en Iran et en région Parisienne. Pour le bâtiment de la Faculté de Droit et Lettres d'Aix-en-Provence, Fernand Pouillon bénéficie de la commande passée à Egger par le Ministère de l'Education nationale, Pouillon résidant à Aix et connaissant personnellement le maire et le recteur d'Académie. Dans ses *Mémoires* (page 75), il note que la moitié de l'édifice était déjà exécutée et qui ne leur restait « qu'à influencer les aménagements intérieurs afin de rendre le bâtiment convenable ». Mais plus que ces travaux de suivis et de dernière minute, Pouillon choisit de tenter une opération d'urbanisme, dans un site « entre terrains vagues et pavillons de banlieue ». Ainsi il installa à côté du bâtiment principal et dans le prolongement de l'ouverture d'une voie nouvelle d'accès le bâtiment de la bibliothèque dont il est l'auteur et où l'on voit la double influence classique et régionale. Le chantier fut pour lui une suite de déconvenues et un constant rapport de force avec les entreprises et avec le Ministère. C'est à cette époque (1953) que Fernand Pouillon, Architecte-conseil du ministère de la reconstruction pour les départements du Vaucluse, des Basses Alpes et des Hautes-Alpes, crée un atelier d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence. Il y encourage une pratique qui allie patrimoine local, tradition et modernité.

BIBLIOGRAPHIE :

« Centre régional d'éducation physique et sportive à Aix-en-Provence – R. Egger et F. Pouillon », *constructions scolaires 3, Techniques et Architecture*, 1957, p. 100-101.
« Bibliothèque des facultés de Droit et des Lettres d'Aix-en-Provence – R. Egger et F. Pouillon, architecte », *L'Architecture Française*, n°251-252, 1963, p. 12.
« Bibliothèque de la faculté des Sciences – R. Egger et F. Pouillon, architecte », *L'Architecture Française*, n°251-252, 1963, p. 13.
Fernand Pouillon, *Mémoires d'un architecte*, Paris, Le Seuil, 1968, pp.75-79.
Danielle Voldman, *Fernand Pouillon*, Payot, 2006, pp. 154-156.
Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle, Dir. Jean-Paul Midant. Paris, Hazan : Institut français d'architecture, 1996, p. 725 (notice Gabriele Lechner).

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1952.

PIERRE SARDOU (1873-1952)

Petit-fils du conservateur du musée de Versailles, fils aîné de l'auteur dramatique Victorien Sardou, Pierre Sardou étudie à l'Ecole nationale des beaux-arts de Paris dans l'atelier Constant-Moyaux, et obtient son diplôme en 1901. Sardou est depuis 1905 architecte en chef des Monuments Historiques et restaure notamment le palais Granvelle à Besançon, l'église Notre-Dame de Dole et la cathédrale de Saint-Claude dans le Jura. Avant la première guerre mondiale, il construit l'école maternelle de la rue Paul-Dubois (Paris, 1905), le manoir Denouval à Andrésy (1912), des villas à Grasse et à Etretat, l'église Notre-Dame-du-Rosaire à Paris (1912) ou encore la Banque d'Alsace et de Lorraine, place des Victoires. Puis il signe à Paris en 1925 le siège du journal *L'intransigeant*, rue Réaumur. Avec la Maison du Japon à la Cité internationale universitaire de Paris (1929-1936), il confirme son attachement pour les programmes liés à l'architecture scolaire et universitaire. Dans ce registre, son œuvre certainement la plus intéressante est le groupe scolaire de la rue des Morillons à Paris (1932-1935), construction de briques, articulée par une rotonde d'angle où il s'avère un des meilleurs représentants d'une architecture moderne à la française, de culture rationaliste mais peu sensible au Style international.



Pierre Sardou, avec Jean Boët et Fernand Pouillon, Faculté de Droit et de Lettres

En 1936, il est l'auteur, toujours à la Cité Internationale Universitaire du Foyer des étudiants catholiques. Fernand Pouillon dans ses *Mémoires d'un architecte* paru aux éditions du Seuil, note page 75 que Sardou est l'auteur du projet d'ensemble de la faculté de Droit et des Lettres d'Aix-en-Provence, conçu en collaboration avec l'architecte aixois Jean Boët. Le modèle ici est indéniablement celui de la villa suburbaine romaine de la Renaissance. René Egger dans son livre intitulé *Avec Gaston Defferre*, page 47 signale l'anecdote suivante concernant Pierre Sardou : « Allant le voir à son domicile parisien, il me reçut assis sur une selle de cheval...en train d'écrire. Ma faculté, c'est avant tout un campanile me dit-il. J'y tiens comme à la prune de mes yeux. Je vous demande en accord avec mon associé de ne pas le détruire. J'ai dessiné cette faculté pendant des années à la plume Sergent-Major, feuille par feuille, mais le chantier est trop loin pour moi maintenant ».

BIBLIOGRAPHIE :

La Construction Moderne (1 février 1899, 30 novembre 1901, 9 janvier 1904, 9 décembre 1905, 9 juin 1912, 10 novembre 1912, 23 février 1913, 30 octobre 1921, 1er janvier 1922, 40e année, 1925, pl. 65-68).

L'Architecte, 1919, pl. 61-62-63)

L'Architecture d'aujourd'hui (1936, n°5, p. 26 ; 1938, n°12, p. 90)

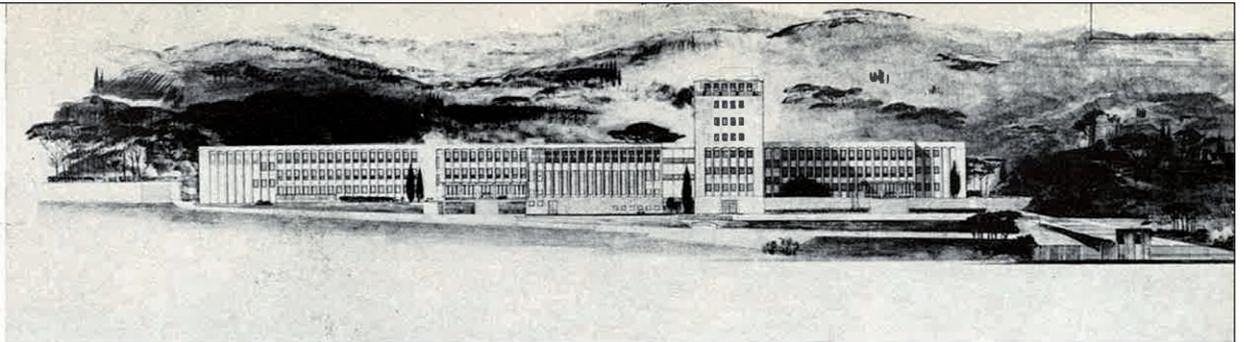
Le Bâtiment Illustré, 1937, pp.30-31

Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle, Dir. Jean-Paul Midant. Paris, Hazan : Institut français d'architecture, 1996, p. 788 (notice de Simon Texier).

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire de la Société Centrale des Architectes* 1949.

SÉLECTION DOCUMENTAIRE



FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES D'AIX-EN-PROVENCE

RENÉ EGGER, ARCHITECTE COORDINATEUR. JOSÉ LEVASSEUR, ARCHITECTE D'OPÉRATION

Sur décision de l'administration, la nouvelle Faculté des Lettres a été prévue à proximité immédiate de l'ancienne Faculté de Droit réalisée par l'architecte Sardou. Par opposition avec la précédente qui est d'un style monumental, il a été conçu une architecture particulièrement sobre, susceptible de s'incorporer au paysage aixois et de s'interposer entre les différents immeubles construits en ce quartier.

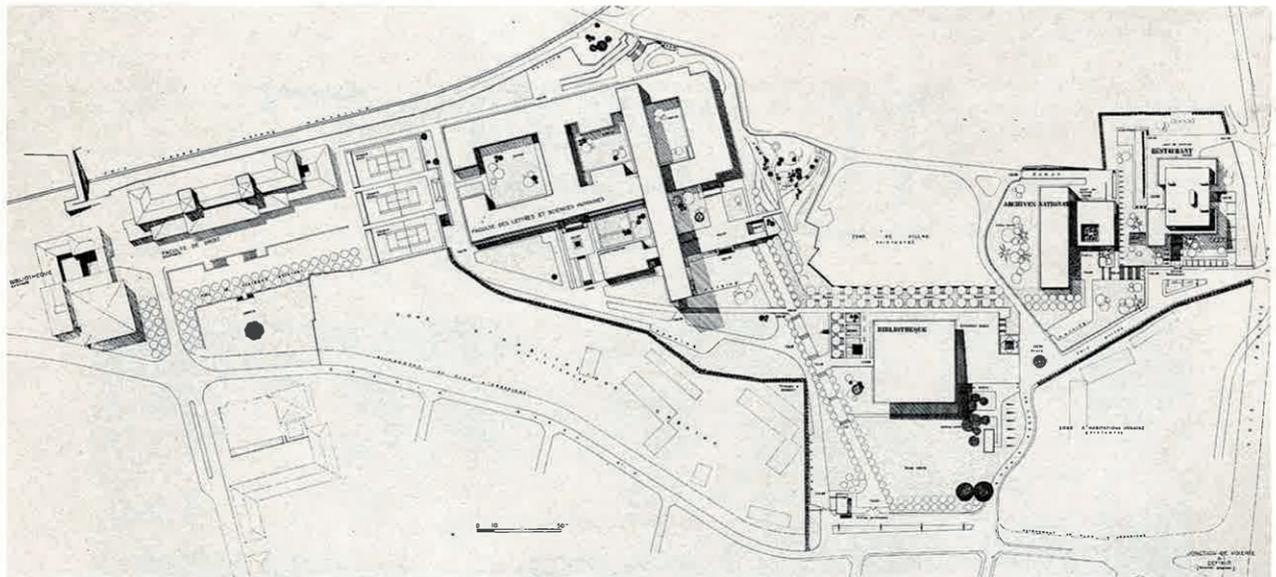
Immédiatement après on trouve la propédeutique Lettres qui est un ensemble relativement bas tandis qu'une construction en hauteur est située en extrémité. Le terrain, très mouvementé et découpé d'une façon particulièrement ingrate, a conduit l'architecte à rechercher des solutions s'adaptant à ces difficultés certaines.

L'ensemble de ce complexe comprend :

- l'ancienne Faculté de Droit œuvre de Sardou;
- la nouvelle Faculté des Lettres et des Sciences humaines avec sa propédeutique;
- la bibliothèque universitaire;
- le restaurant universitaire.

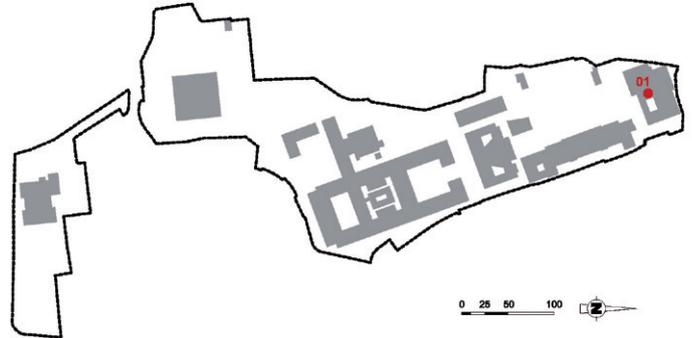
A José Levasseur, architecte d'opération, a été confiée la construction de la Faculté et de la bibliothèque, et à Louis Regeste, celle du restaurant.

En haut de page : *Façade principale de la Faculté proprement dite.*
Ci-dessous : *Plan d'ensemble*; à gauche, *les bâtiments existants*; au centre, *la Faculté*; à droite, *la bibliothèque et le restaurant universitaires.*

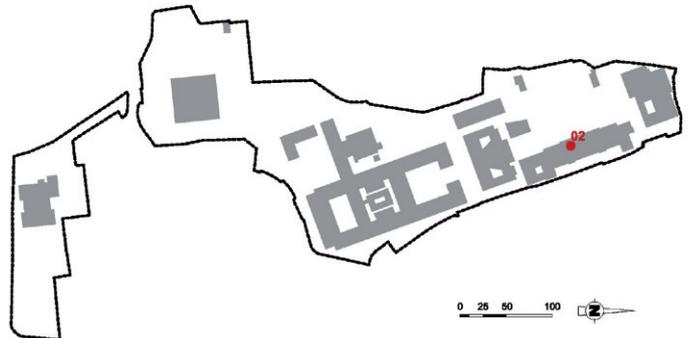


ŒUVRES D'ART

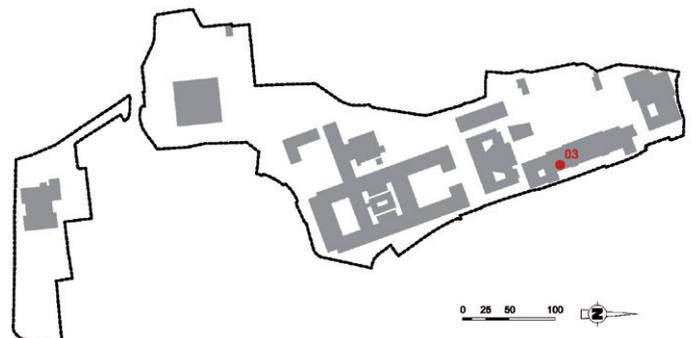
ANDRÉE POUILLON, *Sans Titre*, tapisserie d'Aubusson, vers 1956 – 01



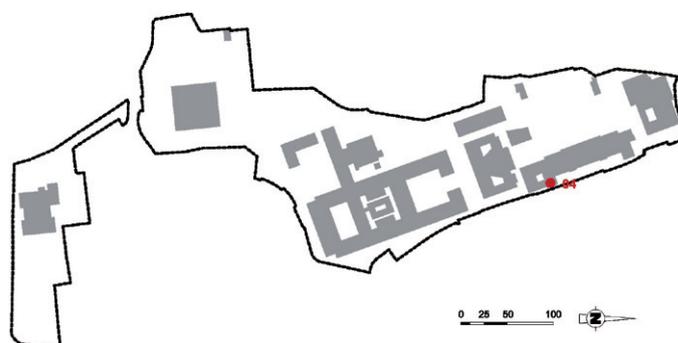
INCONNU (Signé d'un « S » entouré), *Sans Titre*, bas relief représentant un penseur grec, 1952 – 02



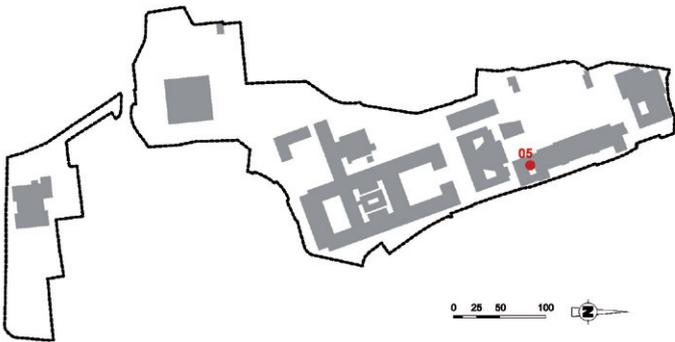
ALBERT COSTE, *Sans Titre*, composition abstraite, Peinture murale, 1952 – 03



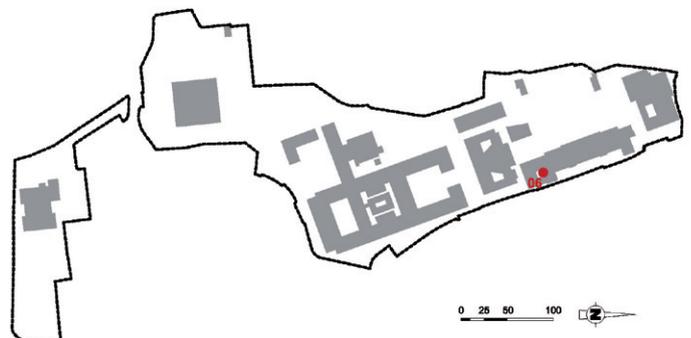
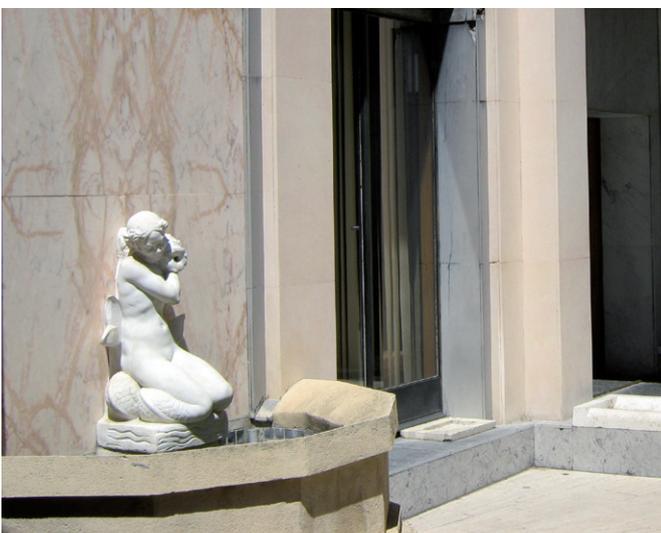
JEAN CHAUFFREY, *Sans Titre, scènes antiques*, Peinture murale, 1952 – 04



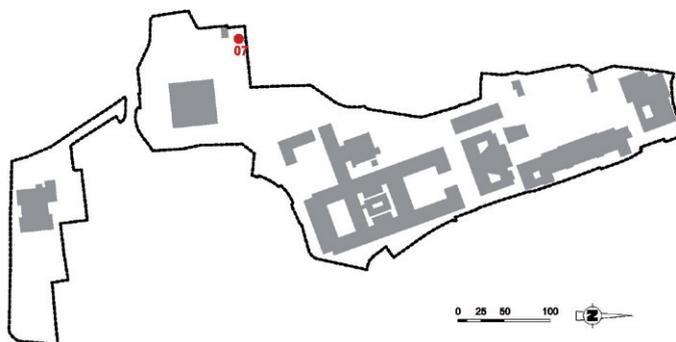
Christiane et Ram RISCHMANN, *La source*, mosaïque, 1953 – 05



RAYMOND SERVIAN, *Sirène*, sculpture, 1952 – 06



COSTAS COULENTIANOS, *Sans Titre*, sculpture, 1966 – 07



INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

- _ CARTE DES SECTEURS
- _ PLAN DE DATATION DES IMMEUBLES
- _ CARTE DES BÂTIMENTS ET DES ENSEMBLES
ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS
- _ LOCALISATION DES ŒUVRES D'ART
- _ FICHES PAR ENSEMBLE ET PAR BÂTIMENT

LA DIVISION EN SECTEURS D'ÉTUDE

Malgré la taille relativement restreinte du campus d'Aix-en-Provence, la division en trois secteurs d'étude est permise par la délimitation des emprises des facultés de Droit et de Lettres, deux projets différents réalisés à dix ans d'intervalle par des architectes différents, en considérant séparément la partie Sud où est installé le restaurant universitaire.

LES ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

Les ensembles architecturaux et paysagers ont été définis en fonction de leurs limites physiques et visuelles, de leurs différents usages et de la qualité de leur traitement du point de vue architectural et urbain.

Sur le site, nous avons d'abord distingué deux grands types d'ensembles : les espaces traités aujourd'hui comme des espaces « du devant » voués à la représentation et les espaces « arrières » ou « intérieurs » consacrés soit au service soit à la vie étudiante.

Le relief et l'é étroitesse du campus adossé à une voie ferrée génère la position dominante de la faculté de Droit, premier bâtiment construit qui a durablement influencé et orienté tout le campus.

La façade de cet édifice imposant, de facture classique dessiné au tout début des années 40, définit clairement tous les espaces alentours : elle domine notamment la roseraie et un jeu de terrasses qui mènent depuis la ville jusqu'à elle (E01).

Au sud, à l'emplacement de l'ancien terrain de sport détruit dans les années 1960, se trouvent aujourd'hui dans une position semi-enterrée l'ensemble des amphithéâtres et des bureaux administratifs et de recherche ainsi que le nouveau bâtiment René Cassin faisant transition avec la faculté des Lettres (E02).

La frange située à l'Est (E03) est contrainte par le dénivelé et la coupure de la voie ferrée. Une voie de desserte y a été aménagée sur sa partie Sud. Sa partie Nord est quasiment inaccessible, ce qui confère aux façades des bâtiments de ce côté un statut très secondaire.

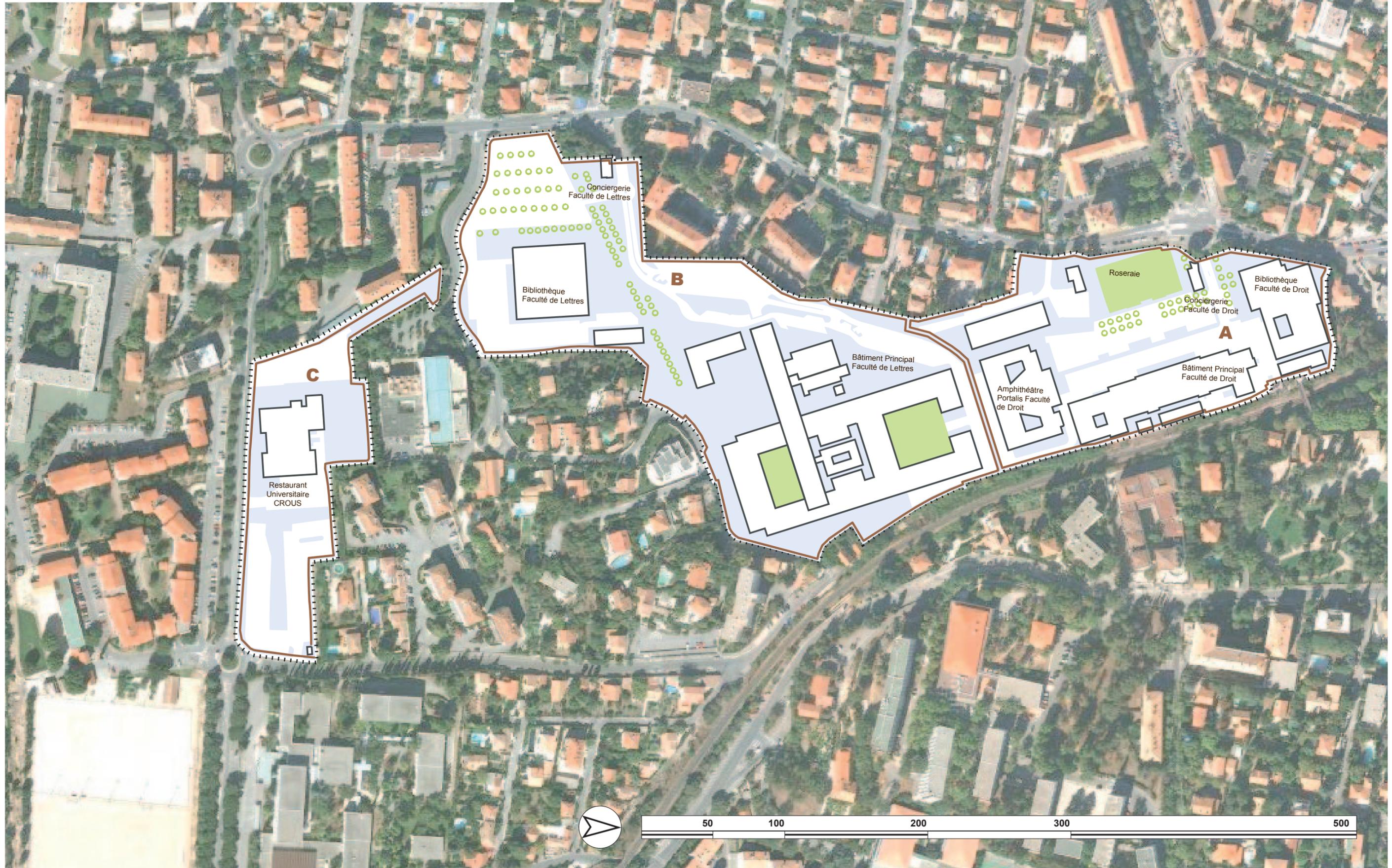
Le bâtiment de la faculté des Lettres construit par René Egger peut être considéré selon plusieurs approches différentes : sa façade ouest est elle aussi une façade de représentation. Elle définit le traitement paysager de la séquence de l'entrée du 29 avenue Robert Schuman. (E04) Les patios intérieurs du bâtiment principal constituent trois autres ensembles (E05, E06, E07).

L'ensemble E08 comprend la façade arrière de la bibliothèque ainsi que les parkings qui la jouxtent.

L'ensemble E09 est constitué de l'accès au restaurant universitaire et des terrains situés plus à l'Est.

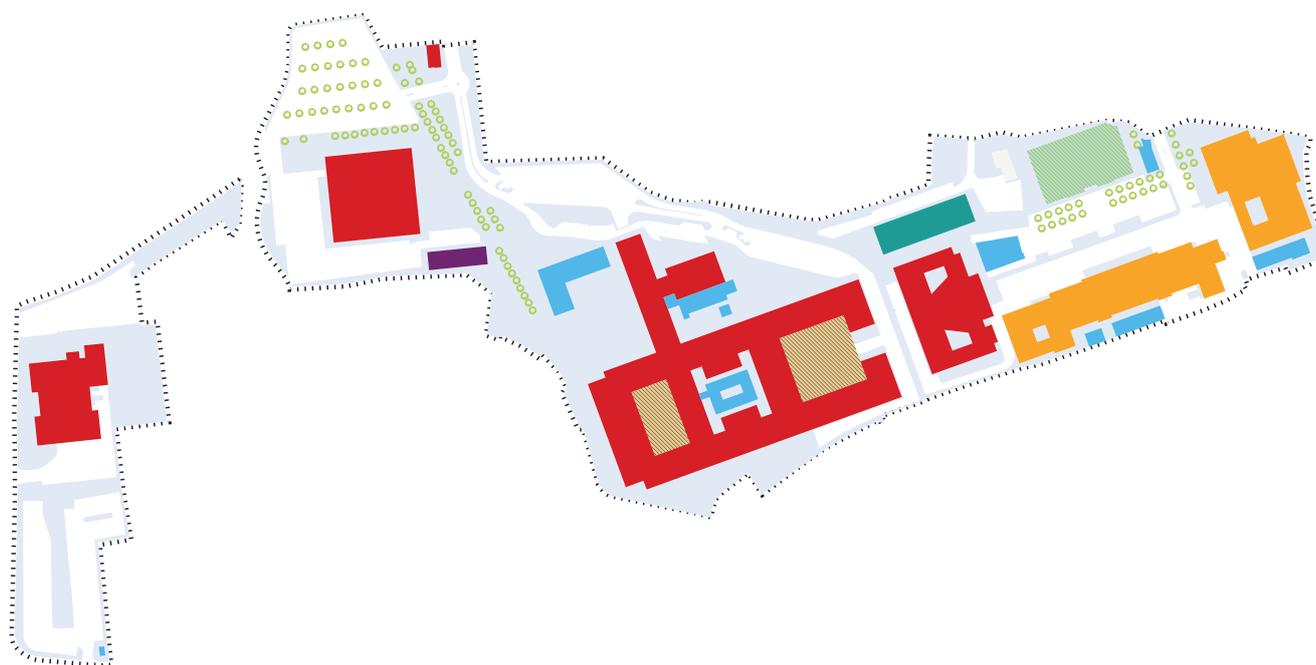
CAMPUS D'AIX-EN-PROVENCE

Plan guide (secteurs et bâtiments)



CAMPUS D'AIX-EN-PROVENCE

Datation des bâtiments



1950-60



1960-70



1980-90



1990-2000



2000-2010

CAMPUS D'AIX-EN-PROVENCE

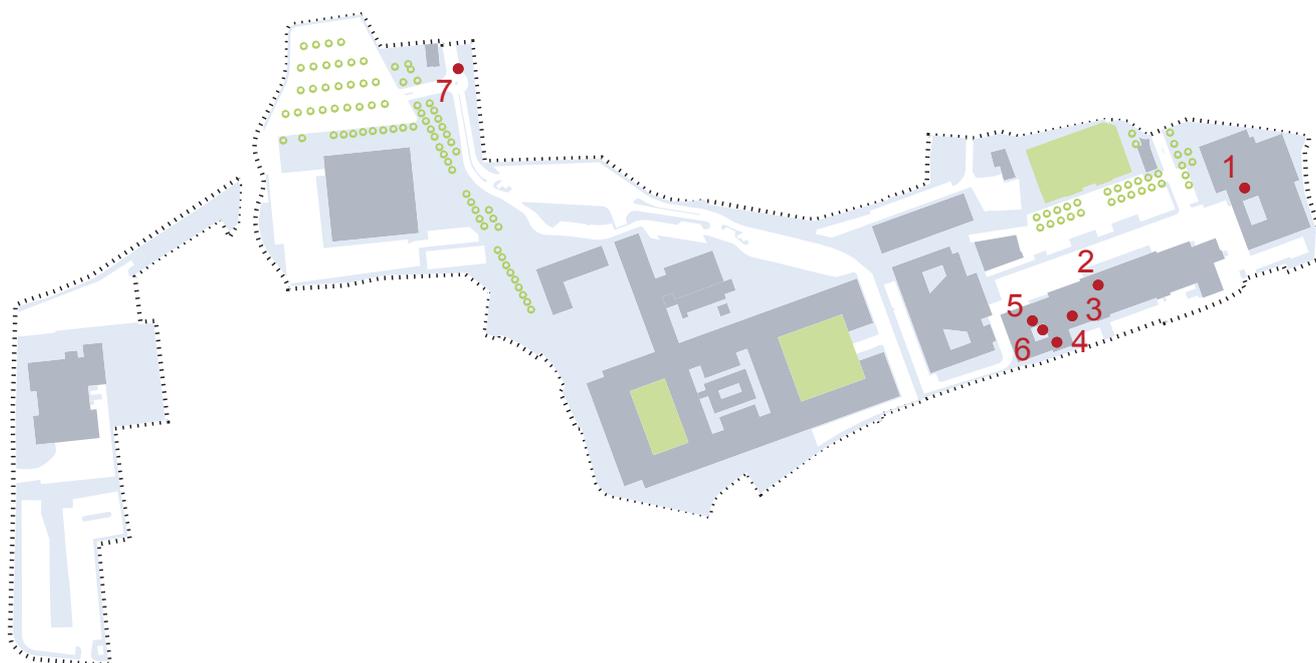
Les bâtiments et les ensembles architecturaux et paysagers étudiés

En bleu, la numérotation des ensembles renvoie aux fiches d'inventaire «ensembles».
En rouge, la numérotation renvoie aux fiches «bâtiments».



CAMPUS D'AIX-EN-PROVENCE

Localisation des œuvres d'art



1. Andrée Pouillon, *Sans titre*, tapisserie d'Aubusson, vers 1956.
2. Inconnu, *Sans titre*, bas-relief représentant un penseur grec, 1952.
3. Albert Coste, *Sans titre*, composition abstraite, peinture murale, 1952.
4. Jean Chauffrey, *Sans titre*, scènes antiques, peinture murale, 1952.
5. Christiane et Ram Rischmann, *La Source*, mosaïque, 1953.
6. Raymond Servian, *Sirène*, sculpture, 1952.
7. Costas Couletianos, *Sans titre*, sculpture, 1966.

FICHES PAR ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE :

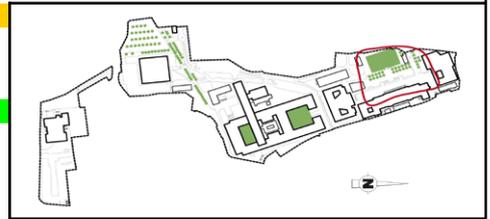
Ensemble n° 01

Dates des relevés : 05/10/2010

Bâtiments concernés : n°01,02

SITUATION SUR LE CAMPUS

Situé dans la partie nord de l'Université, cet ensemble composé de manière classique est l'ensemble le plus haut du site et le plus proche du centre ville.
 C'est l'espace principal de la faculté de Droit, l'espace du "devant", l'espace de représentation.
 Il est constitué de trois terrasses qui s'adaptent au relief : La plus basse, qui assure la transition avec l'avenue Robert Schumann, est une belle roseraie. La terrasse intermédiaire accueille des parkings. La terrasse haute est le parvis principal qui accueille le bâtiment principal de la faculté et l'entrée principale de la bibliothèque.
 Plus on monte, plus l'espace est investi et accueille des activités.
 L'ensemble est conçu et réalisé en même temps que toute l'opération dite à l'époque "des nouvelles facultés" puisque les deux facultés de Droit et de Lettres partageaient cet espace et les locaux.
 Largement ouvert sur l'avenue R.Schumann et l'avenue W.Churchill, il est aussi directement accessible par l'arrière, depuis le parc Jourdan par la passerelle au dessus de la voie ferrée.
 A l'origine, cet espace était également ouvert sur des courts de tennis, aujourd'hui occupés par l'amphithéâtre Portalis.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Date de conception : 1940-1950

Architecte ou Maître d'œuvre : Pouillon

Date de construction : 1950

Autres intervenants remarquables : Boët, Sardou, Egger

Date d'inauguration : 1955



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>La composition d'ensemble est pensée par rapport à la façade monumentale de la Faculté de Droit en haut du terrain qui influe sur le style architectural des bâtiments alentours.</p> <p>La bibliothèque tient une place secondaire dans la composition d'ensemble : on découvre la façade par une approche oblique (récurrent chez Pouillon), et si son entrée est située sur le parvis haut, sa place latérale la contraint à s'adapter au relief. Elle clos le campus au nord.</p> <p>Le pavillon d'accueil à l'entrée de la faculté a été ajouté en 1991 (R.Cart, architecte).</p> <p>L'unité architecturale de l'ensemble est assurée par l'usage de la même pierre pour les façades des différents bâtiments.</p>	<p>Ensemble formé de la façade de la Faculté de Droit, de la bibliothèque et des 3 terrasses avec la roseraie en bas.</p> <p>Les bâtiments d'origine n'ont subi quasi aucune transformation : un escalier et une rampe PMR ont été ajoutés à l'entrée de la bibliothèque sur l'emprise du parvis. Un escalier en béton a également été ajouté à l'aile sud du bâtiment principal sur l'emprise du parvis. Seul le pavillon d'entrée a été ajouté.</p> <p>Ainsi que l'amphithéâtre Boulan dont les gradins extérieurs installés sur son toit donne sur la terrasse intermédiaire du parking, mais celui-ci est traité dans l'ensemble 02 (voir fiche n°7).</p> <p>La cafétéria installée dans le soubassement de la bibliothèque perturbe l'ordonnancement d'origine : l'activité était concentrée sur le parvis haut.</p>



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Les bâtiments de cet ensemble sont bien conservés. Pas de modification notable sur les façades.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Compte tenu de la qualité des bâtiments constituant cet ensemble, il est difficile d'envisager une modification (rénovation ou démolition) de l'ensemble bâti. Sauf peut-être le pavillon récent de l'entrée qui ne présente aucune qualité propre, mis à part la pierre en façade identique aux autres bâtiments, qui lui permet de passer relativement inaperçu.



Photos complémentaires sur format numérique

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>L'allée d'entrée est dans l'axe de l'avenue Winston Churchill, bordée d'arbres le long de la bibliothèque. Trottoir latéral avec barrières métalliques.</p> <p>3 terrasses parallèles à l'avenue R.Schumann :</p> <ul style="list-style-type: none"> - terrasse basse : roseraie avec allées en graviers. - terrasse intermédiaire : alignements d'arbres, stationnements automobiles, sol goudronné. - terrasse haute : parvis de la Faculté, stationnements voitures jusqu'au pieds des bâtiments, sol goudronné. <p>Escaliers en pierre entre chaque terrasses. Celui entre le parking et le parvis haut est à double volée avec de longues marches en calades de galets (récurrent chez Pouillon).</p> <p>Murs de soutènement et murets en pierre massive. Lampadaires à boules. Bancs en métal dans la roseraie. Tentes en plastique pour la terrasse du restaurant universitaire sous la bibliothèque.</p>	<p>A l'origine les accès piétons et voitures sont parallèles et clairement séparés par des alignements d'arbres. Aujourd'hui, les deux accès se font du même côté de l'alignement (côté voiture), et l'ancienne allée piétonne est occupé par des places de parking.</p> <p>La construction du pavillon à l'entrée a eu pour conséquence de supprimer quasiment entièrement un côté de l'allée d'arbres de l'entrée.</p> <p>D'autre part, la terrasse haute était dès l'origine accessible aux voitures mais sans être prévue pour le stationnement.</p>

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :
 Les bâtiments de la faculté et de sa bibliothèque.
 L'organisation en terrasses avec les murs de soutènement en pierre massive et leurs escaliers.
 La roseraie.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

La composition classique de cet ensemble, avec des espaces bien définis et qualifiés, ainsi que les articulations entre espaces libres, matériaux, plantations et bâtis, parfaitement cohérentes, en font un endroit remarquable qui marque fortement l'identité de la faculté de Droit et sert son image.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

La roseraie et l'ensemble des espaces verts sont bien entretenus.
 Les façades sont bien conservées et entretenues.
 Les revêtements en enrobé sont un peu endommagés.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Les voitures occupent actuellement tous les espaces à l'exception de la roseraie : une réorganisation des stationnements et un traitement différencié des sols permettraient de retrouver une hiérarchisation dans les espaces et une meilleure visibilité de la composition.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE :

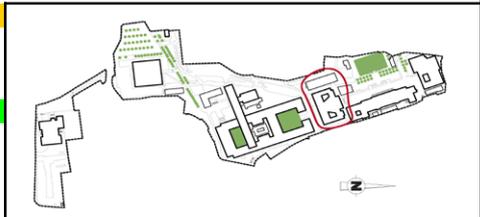
Ensemble n° 02

Dates des relevés : 05/10/2010

Bâtiments concernés : n° 02

SITUATION SUR LE CAMPUS

L'ensemble est composé de 3 bâtiments très différents, d'étroites routes et chemins d'accès, de quelques extensions légères et de préfabriqués.
 Au centre géographique de l'université, il marque fortement la frontière entre la Faculté de Droit et de la Faculté de Lettres, d'ailleurs marqué physiquement par une grille.
 L'espace densément bâti ne laisse que très peu d'espace libre.
 Le terrain étant en contrebas du parvis de la faculté de droit, et les bâtiments étant eux-mêmes relativement bas (1 ou 2 niveaux), l'ensemble a un faible impact visuel. En cela, et parce que cet espace a reçu toutes les extensions réalisées indépendamment du reste de l'ensemble (à cause du manque de foncier disponible) et sans attention particulière à leur qualité architecturale, on peut qualifier cet ensemble d'espace "du derrière" même s'il n'était qu'un espace secondaire à l'origine.
 L'unité de l'ensemble est fabriquée par leur même niveau de sol de référence : en dessous de celui du parvis de la Faculté de Droit, et au dessus de celui de la Faculté de Lettres, et par leur même espace d'entrée : tous les bâtiments s'ouvrent sur le même passage.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle :

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction :

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Amphithéâtre Portalis : façade principale pierre massive. Amphithéâtre Boulan : murs enduits et entrée principale en pavés de verre. Espace René Cassin : murs en béton peint et passerelle de caillebotis en acier. Adjonction d'une baraque snack entre l'amphi Portalis et le bâtiment principal de la Faculté de Droit.</p> <p>Tous ces bâtiments semblent avoir été conçus pour se faire discrets vis-à-vis de l'ensemble principal de la faculté de Droit (ensemble E_01).</p>	<p>A l'origine, cet espace était non bâti, occupé par des terrains de tennis. L'amphithéâtre Portalis est construit en même temps que la Faculté de Lettres par René Egger également. L'amphithéâtre Boulan est construit dans les années 90 par Roland Carta (avec des associés). Et le bâtiment René Cassin inauguré en décembre 2009 mais toujours en cours de livraison (finitions intérieures) est également construit par C+T Architectures (R. Carta + Patrick Triacca).</p>



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
<p>Amphithéâtre Portalis : bon état de conservation. Amphithéâtre Boulan : fuite dans l'étanchéité en toiture. Bâtiment René Cassin : bâtiment neuf.</p>	<p>Espace saturé en constructions. Extensions difficilement envisageables.</p>



Photos complémentaires sur format numérique

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Ensemble d'espaces de circulation. Espace constitué des "résidus" entre bâtiments. Pas de hiérarchisation. Entrées des halls rapprochées, et orientées sur le même espace, fabriquant un parvis commun ombragé par 2 arbres. Sol en enrobé neuf, quadrillage brique et remplissage dalles de mignonette pour le parvis devant le hall Portalis (identique à ceux de la faculté de Lettres puisque c'est le même architecte, René Egger, qui réalise ce bâtiment), passerelle de caillebotis devant le hall du bâtiment René Cassin. Des préfabriqués sont installés à l'été 2010, pour palier encore au manque de locaux, à l'arrière de l'amphithéâtre Portalis dont l'éclairage est assuré par des projecteurs installés sur les bâtiments.</p>	<p>A l'origine le terrain n'est pas bâti. Situé en contrebas du parvis principal, sur le "côté" de la Faculté de Droit, l'espace n'a pas été pensé comme un espace autonome avec une composition spécifique. Le terrain a été utilisé comme la réserve foncière de la Faculté de Droit, bâti au fur et à mesure des besoins. Les interventions successives se sont faites en essayant avant tout de préserver l'espace du parvis. Les espaces libres se trouvent réduits au strict nécessaire pour les circulations et le terrain est maintenant complètement occupé.</p>

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de qualité
- Ensemble sans qualité particulière

Commentaires :

Cet ensemble sans intérêt patrimonial particulier, qui est étranger au 2 grandes compositions du campus (l'espace classique de la Faculté de Droit et l'espace moderne de la Faculté de Lettres) puisqu'il s'agit de la seule disponibilité foncière qui a accueilli au fil du temps toutes les extensions de la faculté de Droit, nécessite si ce n'est d'être remplacé, au moins d'être repensé car, même si la grille de séparation est enlevée lors de la réunification des universités, il rend le passage d'une faculté à l'autre bien difficile.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
<p>Dans l'espace entre les halls d'entrée des bâtiments, les sols sont neufs.</p>	<p>Cet espace "au fond" de la Faculté de Droit, deviendra le passage obligé entre les 2 facultés dans le cadre du plan Campus. C'est peut-être l'occasion pour lui de devenir une véritable liaison, même davantage, mais peut-être au prix de quelques démolitions.</p>

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE :

Ensemble n° 03

Dates des relevés : 05/10/2010

Bâtiments concernés : n° 01, 02, 03, 04

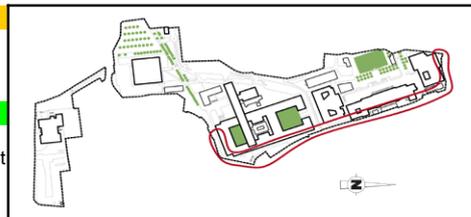
SITUATION SUR LE CAMPUS

Cet ensemble se déroule le long de la voie ferrée à laquelle se sont adossés les bâtiments principaux de la faculté de Droit et, en suivant, de Lettres. Il s'agit donc d'un espace étroit, délimité par la voie ferrée d'une part et les façades arrières des bâtiments d'autre part, qui s'étend tout en longueur d'une université à l'autre sans pour autant permettre de passer directement de l'une à l'autre grâce à un mur qui sépare la faculté de Droit du chemin emprunté par les étudiants de la fac de Lettres arrivant du centre ville.

Mais alors qu'il s'agit d'un chemin derrière un mur dans sa première partie, cet espace fait complètement partie de la faculté de Lettres.

Il s'agit d'un espace "du derrière", qui est pourtant un endroit, un cheminement plus exactement, très emprunté par les étudiants. C'est en quelque sorte l'épine dorsale du campus.

On peut y accéder par l'avenue R.Schumann, derrière la bibliothèque de Droit, par la passerelle depuis le Parc Jourdan, en passant par la faculté de Droit ou bien encore par le Chemin du Moulin de Testas ou depuis le côté droit du parvis principal de la faculté de Lettres. Ce cheminement s'adapte au relief grâce à plusieurs escaliers.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Les éléments constitutifs bâtis de cet ensemble sont "les dos" des bâtiments imposants que sont la bibliothèque et le bâtiment de la faculté de Droit, le bâtiment principal de la faculté de Lettres, et dans une moindre mesure, un côté de l'amphithéâtre Portalis. Façade arrière de la bibliothèque de Droit en pierre massive dégradée: ajouts de grilles devant les fenêtres, canalisations eaux vannes, soubassement pierre complètement tagué.</p> <p>Façade arrière de la Faculté de Droit, 6 niveaux, murs finition enduit, appareils de climatisation, 2 escaliers de secours en acier.</p> <p>Façade coté amphithéâtre Portalis: 2 niveaux, murs peints, appareils de climatisation.</p> <p>Façade Faculté de Lettres, parement pierre, arcades jusqu'au 3ème étage. Auvents béton devant les halls.</p> <p>Filet horizontal de protection contre les chutes de pierre au 1er étage.</p>	<p>S'il s'agit de façades arrières qui n'ont pas fait l'objet de la même attention que les autres façades : finitions moins nobles (enduit à la place de la pierre sur la Faculté de Droit par exemple) pour la faculté de Droit, à la faculté de Lettres, de facture plus moderne, les façades qui donnent sur cet espace "du derrière" bénéficient du même traitement que toutes les autres.</p>



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
<p>Etant considérés comme des espaces arrières, leur état est globalement plus dégradé que sur l'ensemble des autres façades.</p> <p>Des escaliers de secours en métal ont été installés derrière le bâtiment de la fac de Droit.</p> <p>Interventions "sauvages" également : appareils de climatisation, grilles de protection des fenêtres, tags,...</p>	<p>Directement visible du train, cette façade pourrait être considérée comme une "vitrine" de l'Université.</p>



Photos complémentaires sur format numérique

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Côté Faculté de Droit : cours arrières de service avec parkings, 3 préfabriqués (côté bibliothèque et côté bâtiment principal). Sol goudronné et mur de soutènement de la voie ferrée en pierre.</p> <p>Chemin d'accès à la Faculté de Lettres : sol en gravier.</p> <p>Côté Faculté de Lettres : une allée en quadrillage de briques et remplissage en dalles de mignonette longe la façade et dessert les halls d'entrées, les espaces de parking sont en goudron avec des stationnements du côté de la voie ferrée mais aussi le long de la façade. Eclairage par projecteurs en appliques sur la façade.</p>	<p>Côté Faculté de Droit : ce sont dès l'origine du projet des espaces arrières destinés à recevoir les espaces de services : locaux techniques, abris voitures. Deux préfabriqués y ont été ajoutés.</p> <p>Côté Faculté de Lettres: les façades, les halls et les abords sont traités avec le même soin que sur les autres côtés du bâtiment et les aménagements actuels (allée quadrillée, rampe et escalier) datent de l'origine du projet. Les espaces libres étaient toutefois prévus en pelouse, donc non destinés au stationnement des voitures.</p>

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

Cet ensemble constitue la façade arrière de l'Université, mais aussi l'épine dorsale de sa composition : adossée à la voie ferrée, c'est aussi le seul front bâti continu de l'Université.

Et même s'il n'a pas été pensé en tant que tel, le fait que René Egger ait porté une réelle attention à cet espace "du derrière" dans la continuité de la fac de Droit (il y a consacré une planche d'étude spécifique), combiné au fait que c'est un espace très passant, en font un espace qui serait de bonne qualité avec de petits aménagements.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
<p>Etant un espace arrière, l'ensemble est naturellement un plus dégradé que le reste de l'université (Sols et murs dégradés, voire très tagués).</p>	<p>Bien qu'étant un espace a priori peu engageant, un peu délaissé par l'université, il est aujourd'hui un lieu de passages entre les facultés, les cités universitaires et le reste de la ville très fréquenté. Correctement développé, il pourrait devenir un axe structurant à l'intérieur de l'université.</p> <p>Une partie de cet ensemble a un statut public, ce qui accentue les difficultés de gestion et d'aménagements ultérieurs.</p>

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°04

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE :

Ensemble n° 04

Dates des relevés : 29/09/2010

Bâtiments concernés : n°04, 05, 06

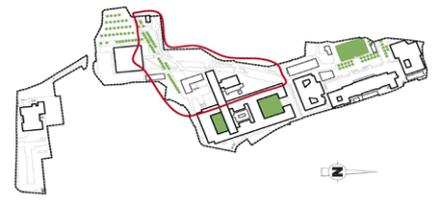
SITUATION SUR LE CAMPUS

Cet ensemble est l'espace principal de la faculté de Lettres. Il est l'équivalent de l'ensemble principal de la faculté de Droit (ensemble n°01), avec des dispositifs architecturaux similaires : entrée principale avenue R.Schumann en bas du terrain, en contre plongée de la faculté, allée piétonne plantée d'arbres, passage devant la bibliothèque que l'on découvre en oblique, avant d'arriver, par le coté, sur le parvis principal du bâtiment imposant de la faculté.

L'entrée de cet ensemble principal est marquée par la présence d'une sculpture en métal de Costas Coulentianos.

C'est un espace globalement triangulaire, en pente sur les parkings et en terrasses horizontales aménagées le long des bâtiments de la Faculté et devant l'entrée de la bibliothèque.

Les séquences principales (cheminements, entrées) sont marquées soit par des allées d'arbres soit par des traitements de sol soignés.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur (archi. d'opération)

Date de construction : 1962-1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

L'ensemble est fortement marqué par la barre de 7 niveaux de la faculté qui tend à diviser l'ensemble en 2 parties:
 - un avant, avec le pavillon d'entrée, la bibliothèque et en haut la façade Sud de la barre et la partie Sud du socle de 3 niveaux, fabriquant le parvis principal. C'est un espace donné à voir depuis l'entrée.
 - un arrière, avec la façade nord de la barre, la partie centrale et nord du socle, et l'amphithéâtre B.Guyon.
 L'ensemble est dessiné avec le même langage architectural, la même trame et les mêmes dispositifs architectoniques. Mais chaque bâtiment est traité spécifiquement et décline le système initial de base (arcades dégagées du mur pour la bibliothèque, soubassement à bossage et arcades se terminant par des vouites bétons couvrant une galerie pour l'amphithéâtre, façade haute sans arcades pour la barre....)

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Les bâtiments d'origine ont été en tant que tel peu transformés : changement des menuiseries, des systèmes d'occultation.
 Par contre les extensions et les nouvelles constructions indépendantes ont considérablement transformé l'ensemble :
 - devant, le dispositif architectural d'origine prévoyait une arrivée ouverte sur le parvis et la mise en relation visuelle des 2 éléments principaux de la Faculté : les locaux d'enseignement et la bibliothèque. L'ajout d'un édifice dédié à l'accueil des étudiants en 1991 (R.Carta, architecte) à l'ouest du parvis principal vient complètement perturber cette organisation et diviser l'espace en deux.
 - derrière, l'amphithéâtre Guyon, particulièrement travaillé, a servi d'adossement à la cafétéria et le vestibule à l'origine traversant a été condamné à l'est.



Photos complémentaires sur format numérique

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Parement pierre très dégradé laissant apparaître le béton et parfois les ferrallages.
 Filets horizontaux sur structure acier au 1er étage pour prévenir des chutes de pierre de la façade.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Une rénovation des façades et principalement du parement serait souhaitable (une étude lancée les services compétents de l'université est d'ailleurs en cours).

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

L'espace est composé de 2 zones principales de natures différentes :
 - Partie haute et piétonne le long des bâtiments de la Faculté : Parvis principal, abords des façades à l'ouest, les sols dessinent un quadrillage en briques avec un remplissage en dalle de mignonette. La cour ouverte à l'est de l'amphithéâtre B.Guyon est occupée par une cafétéria étudiante et l'espace est divisée en 2 avec une terrasse en gravier, dalle béton et une partie engazonnée.
 - Partie basse : espace goudronné en pente destiné au stationnement des automobiles.
 L'entrée à l'université et l'accès au parvis se fait par une allée en pente (avec quelques marches) bordée d'arbres. Le sol est en enrobé, avec des briques et des dalles en mignonette pour les marches.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

L'ensemble a subi de multiples transformations, modifiant notablement la logique spatiale et fonctionnelle d'origine.
 La séquence d'entrée est modifiée par la récente construction du bâtiment en L pour l'accueil des étudiants, fermant l'espace du parvis. A cette occasion, le sol de l'allée principale a été refait en stabilisé clair à la place de l'enrobé sombre d'origine. Un préfabriqué a été installé près de la bibliothèque dans les années 1980.
 La cour ouverte à l'est de l'amphithéâtre Guyon a été réduite par la construction d'une cafétéria. Les sols d'origines ont été très endommagés par les multiples rampes béton installées pour les accès PMR et les sorties poubelles.
 L'accès depuis le vestibule de l'amphithéâtre Guyon a été condamné par la construction d'une extension dans le creux du bâtiment.

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

L'ensemble cohérent que forment le bâtiment de la faculté et sa bibliothèque.
 L'allée piétonne plantée qui mène jusqu'au parvis principal.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

Cet ensemble principal, en plus d'assurer sa fonction d'accueil et d'articulation des divers espaces et circulations (automobiles et piétons), offre à l'origine des qualités paysagères qui "donnaient à voir" l'université de Lettres.

Cette lecture efficace de l'espace est malheureusement aujourd'hui complètement altérée par l'installation du bâtiment d'accueil des étudiants qui obstrue la vue du parvis principal et des façades du bâtiment de la faculté depuis l'entrée ou la bibliothèque.
 Les arbres, peu entretenus, accentuent cet effet. Il serait intéressant que cet ensemble retrouve sa cohérence globale et ses qualités paysagères afin de tenir son rôle dans le campus dont il va, de par sa situation, devenir un espace central.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Les dallages d'origine sont très abimés : détériorations liés au temps mais aussi aux aménagements et réparations ponctuelles et rapides.
 Les arbres de l'allée piétonne principale et les pelouses sont peu entretenues.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

L'organisation de l'espace en une partie horizontale haute pour les piétons et basse en pente pour les voitures pourra parfaitement s'intégrer dans une logique d'ouverture vers la Faculté de Droit. L'espace haut longeant la façade ouest du socle jusqu'à la cour ouverte est un espace fort et fonctionnel pouvant être l'axe d'articulation entre les deux facultés.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°05

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE : PATIO 3

Ensemble n° : 05

Dates des relevés : 29/09/2010

Bâtiments concernés : n° 03,04

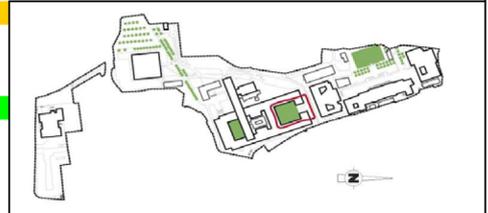
SITUATION SUR LE CAMPUS

Cet ensemble est constitué de la cour nord de la Faculté de Lettres et de l'arrière de l'Amphithéâtre Portalis de la Faculté de Droit.

C'est la plus grande des 3 cours de la Faculté de Lettres.

De forme carrée, l'espace est ouvert au nord en direction de la Faculté de Droit, dont il est séparé par une grille installée dans les années qui ont suivi la construction de l'université.

L'espace est rigoureusement ordonné par le dessin des arcades en façade.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : patio nord

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur (architecte d'opération)

Date de construction : 1962-1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

L'ensemble englobe principalement le bâtiment de la Faculté de Lettres et en fond la façade arrière de l'amphithéâtre Portalis de la Faculté de Droit (qui reprend des éléments architectoniques de la faculté de Lettres : le parement pierre (nature de la pierre et calepinage) et la dimension des baies.

C'est la façade de la faculté de lettres qui fabrique l'espace et la qualité de cet ensemble. Façade de 3 niveaux, avec parement pierre, arcades toute hauteur, menuiseries blanches PVC.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Les bâtiments n'ont pas subi de transformations majeures : remplacement des menuiseries bois par des menuiseries PVC blanches, modification des systèmes d'occultation.



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Parement pierre très dégradé laissant apparaître le béton et parfois les ferrallages.

Filets horizontaux au 1er étage pour prévenir des chutes de pierre de la façade.

Systèmes d'occultation souvent très détériorés.

Portes d'origine en bois en mauvais état.

Béton apparent dégradé.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Une rénovation des façades et principalement du parement serait souhaitable (une étude lancée par les services compétents de l'université est d'ailleurs en cours).



ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

La cour est traversée par une allée centrale en goudron destinée aux livraisons.

Les pelouses adjacentes sont paysagées avec des arbres, des bosquets et des haies.

Sur les côtes ouest et est, des cours anglaises sont pavées de dalles ciments.

L'entrée à la cour est fermée au nord par des barrières métalliques avec un portail coulissant.

L'espace entre les deux facultés est coupé en deux par une barrière infranchissable. C'est une zone d'accès et de stationnement pour les voitures de chaque côté de la barrière.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

L'espace de la cour n'a pas subi de transformation majeure, à une exception près : un schéma de plantation datant de 1967 fait apparaître une route en V, avec des espaces plantés au centre et de part et d'autre du V. La route a été partiellement supprimée et remplacée par une voie centrale. Les arbres occupant le centre de la cour ont été supprimés à cette occasion. L'espace entre les deux facultés n'a pas fait l'objet d'un dessin particulier. Une barrière les sépare depuis l'origine de la construction de la faculté dans les années 60.



Photos complémentaires sur format numérique

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

L'espace est partiellement investi par les étudiants (installation de tables et de chaises) mais globalement entretenu à minima

La végétation survit.

Une benne à ordures est posée sur la pelouse.

Les voiries sont endommagées.

Les gardes corps, escaliers et mobiliers sont défraîchis.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

L'espace est grand, bien ensoleillé et largement ouvert au nord vers la Faculté de Droit.

Bénéficiant de plantations diversifiées, il pourrait facilement devenir un espace de qualité avec de petits aménagements.

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

La volumétrie de l'espace de la cour, ordonnée par le dessin des arcades, constitue un ensemble composé et cohérent qu'il conviendrait de préserver et mettre en valeur.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

Aujourd'hui, la place de cet ensemble est secondaire dans le fonctionnement de l'université de Lettres, pourtant, sa typologie et sa position dans le site en font un élément charnière entre les deux facultés qui pourrait être mieux exploité, notamment peut-être dans le cadre du Plan Campus.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE : PATIO 2

Ensemble n° : 06

Dates des relevés : 29/09/2010

Bâtiments concernés : n°04

SITUATION SUR LE CAMPUS

Cet ensemble est constitué par la cour centrale de la Faculté de Lettres et un bâtiment à patio de plain-pied qui en occupe le centre.

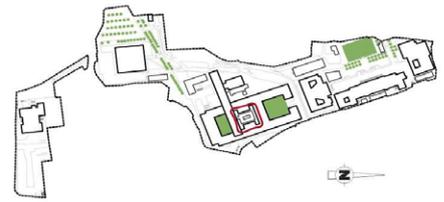
C'est une cour intérieure. Elle n'a pas d'ouverture vers l'extérieur et tous les accès se font depuis les couloirs ou les salles de la faculté.

Elle est adossée au sud à la barre de 7 niveaux.

De forme carrée, la volumétrie générale est fortement marquée par les avancées de plus de 5m des façades Ouest et Est (avancées occupées par les grands amphithéâtres).

L'espace est rigoureusement ordonné par le dessin des arcades en façade.

Le bâtiment au centre, plus récent, occupe la quasi-totalité de l'espace au sol, ménageant un espace minimum pour les circulations et accès.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : patio central

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur (architecte d'opération)

Date de construction : 1962-1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

2 constructions très différentes :

- bâtiment d'origine 3 et 7 niveaux, avec des façades en parement pierre, des arcades et une toiture terrasse.

- nouveau bâtiment de plain-pied avec un patio central, murs crépis "vieux rose", corniche blanche, toiture à 4 pans, tuiles rondes.

Les façades modernes du bâtiment d'origine fabriquent l'espace de la cour. Le nouveau bâtiment de style méridional en occupe tout l'espace.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Cette cour est dès l'origine de la faculté la plus complexe des 3 : bâtiment de 7 niveaux au nord, avancée des façades ouest et est, dissymétrie des ouvertures (baies aveugles au 2ème étage de la façade est). Elle n'a aucun axe de symétrie réel, au contraire des 2 autres cours.

Et si les façades n'ont pas subi de transformations majeures, l'espace a été encore complexifié par la construction récente d'un nouveau bâtiment au centre de la cour.



Photos complémentaires sur format numérique

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Etat de conservation globalement mauvais.

Parement pierre très dégradé laissant apparaître le béton et parfois les ferrillages.

Grillage horizontal sur structure acier au 1er étage pour prévenir des chutes de pierre de la façade.

Portes d'origine en bois en mauvais état.

Auvents métalliques percés par la rouille.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

En l'état, cet ensemble ne peut être aucunement amélioré.

Une rénovation des façades du bâtiment d'origine n'aurait pas de sens sans une intervention lourde sur le bâtiment central, voire sa démolition totale.

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

La cour est directement accessible depuis 2 halls d'entrée dans les angles nord-est et nord-ouest, et depuis les 4 amphithéâtres qui donnent sur ce patio, dont deux de plain-pied.

Un seul niveau de sol, sans décaissé à la différences des 2 autres cours.

Les sols sont presque en totalité minéralisés : dalles de mignonette et dalles béton. Le patio du nouveau bâtiment central est planté et arboré.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Cette cour est celle qui à subit la plus forte transformation.

L'espace central n'est à l'origine pas bâti. C'est une grande cour arborée avec une pelouse au centre.

Elle est à l'origine proche du hall principal de la faculté, mais la construction du nouveau bâtiment empêche la circulation nord/sud dans la cour, ferme la cour au sud et supprime le lien avec le hall principal.

Etant donné la grande emprise au sol du nouveau bâtiment, l'ensemble de la composition et des plantations d'origine ont disparu.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Les sols minéraux sont usés.

Les très rares espaces plantés difficiles d'accès sont laissés à l'abandon.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

En l'état, cet ensemble ne peut être aucunement amélioré. Un travail sur les espaces libres résiduels ne peut pas seul apporter la moindre amélioration.

L'espace est saturé, sans aucune cohérence ni respiration.

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable

- Ensemble de qualité

- Ensemble sans qualité particulière

Commentaires :

Cet ensemble avec le bâtiment central ne présente aucune qualité, et ne pourra retrouver une cohérence spatiale et fonctionnelle avec le reste de faculté qu'au prix de la démolition du bâtiment central.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°07

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE : PATIO 1

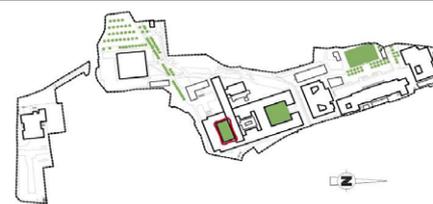
Ensemble n° : 07

Dates des relevés : 29/09/2010

Bâtiments concernés : n°04

SITUATION SUR LE CAMPUS

Cet ensemble est constitué par la cour sud de la Faculté de Lettres. C'est une cour intérieure. Elle n'a pas d'ouverture vers l'extérieur et tous les accès se font depuis les couloirs ou les salles des bâtiments qui l'entourent. De forme rectangulaire, elle est adossée au nord à la barre de 7 niveaux de la faculté. L'espace est rigoureusement ordonné par le dessin des arcades en façade. Le niveau du sol fini extérieur est plus bas de quelques 0.5m par rapport au sol fini intérieur, ce qui n'est pas le cas pour les 2 autres cours.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : patio sud Date de conception : 1961
 Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur (architecte d'opération) Date de construction : 1962-1965
 Autre intervenant remarquable Date d'inauguration : 1966

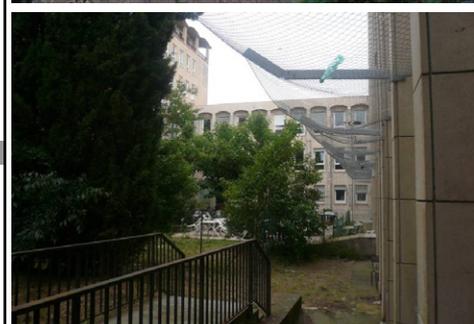


ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Seul bâtiment dans cet ensemble, c'est la façade de la faculté de Lettres qui fabrique l'espace et la qualité de cet ensemble. Parement pierre, arcades toute hauteur, menuiseries blanches PVC. Les façades ouest, sud et est s'élèvent à R+2, la façade nord à R+6	Les façades n'ont pas subi de transformations majeures. Seules les menuiseries bois des fenêtres ont été remplacées par des menuiseries blanches en PVC.



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Etat de conservation globalement mauvais. Parement pierre très dégradé laissant apparaître le béton et parfois les ferrallages. Grillage horizontal sur structure acier au 1er étage pour prévenir des chutes de pierre de la façade. Portes d'origines en bois en mauvais état. Auvents métalliques percés par la rouille.	Une rénovation des façades et principalement du parement serait souhaitable (une étude lancée par les services compétents de l'université est d'ailleurs en cours).



Photos complémentaires sur format numérique

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
La cour est accessible depuis un couloir au milieu de sa façade nord, et au sud par la cafétéria des étudiants et une sortie d'un amphithéâtre. Le sol est en décaissé de 5 marches par rapport au sol fini du bâtiment et en creux de 3m sur le coté ouest pour ménager des ouvertures aux salles enterrées. Sol engazonné, 3 cyprès et 4 marronniers. Une terrasse, fermée par une grillage et en dalles de ciment rose, est installée dans la partie est. Elle est meublée de tables et de chaises en plastique.	L'espace de la cour n'a fait l'objet d'aucune transformation, à une seule exception près : une terrasse pour la cafétéria a été installés dans la partie est de la cour. Un schéma de projet de plantation datant de 1967 intégrant les éléments existant fait apparaître une haie de cyprès devant le décaissé, 3 catalpas, et un bosquet dans un angle. Il n'est pas sûr que ce projet ait été mis en œuvre.

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

Bien qu'étant un espace très fermé et relativement étroit, la cour est lumineuse du fait de la réflexion de la lumière sur la façade de 7 étages au nord et pourrait être davantage investie au prix de petits aménagements.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Les abords ont subi les attaques du temps. La pelouse n'est pas entretenue mais les cyprès et marronniers sont en bon état. Les escaliers en béton brut et leurs gardes-corps métalliques sont usés.	Les dimensions réduites de la cour en font un espace domestique et convivial. Il est naturellement destiné à accueillir des activités interne à la faculté. D'autre part, n'ayant subit quasiment aucune transformation et du fait de ses faibles dimensions, il pourrait être facilement un espace de témoignage de l'état d'origine de la faculté après rénovation du parement de façade.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°08

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE :

Ensemble n° : 08

Dates des relevés : 29/09/2010

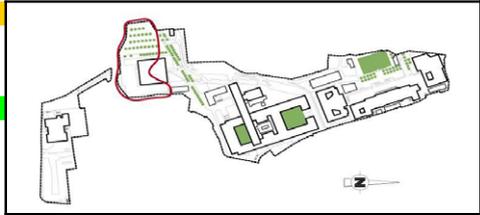
Bâtiments concernés : n°05

SITUATION SUR LE CAMPUS

Cet ensemble est constitué d'espaces secondaires, les "arrières" de la bibliothèque universitaire de Lettres : le parking d'origine à l'entrée de la faculté, les espaces de livraison de la bibliothèque et le passage à l'est de la bibliothèque en direction du restaurant universitaire "les Fenouillières".

Cet ensemble constituait une importante réserve foncière à l'intérieur du site de l'université. Ainsi, l'espace au sud de la bibliothèque était réservé pour son éventuelle extension. Les projets en cours se sont emparés de l'ensemble de ces espaces.

Il est desservi depuis l'entrée de la faculté avenue R.Schumann, et au sud par le Chemin du Moulin de Testas. Un accès est réservé à l'entrée de service de la bibliothèque sur la même rue.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur (architecte d'opération)

Date de construction : 1962-1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

La bibliothèque universitaire de Lettres est le seul bâtiment compris dans cet ensemble. C'est un bâtiment-plot bas situé en haut du terrain, qui, à l'exception de sa façade principale au nord, ne hiérarchise pas les espaces alentours.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Les façades n'ont pas subi de transformations majeures. Seules quelques menuiseries bois ont été remplacées par des menuiseries blanches en PVC.



Photos complémentaires sur format numérique

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Les façades mettent en œuvre le même système de parement que sur le reste de la faculté de Lettres. A l'endroit des arcades dégagées de la façade, le parement pierre est particulièrement abimé. Les menuiseries qui n'ont pas été changées sont en très mauvais état ainsi que les systèmes d'occultation.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Une rénovation des façades et principalement du parement serait à prévoir. Une attention particulière devra être apportée aux menuiseries en retrait des arcades : étant une forme de mur rideau, leur remplacement peut offrir une multitude de possibilités dans le respect du dessin d'origine.

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

Le site est constitué en 3 paliers horizontaux :
- Palier haut, à l'est de la bibliothèque, c'est le chemin qui va de l'université au restaurant universitaire, aujourd'hui prolongé par un parking à ciel ouvert au sud de la bibliothèque au-dessus du palier intermédiaire.
- Palier intermédiaire, au sud de la bibliothèque, constitué d'un parking et de l'entrée de service et de livraison de la bibliothèque depuis le Chemin du Moulin de Testas.
- Palier bas, à l'est de la bibliothèque. C'est un parking avec des alignements d'arbres réservé aux étudiants et accessible depuis l'entrée principale de la faculté.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

A l'exception des parkings remplaçant les esplanades engazonnées prévues dans le projet d'Egger, cet espace n'avait jusqu'à aujourd'hui pas subi de transformation par rapport à son état d'origine. Un parking à ciel ouvert de 2 niveaux vient d'être terminé au sud de la bibliothèque. Le parking à l'est a été entièrement refait à cette occasion. Un projet de bâtiment est à l'étude à l'emplacement du parking arboré proche de l'entrée.

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de qualité

- Ensemble sans qualité particulière

Commentaires :

Cet ensemble qui est un espace "du derrière" par rapport à l'ensemble principal n°04, est un des derniers terrains encore disponibles du campus.

Il aurait pu être remis en valeur en temps qu'espace libre (ce qui aurait profité à la bibliothèque), surtout le parking situé à l'ouest qui occupe une place relativement centrale sur le campus.

Il est aujourd'hui en cours de transformation :

- un parking a été construit durant l'été 2010 au sud de la bibliothèque et les espaces adjacents complètement refaits.

- la construction d'un nouveau bâtiment de l'université (Feichtinger, architecte) est prévu à l'ouest.

A la fin de cette opération cet ensemble aura été entièrement remanié.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

La totalité des espaces sont neufs ou bien des projets sont en cours.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

L'ensemble est déjà en cours de transformation. Les projets se développent sur les espaces à l'ouest et au sud de la bibliothèque. Bien que la partie à l'est ait été refaite, elle est encore libre.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE :

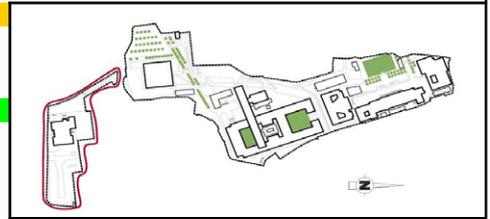
Ensemble n° : 09

Dates des relevés : 29/09/2010

Bâtiments concernés : n° 07

SITUATION SUR LE CAMPUS

L'ensemble, situé au sud de l'université, comporte le bâtiment du restaurant universitaire du CROUS, un parking/parvis, et un deuxième parking à l'arrière.
Le site est invisible et éloigné des locaux d'enseignements et administratifs de l'Université.
L'ensemble se divise en 2 parties : un devant composé du restaurant, d'un parvis/parking triangulaire, avec un chemin vers l'université; et un arrière avec les espaces de livraison et de service dédiés au CROUS et un parking presque sauvage.
L'ensemble est prévu à l'origine par René Egger comme faisant un tout avec les Archives Nationales d'Outre-mer. Mais le projet n'a pas pu être réalisé ainsi.
Déjà interrompu par le Chemin du Moulin de Testas, l'espace de l'Université se réduit sur 100 mètres à une allée bordée d'arbres. Ce resserrement participe à l'isolement de l'ensemble par rapport au reste de l'université.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, L.Regeste (architecte d'opération)

Date de construction : 1962-1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Seul bâtiment de l'ensemble, le Restaurant universitaire "Les Fenouillières" structure le site et le partage en deux espaces distincts : celui du "devant" et celui du "derrière". Le restaurant et la cafétéria sont contenus dans un socle de 2 niveaux. Les locaux d'enseignement et bureaux sont dans les deux étages supérieurs. Cet édifice compact reprend le langage architectural du reste de l'université : parement pierre et menuiseries bois. Arcades toute hauteur terminées par des arches. Sa particularité réside dans le socle en débord de corps central, couvert de voûtes en béton et ouvert de grandes baies. La salle de restaurant au 1er étage est refaite à neuf sans que les menuiseries d'origine soient modifiées. Par contre les étages donnent une impression d'abandon, malgré une occupation réelle.</p>	<p>Le bâtiment n'a pas subi de transformations de nature à modifier son aspect général ou son rapport au site : - une dalle en béton noir pouvant servir de terrasse a été coulée devant la cafétéria aménagée en 1998 par les architectes Cerrito, Chabrol et Daniel. D'un style résolument contemporain, elle s'intègre facilement de par sa matière et sa géométrie au bâtiment existant. - ajout de deux ascenseurs sur les façades nord et ouest.</p>



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
<p>Les façades mettent en œuvre le même système de parement que sur le reste de la faculté de Lettres. Elles ont ici bien tenu dans le temps et ne présentent pas de défauts visibles à l'œil nu. Les éléments en béton apparent sont légèrement dégradés. Les espaces intérieurs du 2ème et 3ème étage ne semblent pas faire l'objet d'une maintenance régulière : sols, murs et plafonds très détériorés.</p>	<p>Le restaurant bénéficie de grandes baies avec un panorama exceptionnel et de nombreux espaces de service. Il pourrait servir à d'autres activités: espace d'exposition, de séminaires,... Les étages d'enseignement, difficiles d'accès, recevraient des ensembles de bureaux très ouverts sur le paysage, sans communication directe avec le reste de l'Université.</p>



Photos complémentaires sur format numérique

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Espace avant (ouest du CROUS) - allée bordée d'arbres, sol déformé et bordures endommagées - l'espace en triangle du parvis/parking est entouré d'une végétation dense, et haute côté Archives, entièrement goudronné et occupé, sur les cotés et au centre, par les voitures. Espace arrière accessible seulement par l'avenue G. Berger, 2 parties distinctes : - livraison et services du restaurant, en décaissés et fermés par des grilles. - parking en terrasses. Accès voitures par la rue Paul Guigou. 2 terrasses parallèles à l'avenue. Pins et cyprès en périphérie du parking. Statut ambigu : entrée à l'opposé du restaurant, et aucune indication le rattachant à l'université.</p>	<p>L'espace avant n'a pas subi de transformation, seul le seuil du restaurant a été complété par une dalle en béton noir mais ne modifiant aucunement l'espace du parking. A l'arrière, les espaces de livraison et de service du restaurant correspondent aux plans d'origine. Par contre, le terrain occupé par le parking en terrasse n'était pas représenté sur le projet.</p>

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de bonne qualité
- Ensemble sans qualité particulière**

Commentaires :

Invisible depuis le site principal de l'université, c'est par l'architecture du bâtiment du CROUS que l'on peut comprendre que cet ensemble appartient au reste de la faculté de Lettres.
Bien qu'étant organisés autour de l'activité de restaurant universitaire, les espaces extérieurs sont presque exclusivement des espaces de service (parkings et zones de desserte) très peu aménagés, ne laissant pas de place à des lieux d'attente, de rencontre ou de discussion.
Davantage que remplacé, cet espace qui constitue quasiment la dernière réserve foncière du campus, gagnerait à être réinvesti.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
<p>L'allée est dégradée : sol, végétation, mobilier. Le parvis/parking est un espace en pente entièrement goudronné : la pluie fait le ménage. Le parking arrière est un peu délaissé : sol endommagé, végétation sauvage.</p>	<p>Espace avant : le parvis/parking délimité par des murs végétaux pourrait être rendu plus disponible au piéton qu'à la voiture. Espace arrière : le parking est à l'angle de 2 rues, d'avantage attaché au tissu urbain qu'au site de l'université. C'est une zone de développement possible, mais difficile à rattacher visuellement et fonctionnellement à l'ensemble du site.</p>

FICHES PAR BÂTIMENT

FICHE BÂTIMENT

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : FACULTE DE DROIT, BATIMENT PRINCIPAL

Adresse : 3 avenue Robert Schuman

Dates des relevés - ext : 04/10/2010

- int : 04/10/2010

Affectataire : Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III, Droit, Economie, Gestion.

SITUATION SUR LE CAMPUS

Edifice principal et dominant le site. Il est le premier construit (par F.Pouillon d'après de plans de P.Sardou). Son implantation et son style influencent plus ou moins directement tous les édifices bâtis ensuite sur le campus.

Adossé au terre-plein de la voie ferrée à l'est, le bâtiment est ouvert à l'ouest et domine trois terrasses qui descendent progressivement vers l'avenue R.Schuman.

Accès par un emmarchement en pierre devant les arcades de la façade principale.

Abords directs en enrobé pour parking.

Contient plusieurs œuvres d'art : sculpture et mosaïque dans le patio, fresque dans la salle des actes, fresques dans les salles des conseils, et bas relief représentant un penseur grec dans l'amphithéâtre David. Il reste également certains meubles d'origine dessinés par Pouillon et des tableaux également.

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Faculté de Droit

Date de conception : 1937/40 puis 1947

Architecte ou Maître d'œuvre : Boët, Sardou, Egger, Pouillon

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1955

Programme d'origine :

A l'origine, le bâtiment accueillait les programmes des universités de Droit et de Lettres :

Amphithéâtres, locaux d'enseignement et de recherche

Locaux administratifs

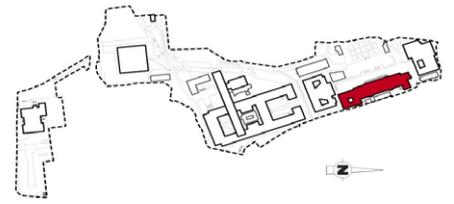
Occupation actuelle : Même programme mais affecté uniquement à l'université de Droit depuis 1966

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti :</p> <p>Bâtiment de facture classique (sur le modèle de la villa Médicis de Rome), composé d'un corps central surmonté de deux campaniles, et de deux ailes presque symétriques (prolongement de l'aile au sud pour les besoins de la faculté de droit dont les effectifs étaient plus importants).</p> <p>6 niveaux dont 1 semi-enterré.</p> <p>Murs en pierre, charpente bois.</p> <p>Façade principale: soubassement en pierre blanche, mur en pierre massive, corniche moulurée en pierre blanche. Façade arrière: soubassement béton, mur enduit. Encadrement des baies en pierre blanches, menuiseries bois, stores extérieurs.</p> <p>Corps central ouvert de 5 arcades monumentales. Portes en ferronnerie et remplissage verre.</p> <p>Toitures à 4 pans, charpente bois, couverture tuiles rondes.</p>	<p>Très bon état de conservation.</p> <p>Façade régulièrement entretenue. Certaines menuiseries bois d'origine sont remplacées par des menuiseries bois neuves, simple vitrage.</p> <p>Ajouts d'appareils de climatisation au RdC de la façade arrière.</p> <p>Ajout de 3 escaliers de secours en acier, façade nord et est.</p> <p>Ajout d'un escalier de secours en béton sur la façade principale, aile sud.</p>
	POTENTIEL DE TRANSFORMATION
	<p>ventilation climatisation chauffage</p> <p>isolation Non envisageable par l'extérieur</p> <p>accessibilité handicapés</p> <p>Pas de possibilité de rampe d'accès sans altérer la qualité du bâtiment mais accès possible par l'entrée au sud en sous-sol, puis ascenseur.</p> <p>autres</p>

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs :</p> <p>Description des espaces d'accueil et de circulation</p> <p>Hall double hauteur. Arcades en périphérie avec galerie haute, sol en pierre, plafond à caissons.</p> <p>Deux escaliers monumentaux de part et d'autre du hall d'entrée desservent un couloir longitudinal traversant tout le bâtiment à chaque étage.</p> <p>Equipements ou espaces remarquables :</p> <p>Patio (RdC, aile sud)</p> <p>Salle des actes (RdC, aile sud)</p> <p>Amphithéâtre David (premier étage, au centre).</p> <p>Mode d'éclairage naturel et artificiel</p> <p>Eclairage naturel par fenêtres verticales en façade</p> <p>Eclairage artificiel indirect dans des corniches (hall et circulation), tubes fluorescents ailleurs.</p> <p>Sols</p> <p>Dallage pierres rectangulaires</p> <p>Sous-sol et campaniles : dallage de pierres en <i>opus incertum</i>, récurrent chez F.Pouillon.</p> <p>Plafonds</p> <p>Plafonds peints. Dalles Heraklit (amphis).</p> <p>Espaces intérieurs non construits :</p> <p>Patio carré remarquable dont le sol est en pierre blanche. La galerie en U est soutenue par des colonnes doriques et murs en marbre blanc, les sols sont en marbre vert. Poutres bois apparentes et couverture de tuiles rondes. Bancs sculptés dans la pierre blanche en une seule pièce.</p>	<p>Edifice très bien entretenu et conservé.</p> <p>Combles aménagés en bureaux</p> <p>Dalles acoustiques 60x60 ajoutées partout sauf hall et circulations.</p> <p>Réaménagement du dernier étage et installation d'un ascenseur en cours.</p>
	POTENTIEL DE TRANSFORMATION
	<p>ventilation climatisation chauffage</p> <p>isolation</p> <p>accessibilité handicapés</p> <p>Ascenseur actuellement en cours d'installation mais cela reste compliqué et onéreux.</p> <p>autres</p>



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

La qualité des espaces intérieurs, la richesse des matériaux et la finesse de la mise en œuvre et de l'ornementation (modénature des pierres, menuiserie, serrurerie, ferronnerie) font de ce bâtiment un édifice remarquable.

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°02

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTE DE DROIT

Adresse : 3 avenue Robert Schuman

Dates des relevés - ext : 05/10/2010

- int : 05/10/2010

Affectataire : Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III, Droit, Economie, Gestion et CROUS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Edifice fermant au nord la compositions principale (E_01) pensée par F.Pouillon pour la fac de Droit. Sa position est donc latérale et secondaire par rapport au bâtiment principal mais reste privilégiée en s'ouvrant au sud sur le parvis supérieur.

Accès au vestibule soit latéralement par un escalier sous le portique au centre de la façade principale au sud soit par un escalier et rampe handicapés en béton face au vestibule.

Terrasse et auvents en plastique installés devant la cafétéria du CROUS récemment aménagée dans le soubassement de la salle de lecture.

Tapisseries d'Aubusson, vraisemblablement réalisées par Andrée Pouillon, exposées dans l'espace d'accueil mais partiellement cachées par des aménagements récents.

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bibliothèque Universitaire de Droit

Date de conception : 1950

Architecte ou Maître d'œuvre : F.Pouillon, R.Egger

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1954

Programme d'origine :

Bibliothèque des facultés de Droit et de Lettres

Occupation actuelle : Bibliothèque de la fac de Droit et Cafétéria du CROUS

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

La bibliothèque universitaire, dont le rez-de-chaussée est surélevé, est composée de trois bâtiments articulés autour d'un patio : La salle de lecture qui est un grand volume de base carrée, le magasin à livres qui est une petite tour de 7 niveaux, et un ensemble plus bas, vraiment articulé autour du patio qui comprend les magasins de périodiques, de petites salles de lecture et les locaux administratifs, surmonté par un logement de fonction transformé en bureaux.

Structure mixte : pierre massive et béton, charpentes : vraisemblablement acier (salle de lecture) et bois.

Toitures à 4 pans, couvertures tuiles rondes (chêneaux cachés), et toitures-terrasses.

Pour une description plus fine de chaque espace, se reporter aux trois sous-fiches bâtiment qui suivent : B_02_01, B_02_02 et B_02_03.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Bon état de conservation même si l'ensemble mériterait un rafraîchissement.

Ajout d'un escalier puis d'une rampe PMR façade sud pour entrer face au vestibule.

Ajout d'un escalier de secours façade nord.

Ajout d'appareils de climatisation.

Ajout de grilles devant fenêtres façade nord.

Aménagement de la cafétéria du CROUS dans le soubassement de la salle de lecture.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

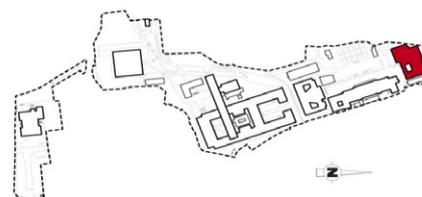
isolation

Non envisageable par l'extérieur

accessibilité handicapés

Rampe aménagée en 1991 par R.Carta.

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Séquence d'accueil : portique extérieur puis vestibule avant d'accéder à un espace d'accueil où sont disponibles les catalogues sur des postes informatiques.

Equipements ou espaces remarquables :

Salle de lecture (voir fiche n°4)

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Dans tout l'édifice, nombreuses baies pour assurer un maximum d'éclairage naturel.

Sols

Dalles linoleum (salle de lecture, magasins)

Dallage pierre en *opus incertum* au sous-sol

Plafonds

Lames métalliques perforées (probablement ajoutées par Levasseur)

Sous-face dalle béton peint (magasin)

Espaces intérieurs non construits :

Patio carré entièrement en pierre

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Entrée dans le hall d'accueil de face par un escalier et une rampe PMR ajoutés en façade.

Mezzanine béton et ses deux escaliers d'accès ajoutés dans la salle de lecture par J.Levasseur en 1974 et salle d'informatique fermée sur la mezzanine en 2010.

Bureaux fermés par cloisons amovibles vitrées dans l'angle nord-ouest au rdc de la salle de lecture.

Logement de fonction transformé en bureaux.

Cafétéria du CROUS aménagée récemment dans le soubassement de la salle de lecture.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Envisageable sous conditions

accessibilité handicapés

Accessible aux personnes à mobilité réduite

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

Edifice qui mélange savamment les références à l'antiquité et l'architecture méridionale pour assurer la transition avec le bâtiment principal de la faculté de Droit tout en se tournant vers la modernité.

Il est labellisé Patrimoine du XXe siècle en 2006.

SOUS-FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°02_01

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTE DE DROIT

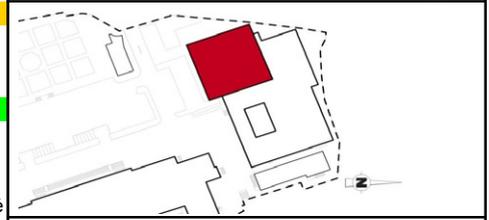
Adresse : 3 avenue Robert Schuman

Dates des relevés - ext : 05/10/2010
- int : 05/10/2010

Affectataire : Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III, Droit, Economie, Gestion et CROUS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Ce volume carré et salle principale de la Bibliothèque est situé à gauche (ouest) de la séquence d'entrée de la bibliothèque.
Il marque l'entrée du site de l'université de Droit, même si on le découvre de biais et qu'il est partiellement caché par l'allée de platanes.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Salle de lecture

Date de conception : 1950

Architecte ou Maître d'œuvre : F.Pouillon

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1954

Programme d'origine :

Bibliothèque_Salle de lecture



Occupation actuelle : Salle de lecture + rayonnages de livres en libre accès et Cafétéria du CROUS

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

La salle de lecture est un volume unique sur plan carré d'environ 26x26m.

Composition tripartite : soubassement en pierre blanche, corps principal en pierre massive rose percé de baies monumentales encadrées par un cadre en pierre blanche, partie supérieure très ajourée avec des baies carrés, corniche en pierre blanche.

Toiture à 4 pans.

Couverture en tuiles rondes avec chéneaux cachés.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Bon état de conservation même si l'ensemble mériterait un rafraîchissement.

6 menuiseries sur la mezzanine ont été changées pour du PVC, avec système de désenfumage.

Escalier de secours en acier auto-patiné (corten) installé sur la façade nord en 2003. Baie d'origine agrandie pour y accéder.

Baies dans soubassement agrandies pour les accès à la cafétéria.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Non envisageable par l'extérieur

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

A l'origine, il s'agissait d'un grand espace libre sans escaliers ni circulations autour des rayonnages. Depuis que les livres sont en libre accès, des rayonnages ont été installés sur la périphérie de la salle.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Grandes baies verticales et petites baies carrées en partie supérieure

Sols

Dalles linoléum

Plafonds

Lames métalliques perforées (probablement ajoutées par Levasseur)

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Mezzanine en béton ajoutée sur tout le périmètre de la salle et ses deux escaliers d'accès en béton ajoutés en 1974 par J.Levasseur et salle d'informatique fermée sur la mezzanine en 2010.

Bureaux fermés par cloisons amovibles vitrées dans l'angle nord-ouest au rdc de la salle de lecture.

La maquette du projet montre un système d'éclairage zénithal, absent dans le bâtiment actuel.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Envisageable sous conditions

accessibilité handicapés

Accessible aux personnes à mobilité réduite

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

Cette salle offrait un beau volume qui souffre des aménagements ultérieurs que sont les bureaux au rez-de-chaussée et la mezzanine ainsi que sa fermeture partielle pour faire une salle d'informatique.

SOUS-FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°02_02

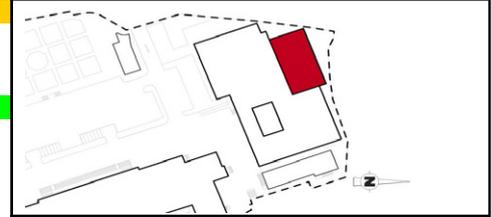
IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTE DE DROIT

Adresse : 3 avenue Robert Schuman Dates des relevés - ext : 05/10/2010
- int : 05/10/2010

Affectataire : Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III, Droit, Economie, Gestion

SITUATION SUR LE CAMPUS

La réserve de livres est un bâtiment situé à l'arrière (nord) de la bibliothèque et qui se distingue par sa hauteur (sous-bassement aménagé + 6 niveaux) et son style plus moderne.
Elle est le premier bâtiment du campus que l'on aperçoit lorsque l'on arrive depuis le centre-ville d'Aix-en-Provence par l'avenue Robert Schuman (accès principal en voiture) et fait ainsi office de signal.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Réserve de livres Date de conception : 1950
Architecte ou Maître d'œuvre : F.Pouillon Date de construction :
Autre intervenant remarquable Date d'inauguration : 1954
Programme d'origine :

Réserve de livres

Occupation actuelle : Magasin de livres

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :
Bâtiment rectangulaire de 26m par 15m, haut de 7 niveaux (dont sous-sol dans sous-bassement).
Volume simple sur sous-bassement en pierre blanche, piles monumentales toute hauteur en pierre, nez de dalle apparents entre les piles.
Fenêtres verticales en relief sur toute la hauteur du bâtiment, menuiseries métalliques.
Murs pignons aveugles.

Structure mixte: planchers béton sur poteaux aciers.
Murs extérieurs en pierres massives
Fonction porteuse des rayonnages vraisemblable

Toiture-terrasse non accessible

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Bon état de conservation

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation
Non envisageable par l'extérieur
accessibilité handicapés

autres



DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation
Accès par le petit bureau de prêt s'ouvrant vers la salle de lecture.
Escaliers exigus cloisonnés donnant l'impression d'être dans une sorte de "tube" (de par leur dimensionnement + angles murs/plafonds arrondis).
Monte-charge desservant les 7 niveaux.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Baies carrées et tubes fluorescents

Sols

Dalles linoléum

Plafonds

Sous-dalles béton peintes

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Le bureau de prêt qui donne vers la salle de lecture a été agrandi à l'époque où les livres sont passés en libre accès en 2001-2002.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation
Envisageable sous conditions
accessibilité handicapés

autres

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

L'intérêt de ce bâtiment de réserves tient à la rigueur de la composition de ses façades ("vingt-six travées de fenestrons verticaux en relief" S.Denante) et à son rôle d'élément moderne dans la composition d'ensemble de Fernand Pouillon.

SOUS-FICHE BÂTIMENT

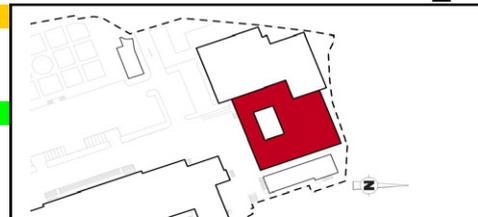
Bâtiment n°02_03

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTE DE DROIT

Adresse : 3 avenue Robert Schuman

Dates des relevés - ext : 05/10/2010
- int : 05/10/2010

Affectataire : Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III, Droit, Economie, Gestion



SITUATION SUR LE CAMPUS

Il s'agit d'un ensemble d'espaces agencés de façon complexe autour du patio carré sur un niveau. Seul un logement de fonction transformé en bureaux est installé dans un deuxième niveau dont l'emplacement, la composition de façade et la toiture à 4 pans ont pour raison de répondre au volume de la salle de lecture de l'autre part du portique d'entrée.

Le rôle de cet ensemble composé de deux parties dont les toitures à 4 pans sont couvertes en tuiles rondes et d'une galerie en U couverte par une toiture-terrasse, est d'articuler la transition entre les écritures néo-classiques et les plus modernes, et de distribuer les circulations vers les différents espaces de la bibliothèque.

Tapisseries d'Aubusson exposées dans l'espace d'accueil mais partiellement cachées par des aménagements récents. Il s'agit vraisemblablement de l'œuvre d'Andrée Pouillon, l'épouse de Fernand.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Patio, Salles de lectures, Bureaux

Date de conception : 1950

Architecte ou Maître d'œuvre : F.Pouillon

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1954

Programme d'origine :

Salle des catalogues, salle de lecture et magasins des périodiques, bureaux, logement, locaux de logistique liée à l'activité de la bibliothèque

Occupation actuelle : relativement identique à celle d'origine

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti :</p> <p>Composition complexe organisée autour d'un patio carré de 14,5m de côté.</p> <p>A l'ouest, un espace d'un niveau couvert d'une toiture terrasse non accessible. A l'est, un ensemble de 2 niveaux couvert d'une toiture à 4 pans en tuiles rondes.</p> <p>Façade avant (sud) : 2 corps de bâtiments entourant le portique d'entrée dont la toiture terrasse est supporté par 8 pilastres en pierre massive. Le tout est unifié par une corniche filante en pierre blanche au niveau du 1er étage.</p> <p>Partie arrière et latérale (nord et est) : écriture plus moderne en pierres massives, succession de grandes baies redivisées en 6 fenêtres carrées (est).</p> <p>Structure en bois sous le magasin des périodiques prévue pour être enlevée facilement lors de la surélévation prévue dès le début du projet.</p>	<p>Façade avant bien entretenue. Façade arrière dégradée: ajouts de grilles devant les fenêtre, canalisation eaux vannes, soubassement pierre complètement tagueé.</p>
<p>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</p> <p>ventilation climatisation chauffage</p> <p>isolation</p> <p>Non envisageable par l'extérieur</p> <p>accessibilité handicapés</p> <p>Accessible aux personnes à mobilité réduite</p> <p>autres</p>	



DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs :</p> <p>Description des espaces d'accueil et de circulation</p> <p>Très belle hauteur sous-plafond pour ces espaces qui sont pourtant secondaires.</p> <p>Equipements ou espaces remarquables :</p> <p>Le patio</p> <p>Mode d'éclairage naturel et artificiel</p> <p>Beaucoup de grandes baies laissent largement entrer la lumière naturelle.</p> <p>Sols</p> <p>Dalles linoleum</p> <p>Parquet en chevrons dans le logement à l'étage.</p> <p>Plafonds</p> <p>Espaces intérieurs non construits :</p> <p>Patio tout en pierre, dont la cour carrée au centre fait 14,50 m de côté, fermé au sud par une série de pilastres monumentaux qui soutiennent une couverture en toit-terrasse qui forment le portique qui abrite l'entrée d'origine de la bibliothèque.</p>	<p>Bon état de conservation même si l'ensemble mériterait un rafraîchissement.</p>
<p>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</p> <p>ventilation climatisation chauffage</p> <p>isolation</p> <p>Envisageable sous conditions</p> <p>accessibilité handicapés</p> <p>Accessible aux personnes à mobilité réduite</p> <p>autres</p>	



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL
<p>éléments remarquables :</p> <p>façades</p> <p>intérieur</p> <p>espaces libres</p>
<p>INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT</p> <p>- Edifice remarquable</p> <p>- Edifice de qualité</p> <p>- Construction courante</p> <p>Commentaires :</p> <p>Les proportions et la finesse de réalisation de ce patio en pierre, et le dispositif des deux escaliers sous le portique permettant de desservir latéralement de part et d'autre le hall d'entrée et les bureaux de la direction, confère à l'ensemble une véritable qualité. On y retrouve le goût de F.Pouillon pour le jeux des perspectives et les détails de mises en œuvre.</p>

FICHE BÂTIMENT

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : AMPHITHEATRE PORTALIS

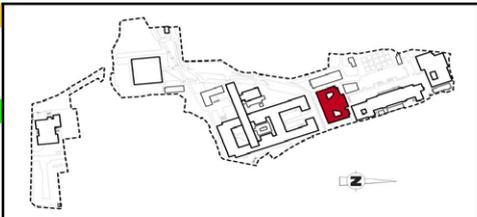
Adresse : 3 avenue Robert Schuman

Dates des relevés - ext : 04/10/2010
- int : 04/10/2010

Affectataire : Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III, Droit, Economie, Gestion.

SITUATION SUR LE CAMPUS

Ce bâtiment situé entre la Faculté de Droit et la Faculté de Lettres dont il copie les façades respectives, est relativement bas puisqu'il s'adapte également au relief et ne fait qu'un niveau côté façade principale vers la faculté de Droit au nord et deux niveaux côté fac de Lettres au sud. Cet effet est accentué par le fait qu'il est en contrebas du parvis supérieur, laissant apparaître la barre de la faculté de Lettres derrière.



Coté voie ferrée, il est aligné avec le bâtiment principal de la Faculté de Droit auquel il est lié par un portique.

L'accès principal se fait par un parvis au bas d'un escalier, marqué au sol par un quadrillage de brique et remplissage en mignonette (similaire à ceux de la Faculté de Lettres)

Abords directs: enrobé ou stabilisé sur toute la périphérie. Marches béton coté ouest.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphithéâtre Portalis

Date de conception : vers 1966

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur, arch. d'opération

Date de construction : vers 1967

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Amphithéâtre et locaux d'enseignement et de recherche

Occupation actuelle : Amphithéâtre et locaux d'enseignement et de recherche

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment bas rectangulaire avec, au centre, un amphithéâtre de 700 places bordé de 2 patios. Construit sur une pente: 1 niveau au nord, 2 niveaux au sud.

Façade principale en parement pierre de qualité et appareillage simple pour imiter les pierres massives du bâtiment de la fac de Droit ou de la Bibliothèque de Droit (Trois portes d'entrées avec encadrement pierre blanche en référence aux fenêtres de fac de Droit ou à la façade des bureaux de la direction de la Bibliothèque).

Façade Sud en parement pierre plus modeste, identique à la faculté de Lettres.

Façades Ouest et Est : peinture sur enduit ciment.

Fenêtres verticales, allèges vitrées, menuiseries bois.

Stores extérieurs (amphi: store opaque intérieur).

Murs et planchers bétons.

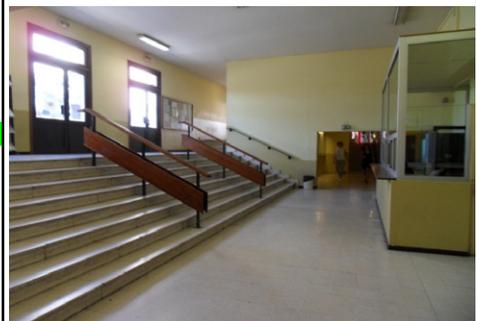
Toiture terrasse non accessible.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Adjonction en dur d'une baraque snack façade Nord.

Menuiseries bois remplacées par menuiseries aluminiums. Volets roulants extérieurs.

Ajout d'appareils de climatisation façades Ouest, Sud et Est.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Envisageable par l'extérieur sous conditions

accessibilité handicapés

Accessibilité aux PMR déjà aménagée

autres



DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Hall coté nord, 1/2 niveau en dessous du niveau extérieur.

Couloir central avec salles de cours ou bureaux de chaque coté.

Escaliers dans 2 angles opposés du bâtiment.

Equipements ou espaces remarquables :

Amphithéâtre de 700 places au centre du bâtiment.

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Tubes fluorescents au plafond.

Sols

Granito (entrée, escalier).

Dalles linoleum (circulations, amphi, salles).

Plafonds

Sous-face dalle béton peinte.

Lames métalliques perforées (amphithéâtre).

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Etat de conservation moyen.

Espaces réaménagés au cas par cas en fonction des besoins spécifiques : changement de sol, de plafond, de cloisonnement.

Monte-charge handicapés aménagé dans le hall.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Envisageable par l'intérieur

accessibilité handicapés

Accessibilité aux PMR déjà aménagée

autres

Espaces intérieurs non construits :

2 patios plantés (2 cyprès) non accessibles.

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

Ce bâtiment sans qualité spécifique, qui marque la séparation entre la faculté de Droit et celle de Lettres, est absent des plans masses d'origine (et pourtant construit quasiment en même temps que la faculté de Lettres : les programmes changeaient aussi rapidement que les effectifs augmentaient).

Le choix de faire de chaque façade la copie du bâtiment le plus proche indique cette position 'par défaut'. De plus, sa position dans le campus verrouille les éventuelles possibilités de transformations de l'organisation urbaine, et c'est pourquoi, nous pensons qu'il peut être remplacé.

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°04

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : 29 avenue Robert Schuman

Dates des relevés - ext : 29/09/2010

- int : 30/09/2010

Affectataire : Université de Provence, Aix-Marseille I, Lettres et Sciences Humaines

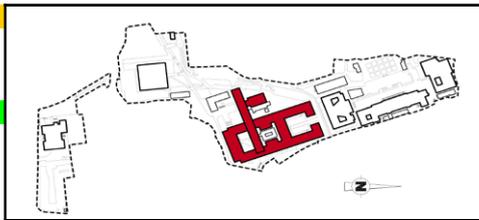
SITUATION SUR LE CAMPUS

Il s'agit d'un bâtiment imposant de par sa volumétrie (35.000 m²) et moderne de par sa typologie, dont les façades sont identiques sur toutes les orientations, mais les références à l'architecture méridionale, avec ses arcades, ses patios et dans le traitement de la lumière, restent très présentes.

Ainsi, cet ensemble bâti principal composé de trois bâtiments combinés autour d'un hall d'entrée commun structure et oriente, grâce à l'équerre que forment le "socle bas" et la "barre", le site de la Faculté de Lettres et participe fortement à son identité.

Situé au centre de la composition urbaine des deux facultés du campus, il assure la transition avec l'architecture, la volumétrie et l'implantation des bâtiments de l'Université de Droit préexistants.

L'accès principal se fait au niveau de l'équerre par un parvis principal dessiné. On retrouve le même traitement pour les entrées secondaires dans le socle situées à l'arrière du bâtiment côté voie ferrée (beaucoup d'étudiants arrivent à pieds depuis le centre ville par l'arrière) et également derrière l'amphithéâtre principal.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Faculté de Lettres

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur (architecte d'opération)

Date de construction : 1962 - 1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

Amphithéâtres, Locaux d'enseignement et de recherche

Lieux de vie étudiante, Salle de sport, Locaux administratifs, Locaux logistiques

Occupation actuelle : le programme est relativement inchangé

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Cet édifice est composé de trois bâtiments :

Un grand bâtiment bas de 3 niveaux avec ses 3 patios qui forme un "socle" pour une barre de 7 niveaux posée perpendiculairement. Un grand amphithéâtre complète l'ensemble, accroché au niveau du hall partagé tel un appendice à la barre.

La composition d'ensemble est horizontale : les trois bâtiments sont unifiés par le traitement identique des 3 premiers niveaux (arcades), puis le corps de la barre (R+4 à R+6), et enfin le couronnement ceint d'une galerie couverte par des voûtes légères.

Structure poteaux/poutres béton armé, planchers poutres béton préfabriquées.

En façade, toutes les maçonneries sont en parement pierre de Segny de la commune de Magny (Côte d'Or), environ 60x60cm, et les menuiseries en bois.

Fenêtres verticales, menuiseries bois, allèges vitrées. Toiture terrasse non accessible.

Pour une description plus fine des 3 sous-bâtiments B_04_01, B_04_02 et B_04_03, voir les sous-fiches bâtiment qui suivent : n°12, 13 et 14.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Parement en pierre très dégradé laissant apparaître le béton et parfois les ferrillages.

La totalité des menuiseries bois sont remplacées par des menuiseries PVC blanches.

Ajout d'appareils de climatisation en façade.

Filet horizontal de protection (contre les chutes du parement pierre) au 1er étage sur toutes les façades depuis les années 1970 et sous le pignon ouest de la barre depuis 2008.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Isolation par l'extérieur difficilement envisageable (cela changerait complètement le rythme des arcades et donc la composition des façades). Une étude commandée par l'université a d'ailleurs montré qu'une isolation par l'intérieur serait plus efficace dans ce cas précis.

accessibilité handicapés

Accessibilité aux PMR déjà aménagée.

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Hall principal dans le RdC de la barre.

Tous les niveaux intérieurs entre les bâtiments sont raccordés et les couloirs communiquent. Les ascenseurs de la barre desservent également les différents niveaux du socle.

Impostes vitrés au dessus des portes de toutes les salles de part et d'autre des couloirs pour que la lumière traverse le bâtiment dans sa largeur.

Equipements ou espaces remarquables :

Hall d'entrée partagé par les 3 bâtiments.

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Eclairage naturel : par fenêtres verticales en façade.

Eclairage artificiel : tubes fluorescents au plafond.

Sols

Dalles Granito, dans les circulations et salles d'enseignement.

Carrelage dans les sanitaires

Plafonds

Lames métalliques perforées

Espaces intérieurs non construits :

3 patios (voir fiches n°15, 16 et 17)

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Sol granito globalement en bon état, mais modifié en de multiples endroits pour des revêtements de moindre qualité (carrelages, linoléum).

Plafond d'origine en mauvais état et généralement remplacé par des dalles acoustiques 60x60.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

Les mises en conformité sont rendues délicates par la faible hauteur sous plafond, mais elles sont déjà entamées ponctuellement.

isolation

Isolation envisageable par l'intérieur

accessibilité handicapés

Le bâtiment a déjà été rendu accessible aux PMR quasiment partout, manquent des toilettes à certains étages.

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

Si cet édifice n'offre pas d'espaces intérieurs ou de détails architecturaux remarquables, son implantation sur un site difficile, la combinaison de trois bâtiments, sa volumétrie générale et la modénature de ses façades composées lui confère une présence imposante qui marque fortement l'identité du site, malgré les pierres de parement qui tombent et dégradent son image. En cela, ce bâtiment de la faculté de Lettres est un édifice de qualité.

SOUS-FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°04_01

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : 29 avenue Robert Schuman

Dates des relevés - ext : 29/09/2010
- int : 30/09/2010

Affectataire : Université de Provence, Aix-Marseille I, Lettres et Sciences Humaines

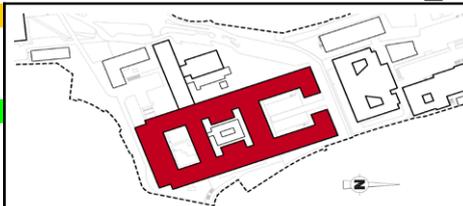
SITUATION SUR LE CAMPUS

Ce bâtiment-socle qui a une emprise au sol importante vient ancrer le bâtiment principal de la faculté de Lettres dans le site.

Il est adossé au terre-plein de la voie de chemin de fer, dans l'alignement du bâtiment principal de la faculté de Droit.

Il participe à la mise en valeur de la barre, qui elle s'élanche pour signaler la faculté de Lettres.

Ses abords directs sont principalement minéraux (parvis d'entrées ou parkings).



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur (architecte d'opération)

Date de construction : 1962 - 1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

Amphithéâtres, Locaux d'enseignement et de recherche

Lieux de vie étudiante, Salle de sport, Locaux administratifs, Locaux logistiques

Occupation actuelle : le programme est relativement inchangé

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment-socle de 3 niveaux composé autour de 3 patios.

Structure poteaux/poutres béton armé, planchers poutres béton préfabriquées.

En façade, toutes les maçonneries sont en parement pierre et les menuiseries en bois.

Même motif architectural et même trame sur l'ensemble des bâtiments : arcades sur les 3 premiers niveaux suivant la trame de 1,75m, imposée en France à l'époque pour les universités.

Auvent d'arches en béton devant entrées principales

Auvent métallique devant sortie de secours

Fenêtres verticales, menuiseries bois, allèges vitrées

Toiture terrasse non accessible.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Ajout dans patio central d'un pavillon à patio d'un seul niveau (voir fiche ensemble n°16).

Parement pierre très dégradé laissant apparaître le béton et parfois les ferrillages.

Filet horizontal pour protéger d'éventuelles chutes de pierres installé au premier étage depuis les années 1970.

Menuiseries bois remplacées par menuiseries PVC blanches. Stores extérieurs.

Auvent métallique percé de rouille.

Ajouts de grilles de ventilation en façade.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

L'isolation par l'extérieur n'apparaît pas être la solution la plus pertinente (voir fiche n°11, bâtiment 04) mais reste envisageable sous conditions.

accessibilité handicapés

Accessibilité aux PMR déjà aménagée.



DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :**Description des espaces d'accueil et de circulation**

3 halls

Entrées avec auvent béton, portes vitrées et menuiseries aciers

Couloir central avec salles de chaque coté.

Escaliers au croisement de chaque couloir.

Equipements ou espaces remarquables :

10 amphithéâtres, dont 2 de 600 places

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Eclairage naturel: fenêtres verticales en façades et impostes vitrées au dessus des portes éclairant les circulations centrales.

Eclairage artificiel: tubes fluo dans faux-plafond.

Sols

Granito (circulation, salles d'enseignements).

Dalle linoleum (amphithéâtre)

Carrelage (sanitaires).

Plafonds

Lames métalliques perforées.

Peinture (quand sous-face béton lisse).

Espaces intérieurs non construits :

3 patios (voir fiches n°15, 16 et 17)

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Amphithéâtre A transformé en théâtre A.Vitez.

Faux plafond d'origine en métal très abimé, souvent remplacé par des dalles acoustiques 60x60.

Sol granito parfois recouvert par du linoleum.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Isolation envisageable par l'intérieur

accessibilité handicapés

Les ascenseurs de la barre rendent tout le bâtiment accessible aux PMR.

autres

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- **Edifice de qualité**

- Construction courante

Commentaires :

Cet édifice est singulier de par ses dimensions et sa façade. Mais reste de faible qualité dans sa réalisation et ses espaces intérieurs.

De plus, les couloirs, les bureaux et les salles d'enseignement ont fait l'objet de multiples rénovations et aménagements, sans cohérence globale et de qualités variées.

SOUS-FICHE BÂTIMENT

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT :

Adresse : 29 avenue Robert Schuman

Dates des relevés - ext : 29/09/2010
- int : 30/09/2010

Affectataire : Université de Provence, Aix-Marseille I, Lettres et Sciences Humaines

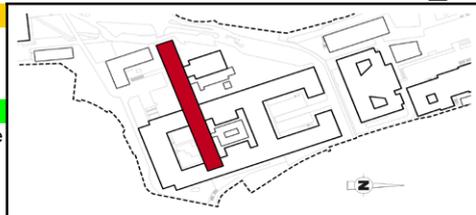
SITUATION SUR LE CAMPUS

Cet édifice est le plus haut du site. Il s'agit d'une longue barre orientée selon un axe est/ouest qui s'appuie sur le socle dans sa moitié est.

Très visible dans le paysage urbain de ce secteur d'Aix en Provence, elle participe fortement de l'identité de la Faculté de Lettres et sa hauteur de 7 niveaux lui permet de rivaliser avec les bâtiments de la faculté de Droit qui sont installés sur la partie haute du terrain.

Ses accès principaux sont marqués, comme pour le socle, par des parvis dessinés et des auvents en béton.

Ses abords directs sont principalement minéraux (parvis, parkings, toitures terrasse).



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle :

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur (architecte d'opération)

Date de construction : 1962 - 1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

- Bâtiments d'enseignement et de recherche
- Lieux de vie étudiante, Locaux administratifs, Locaux logistiques

Occupation actuelle : le programme est relativement inchangé

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti :</p> <p>Barre de 7 niveaux orientée nord/sud</p> <p>En façade, toutes les maçonneries sont en parement pierre et les menuiseries en bois.</p> <p>Structure poteaux/poutres béton armé, planchers poutres béton préfabriquées.</p> <p>Arcades jusqu'au 3ème étage terminées par des arches (travée 1,75m). Galerie ouverte au dernier étage couverte par des voûtes béton.</p> <p>Fenêtres verticales, menuiseries bois, allèges vitrées.</p> <p>Toiture terrasse non accessible. Etanchéité collée apparente sur les voûtes béton.</p>	<p>Etat de conservation globalement mauvais</p> <p>Parement pierre très dégradé laissant apparaître le béton et parfois les ferrallages.</p> <p>Filet horizontal pour protéger d'éventuelle chute de pierre installé au premier étage depuis les années 70.</p> <p>Menuiseries bois remplacées par menuiseries PVC blanches. Stores ou rideaux intérieurs ou extérieurs.</p> <p>Ajouts de grilles de ventilation en façade</p>
<p>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</p> <p>ventilation climatisation chauffage</p> <p>isolation</p> <p>Isolation par l'extérieur envisageable sous conditions (voir fiche n°11).</p> <p>accessibilité handicapés</p> <p>Accessibilité aux PMR déjà aménagée.</p> <p>autres</p>	



DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs :</p> <p>Description des espaces d'accueil et de circulation</p> <p>Hall principal sur 1 niveau et 1/2 occupant toute la largeur de barre. Portiques béton apparents et faux plafond en lambris bois. Escalier monumental vers 1er étage dans l'axe longitudinal de la barre.</p> <p>Couloir central sur toute la longueur à chaque étage. Escalier à chaque extrémité et au milieu de la barre. Ascenseurs au milieu de la barre.</p> <p>Equipements ou espaces remarquables :</p> <p>Logement de fonction en toiture (7ème étage)</p> <p>Mode d'éclairage naturel et artificiel</p> <p>Eclairage naturel: fenêtres verticales en façades et impostes vitrées au dessus des portes éclairant les circulations centrales.</p> <p>Eclairage artificiel: tubes fluo dans faux-plafond.</p> <p>Sols</p> <p>Granito (circulation, salles d'enseignements). Carrelage (sanitaires).</p> <p>Plafonds</p> <p>Lames métalliques perforées. Peinture (quand sous-face béton lisse).</p> <p>Espaces intérieurs non construits :</p>	<p>Etat de conservation globalement médiocre malgré des rénovations ponctuelles.</p> <p>(Rénovation la plus récente : 4ème étage, coté est).</p> <p>Le sol du hall principal est remplacé par un carrelage ordinaire. Dans les étages, sol granito parfois recouvert par du linoleum.</p> <p>Faux plafonds d'origine en métal très abimés, souvent remplacés par des dalles acoustiques 60x60.</p> <p>Logement de fonction en toiture transformé en chambres indépendantes pour accueillir ponctuellement des chercheurs.</p>
<p>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</p> <p>ventilation climatisation chauffage</p> <p>Passage gaines déjà difficile du fait de la faible hauteur sous plafond.</p> <p>isolation</p> <p>Isolation envisageable par l'intérieur</p> <p>accessibilité handicapés</p> <p>Bâtiment déjà rendu accessible aux PMR, il manque toutefois des toilettes à certains niveaux.</p> <p>autres</p>	

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

Cet édifice est singulier de par ses dimensions et sa façade. Mais reste de faible qualité dans sa réalisation et ses espaces intérieurs.

De plus, les couloirs, les bureaux et les salles d'enseignement ont fait l'objet de multiples rénovations et aménagements, sans cohérence globale et de qualités variées.

SOUS-FICHE BÂTIMENT

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : AMPHITHEATRE BERNARD GUYON

Adresse : 29 avenue Robert Schuman

Dates des relevés - ext : 29/09/2010
- int : 30/09/2010

Affectataire : Université de Provence, Aix-Marseille I, Lettres et Sciences Humaines

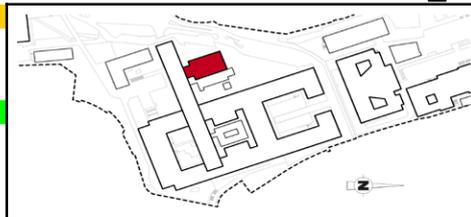
SITUATION SUR LE CAMPUS

Cet édifice situé à l'arrière du bâtiment principal est l'amphithéâtre d'honneur de la Faculté de Lettres.

Il est rattaché à la barre tel un appendice. Cela permet de bien identifier la volumétrie de ce grand amphithéâtre.

Il contribue par ailleurs à fermer un espace protégé à l'extérieur entre la barre et le socle. Une cafétéria récente et sa terrasse y ont été installées.

L'accès à l'amphithéâtre se fait par un vestibule-galerie vitré directement depuis le hall principal de la Faculté. Il surplombe un parking à l'Ouest et au Nord et est ouvert sur un jardin à l'Est.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphithéâtre Guyon

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur (architecte d'opération)

Date de construction : 1962 - 1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

- Amphithéâtre
- Bâtiments administratifs et logements de fonction

Occupation actuelle : le programme est relativement inchangé

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Volume compact de 3 niveaux.

Structure béton armé.

En façade, toutes les maçonneries sont en parement pierre et les menuiseries en bois.

Soubassement incliné, puis arcades terminées par des voûtes en béton (travée 1,75m). Galerie ouverte avec façade en retrait au dernier étage.

Fenêtres verticales, menuiseries bois, allèges vitrées. Toiture terrasse non accessible. Etanchéité collée apparente sur les voûtes bétons.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Parement pierre très dégradé laissant apparaître le béton et parfois les ferrillages.

Majorité des menuiseries bois remplacées par menuiseries PVC blanches.

Volets extérieurs roulants, niveau galerie.

Ajout grilles de ventilation, façade ouest.

Construction IDA et Cafétéria étudiants en béton, 1

niveau, adossés au vestibule et à la façade est.

Condamnation sortie est du vestibule, des fenêtres de l'amphithéâtre façade est et ajout d'un conduit d'aération.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

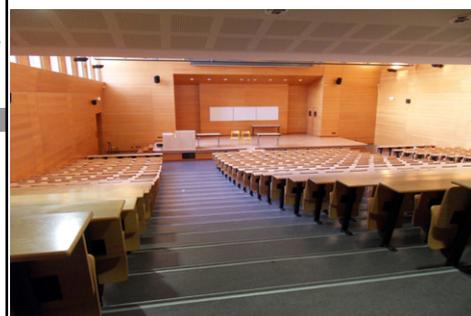
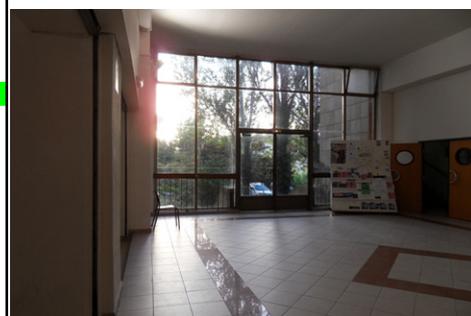
ventilation climatisation chauffage

isolation

Isolation par l'extérieur envisageable sous conditions (voir fiche n°11).

accessibilité handicapés

autres



DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Accueil partagé avec le hall principal de la Faculté.

Le passage-galerie entre le hall principal et l'amphithéâtre sert de vestibule. Menuiseries acier et vitrage toute hauteur. Plafond peint.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Eclairage naturel en partie haute dans l'amphithéâtre avec stores intérieurs.

Sols

Couloirs et escaliers en granito

Sol plastique dans l'amphithéâtre

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Amphithéâtre rénové à neuf récemment (sol, mur, plafond, mobilier): sols linoléum, murs placage bois, plafonds blancs perforés. Stores intérieurs. Eclairage halogène en appliques.

Sol vestibule: carrelage.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Isolation envisageable par l'intérieur

accessibilité handicapés

Accès depuis le hall principal sans problème particulier pour les PMR.

autres

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°06

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : PAVILLON D'ENTREE

Adresse : 29 avenue Robert Schuman

Dates des relevés - ext : 29/09/2010
- int : 29/09/2010

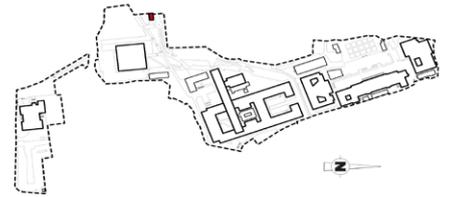
Affectataire : Université de Provence, Aix-Marseille I, Lettres et Sciences Humaines

SITUATION SUR LE CAMPUS

Ce petit pavillon d'accueil, situé entre l'entrée piétonne et l'entrée automobiles, marque l'entrée principale de la Faculté de Lettres (côté avenue Robert Schuman).

Conçu en même temps que l'ensemble de la Faculté, il participe de la même écriture architecturale et donc à l'unité du site.

Un jardin privatif pour le logement a été fermé par de hautes grilles côté accès piéton.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Conciergerie

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur (architecte d'opération)

Date de construction : 1964

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

Local d'accueil et logement de fonction du concierge

Occupation actuelle : Local d'accueil et logement de fonction du concierge

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti : Parallélogramme de 2 niveaux. Structure en béton armé. En façade, toutes les maçonneries sont en parement pierre et les menuiseries en bois. Monolithe rythmé par des arcades toute hauteur (travée 1,75m) dégagées de la façade et terminées au dernier étage par une arche. Préau RdC créé par retrait de la façade. Fenêtres verticales, allèges vitrées. Toiture terrasse non accessible.</p>	<p>Etat de conservation globalement mauvais. Parement pierre très dégradé laissant apparaître le béton et parfois les ferrillages. Menuiseries et stores d'origine très abimés. Menuiseries bois remplacées par menuiseries PVC avec volet roulant extérieur. Porte d'entrée côté avenue condamnée.</p>
<p>POTENTIEL DE TRANSFORMATION ventilation climatisation chauffage</p> <p>isolation Envisageable sous conditions par l'extérieur accessibilité handicapés</p> <p>autres</p>	



DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs : Description des espaces d'accueil et de circulation</p> <p>Non Visité</p> <p>Equipements ou espaces remarquables :</p> <p>Mode d'éclairage naturel et artificiel</p> <p>Sols</p> <p>Plafonds</p> <p>Espaces intérieurs non construits :</p>	<p>POTENTIEL DE TRANSFORMATION ventilation climatisation chauffage</p> <p>isolation accessibilité handicapés</p> <p>autres</p>

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

Ce petit bâtiment est en cohérence avec l'ensemble de l'université puisqu'il fait partie de la même opération. Il assure son rôle de signal à l'entrée du site mais ne présente pas un intérêt majeur.

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°05

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTE DE LETTRES

Adresse : 29 avenue Robert Schuman

Dates des relevés - ext : 29/09/2010

- int : 29/09/2010

Affectataire : Université de Provence, Aix-Marseille I, Lettres et Sciences Humaines

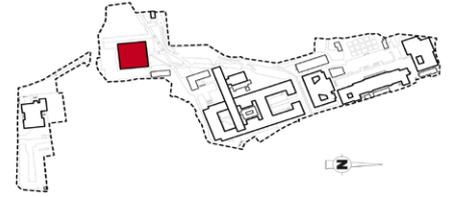
SITUATION SUR LE CAMPUS

Ce bâtiment qui fait partie de la composition d'ensemble de la faculté de Lettres est isolé, à mi-chemin entre l'entrée de la Faculté de Lettres et le parvis principal.

Sa volumétrie simple et non moins imposante, combiné au fait qu'il est implanté sur un espace dégagé d'autres constructions, confère à cet édifice une place relativement importante sur le campus malgré le manque de visibilité dont il souffre à cause de la végétation qui l'entoure (façade nord et ouest) et de sa position latérale par rapport au cheminement piétonnier.

L'accès principal par la façade nord est marqué par un auvent en béton. Il y a un accès de service par la façade sud.

Ses abords directs sont végétalisés côté façade nord. Il y a des parkings sur les trois autres cotés.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bibliothèque universitaire

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, J.Levasseur (architecte d'opération)

Date de construction : 1964 - 1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : mars 1966

Programme d'origine :

Bibliothèque universitaire de Lettres

Occupation actuelle : Bibliothèque universitaire

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Edifice carré de 3 niveaux (plot bas) dont 1 semi-enterré (s'adapte au dénivelé du terrain).

Monolithe rythmé rigoureusement par des arcades toute hauteur (travée 1,75m) généralement dégagées de la façade et terminées au dernier étage par une arche.

Entrée marquée par un auvent de 3 arches en béton.

En façade, toutes les maçonneries sont en parement pierre et les menuiseries en bois.

Fenêtres verticales, stores extérieurs à lames métal.

Structure en béton armée.

Toiture terrasse non accessible.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Parement pierre très dégradé laissant apparaître le béton et parfois les ferrillages.

Menuiseries et stores d'origines très abimés.

Menuiseries bois remplacées par menuiseries PVC blanches dans les bureaux façade est.

Ajout d'appareils de climatisation en façade.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Envisageable sous conditions par l'extérieur (voir fiche n°11).

accessibilité handicapés

Accessibilité aux PMR déjà aménagée.

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Vestibule avec sol en pierre, portes vitrées et menuiseries aciers.

Equipements ou espaces remarquables :

Grand atrium central couvert par une charpente acier.

Escalier monumental en acier à 3 volets. Structure caisson acier, limon bois, garde-corps tube acier, remplissage verre agrafé.

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Eclairage naturel : zénithal par lanterneaux au centre (+ grille métallique de protection) et par des fenêtres toute hauteur en périphérie.

Eclairage artificiel : tubes fluorescents suspendus.

Sols

Dalles linoléums (salle de lecture, magasin, réserves)

Dalles pierres (vestibule)

Plafonds

Lames métalliques perforées

Peinture (magasin et réserves)

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Faux plafond d'origine en métal très abimé, remplacé par des dalles acoustiques 60x60 dans le vestibule, l'atrium, les bureaux, et la réserve de livres.

Sols linoléums très abimés, remplacés dans l'atrium par un linoléum neuf

Réaménagement des espaces de bureaux (sol, plafond, fenêtres, mobilier)

Ascenseur pour PMR dans la salle de lecture

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Isolation envisageable par l'intérieur

accessibilité handicapés

Accessibilité aux PMR déjà aménagée.

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

L'intérêt principal de cet édifice réside dans sa volumétrie intérieure, mise en évidence par un escalier central monumental de qualité, et dans l'abondance de lumière naturelle.

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°07

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CROUS LES FENOULLERES

Adresse : avenue Gaston Berger

Dates des relevés - ext : 30/09/2010

- int : 30/09/2010

Affectataire : CROUS

SITUATION SUR LE CAMPUS

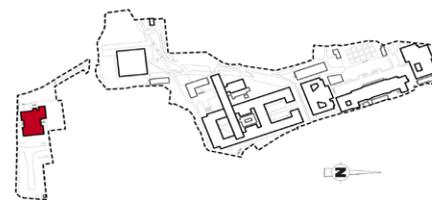
Cet édifice est composé d'un bâtiment central sur un socle largement débordant.

Conçu en même temps que l'ensemble de la Faculté, il participe de la même écriture architecturale et donc à l'unité du site.

Situé à la limite sud de l'université, le bâtiment est séparé du reste du campus par le chemin du Moulin de Testas.

L'entrée principale se fait depuis un parvis/parking façade ouest accessible à pieds depuis l'université par le chemin du Moulin et en voiture par l'avenue Gaston Berger.

L'entrée de service est en décaissé à l'arrière du bâtiment, accessible depuis l'avenue Gaston Berger.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Restaurant Universitaire

Date de conception : 1961

Architecte ou Maître d'œuvre : R.Egger, L.Regeste (architecte d'opération)

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine :

Restaurant Universitaire et locaux d'enseignement

Occupation actuelle : Restauration, Centre de droit social et locaux d'enseignement

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Plot sur socle en débord. 4 niveaux au total.

Structure en béton armé.

En façade, toutes les maçonneries sont en parement pierre et les menuiseries en bois.

Socle de 2 niveaux avec des arcades se terminant par des voûtes en béton (travées de 3,50m). Grandes baies vitrées, stores intérieurs.

Bâtiment principal rythmé par des arcades terminées au dernier étage par des arches (travées de 1,75m).

Fenêtres verticales, allèges vitrées, stores intérieurs.

Toiture terrasse non accessible. Etanchéité collée apparente sur les voûtes bétons.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Etat de conservation globalement moyen.

Parement pierre légèrement dégradé laissant apparaître le béton.

Menuiseries et stores d'origine très abimés.

Ajout de 2 ascenseurs : côté restaurant façade ouest, et côté enseignement façade nord.

Cafétéria aménagée en 1998 (Cerrito, Chabrol et Daniel, architectes) au rez-de-chaussée, sous l'étage principal du restaurant : un accès contemporain en béton noir a été aménagé.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

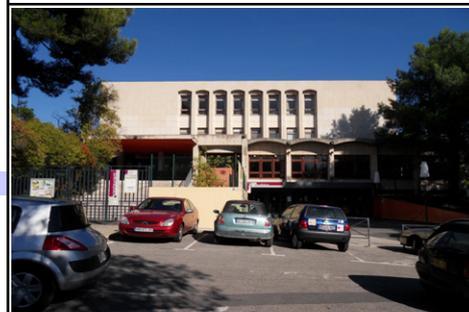
isolation

Envisageable sous conditions par l'extérieur (voir fiche n°11).

accessibilité handicapés

Accessibilité aux PMR déjà aménagée.

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Entrée du restaurant marquée par un grand auvent en béton et un emmarchement.

Accès salles d'enseignement et bureaux façade sud, auvent béton mais sans hall d'accueil

Equipements ou espaces remarquables :

Salle de restauration, organisée autour d'un local central aveugle, ouverte sur 3 cotés.

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Eclairage naturel : larges baies vitrées (salle de restauration), fenêtres verticales en façade (salle d'enseignement et bureaux).

Sols

Linoleum (salle de restauration)

Carrelage (cuisines)

Granito (escalier)

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Etat de conservation très inégal : Locaux de restaurant et cafétéria dans le socle refaits à neuf, locaux d'enseignement dans les étages très dégradés.

Salle restaurant : sol linoleum, faux-plafond blanc, spots intégrés.

Cafétéria aménagée en 1998 (Cerrito, Chabrol et Daniel, architectes) au rez-de-chaussée, sous l'étage principal du restaurant : sol béton lissé, faux plafond blanc, spots intégrés.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Isolation envisageable par l'intérieur.

accessibilité handicapés

Accessibilité aux PMR déjà aménagée.

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

Ce bâtiment est dans la lignée des précédents, conçus dans une seule et même opération.

